



Cofinancé par
l'Union européenne



**BIODIV'
FRANCE**



Financé par



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



STRATEGIE NATIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES ELUS NATURA 2000

2026-2030

Étude réalisée avec :

AUXILIA

GroupesOS



SOMMAIRE

EDITO	3
1. Préambule.....	4
1.1. La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires	4
1.2. Le LIFE BIODIV'FRANCE	4
1.3. Méthodologie utilisée pour l'étude	5
1.4. Finalité opérationnelle de la stratégie.....	5
1.5. Articulation des rôles entre l'OFB et la mission inter-réseaux	6
2. Pourquoi une stratégie nationale pour les élus Natura 2000 ?	6
2.1. Natura 2000, un dispositif de gouvernance territoriale reposant sur le portage politique	6
2.2. Le président du comité de pilotage	7
2.2.1. Un levier pour inscrire la biodiversité dans les projets de territoire	7
2.2.2. Une fonction d'arbitrage et de pilotage stratégique	7
2.2.3. Des responsabilités nécessitant des compétences	9
2.2.4. Des fragilités qui justifient une stratégie nationale d'accompagnement.....	9
3. Les enseignements-clés du diagnostic.....	10
4. La stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000.....	12
4.1. Introduction	12
4.2. Les prérequis	12
4.3. Les cinq axes stratégiques.....	13
4.3.1. Finalité des axes	13
4.3.2. Déclinaison des axes stratégiques par objectifs et actions opérationnelles.....	14
4.3.3. Tableau de synthèse	26
4.3.4. Indicateurs de suivi et moyens financiers	27
5. Conclusion	29
6. Perspectives.....	29
ANNEXES	30
ANNEXE 1 – Synthèse des entretiens individuels	30
ANNEXE 2 – Analyse des résultats de l'enquête nationale.....	39
ANNEXE 3 – Synthèse des ateliers	62
ANNEXE 4 - Fiches de présentation des initiatives.....	82
ANNEXE 5 – Trajectoire de l' élu Natura 2000	100

EDITO

Face à l'érosion continue de la biodiversité et à l'accélération des effets du changement climatique, les territoires sont aujourd'hui en première ligne. C'est à cette échelle que se construisent, concrètement, les réponses en faveur de la préservation de la biodiversité, de la conciliation des usages et de l'adaptation des activités humaines. Le réseau Natura 2000 constitue, depuis plus de trente ans, l'un des principaux cadres européens pour relever ces défis, en s'appuyant sur une approche fondée sur la concertation, l'ancrage local et la responsabilité partagée.

Au cœur de cette gouvernance, les élus locaux jouent un rôle déterminant, en cohérence avec le choix opéré par l'État français lors de la création du réseau Natura 2000 d'un modèle contractuel reposant sur l'implication des collectivités territoriales. En présidant les comités de pilotage des sites Natura 2000, ils assurent l'interface entre enjeux écologiques, projets de territoire et attentes des acteurs. Ils portent politiquement la démarche, garantissent les conditions du dialogue et contribuent à inscrire Natura 2000 dans les dynamiques locales. Cette fonction exigeante mobilise des compétences multiples, à la croisée du pilotage stratégique, de la médiation territoriale et de l'articulation des politiques publiques.

Au-delà de cette fonction de présidence, les élus siègent également au sein des comités de pilotage en tant que représentants des collectivités concernées, où ils exercent un rôle spécifique dans la prise de décision, notamment à travers l'approbation des documents d'objectifs et le suivi de leur mise en œuvre.

Or, les constats issus des retours de terrain sont clairs : la complexité du cadre réglementaire, la diversité des situations locales, la tension sur les moyens et la temporalité longue des résultats rendent l'exercice de ce mandat particulièrement exigeant. La réussite de Natura 2000 ne peut donc reposer uniquement sur l'engagement individuel des élus. Elle suppose des appuis lisibles et des dynamiques de réseau structurées.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000 conçue non seulement pour renforcer la montée en compétence et l'appui aux élus, mais aussi pour valoriser les initiatives existantes, favoriser le partage d'expériences et stimuler l'innovation territoriale.

Accompagner les élus Natura 2000, c'est faire le choix d'une politique de la biodiversité pleinement territorialisée, fondée sur la confiance, la coopération et la capacité collective à construire des réponses adaptées aux enjeux locaux. C'est aussi affirmer que la préservation du vivant est indissociable des projets de territoire et qu'elle constitue, plus que jamais, un levier majeur de transition écologique.

Jean-Luc Blaise

Élu porte-parole

Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

1. PREAMBULE

1.1. La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires constitue, au niveau national, un dispositif d'animation et de coordination dédié au renforcement du rôle des élus dans la mise en œuvre de la politique Natura 2000. Elle se distingue par son caractère unique, en tant que dispositif spécifiquement dédié aux élus et sans équivalent pour les autres aires protégées.

Créée en 2019 et soutenue financièrement par l'État, la mission est co-portée par quatre têtes de réseaux nationales impliquées dans la gestion et l'animation de sites Natura 2000 : la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Réserves naturelles de France et le réseau des Grands Sites de France. Elle est hébergée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Son action vise à fédérer et mobiliser les élus Natura 2000 (présidents et membres des comités de pilotage) afin de renforcer l'ancrage territorial de la politique Natura 2000. Elle contribue également à faire remonter les enjeux et les retours d'expérience du terrain auprès des instances nationales, participant ainsi à l'évolution des politiques publiques en lien avec Natura 2000.

Par ses activités d'animation, de capitalisation et de représentation, la mission inter-réseaux joue également un rôle d'interface entre les élus, les structures autorités administratives (Régions et DREAL) et les instances nationales. Elle participe enfin à la valorisation du réseau Natura 2000 à l'échelle nationale et européenne, en mettant en avant les initiatives et les dynamiques territoriales.

1.2. Le LIFE BIODIV'FRANCE

Le programme LIFE BIODIV'FRANCE s'inscrit dans le cadre du programme européen LIFE, instrument financier de l'Union européenne dédié au soutien de projets en faveur de l'environnement et du climat, notamment dans les domaines de la biodiversité et de la mise en œuvre des politiques européennes comme les directives nature (Directive Habitats Faune Flore et Directive Oiseaux).

Coordonné en France par l'Office français de la biodiversité (OFB), le projet LIFE BIODIV'FRANCE vise à accompagner la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité à l'horizon 2030, en apportant un appui en ingénierie, en expertise et en coordination aux acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité.

Mis en œuvre sur une durée de neuf ans (2024-2032) et mobilisant un budget d'environ 50 millions d'euros, il repose sur un partenariat d'une trentaine de structures nationales et territoriales, avec l'ambition de soutenir l'ensemble de la société (collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, acteurs socio-économiques et citoyens) dans l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques publiques et les projets de territoire.

Le programme poursuit plusieurs objectifs structurants, notamment l'appui aux territoires, le renforcement de l'efficacité des aires protégées, le développement des compétences, la mobilisation des acteurs et l'accompagnement des filières, contribuant ainsi à la mise en œuvre opérationnelle des priorités nationales en matière de biodiversité.

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires pilote, dans le cadre du LIFE, l'action « Conforter l'intégration de la politique Natura 2000 dans les territoires » qui vise à renforcer l'ancrage territorial du réseau Natura 2000 et à soutenir les acteurs impliqués dans sa gouvernance.

1.3. Méthodologie utilisée pour l'étude

L'élaboration de la stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000, à destination de l'ensemble des sites Natura 2000 (terrestres, mixtes et marins), s'est appuyée sur une démarche composée d'un temps consacré au recueil d'expériences et à son analyse et d'un temps de travail collectif. L'objectif était de disposer d'une compréhension partagée des enjeux, des besoins et des leviers d'action, afin de construire une stratégie ancrée dans la réalité des territoires et directement mobilisable par les acteurs du réseau.

Une phase de diagnostic a permis d'établir un état des lieux du rôle des élus Natura 2000, de leurs conditions d'exercice et des dynamiques à l'œuvre dans les territoires. Elle s'est fondée sur l'analyse des pratiques existantes, l'identification des difficultés rencontrées et la mise en évidence des facteurs de réussite.

Cette phase a notamment reposé sur des entretiens individuels avec des représentants institutionnels et les têtes de réseaux qui portent la mission inter-réseaux ainsi que sur l'exploitation de retours d'expérience et de contributions issues d'une enquête nationale. Elle a permis de dégager des constats partagés sur la place des élus dans la gouvernance des sites, les attentes en matière d'accompagnement et les évolutions nécessaires pour renforcer l'efficacité du dispositif.

Le diagnostic a également contribué à identifier des initiatives inspirantes et des pratiques transférables, constituant un socle pour la réflexion stratégique (cf. annexe 1 - synthèse des entretiens individuels et annexe 2 – analyse des résultats de l'enquête nationale).

Des ateliers de travail ont ensuite été organisés afin de croiser les points de vue, approfondir les constats et faire émerger des axes stratégiques. Ces temps collectifs ont réuni des représentants du réseau Natura 2000 (structures animatrices, élus), des partenaires institutionnels (Régions, DREAL, Ministère, OFB) et les têtes de réseaux des aires protégées dans une logique de co-construction (cf. annexe 3 - synthèse des ateliers).

1.4. Finalité opérationnelle de la stratégie

La stratégie d'accompagnement des élus Natura 2000 vise à organiser, à l'échelle nationale, un cadre structuré d'appui aux présidents de comités de pilotage pour la période 2026-2030, afin de renforcer leur capacité à exercer pleinement leur rôle dans la gouvernance des sites.

Elle repose sur une approche complémentaire combinant plusieurs leviers : faciliter la compréhension du dispositif, soutenir l'apprentissage par l'expérience, renforcer la coopération avec les structures animatrices et améliorer l'intégration de Natura 2000 dans les politiques et projets de territoire. Elle vise ainsi à faire évoluer les pratiques de gouvernance en s'appuyant sur les besoins exprimés par les élus et sur les enseignements du diagnostic.

Sa mise en œuvre s'appuie sur une mobilisation coordonnée des acteurs du réseau. La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires assure la cohérence d'ensemble, anime la dynamique nationale, produit et diffuse des repères méthodologiques et organise des dispositifs d'appui et de capitalisation. Elle joue un rôle clé pour structurer l'apprentissage collectif et favoriser la diffusion des pratiques.

Le ministère de la transition écologique assure le pilotage stratégique national et veille à l'articulation de cette stratégie avec les autres politiques publiques en faveur de la biodiversité, en particulier la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), la stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) et le règlement européen sur la restauration de la nature. Il garantit la cohérence des orientations et soutient leur mise en œuvre à travers les cadres nationaux et les dispositifs de financement.

Les Régions, en tant qu'autorités administratives des sites Natura 2000 exclusivement terrestres et cheffes de file en matière de biodiversité, jouent un rôle central dans la déclinaison territoriale de la

stratégie. Elles organisent l'accompagnement des élus, soutiennent les dynamiques régionales, facilitent la coordination entre sites et mobilisent les leviers d'ingénierie et de financement.

Pour les sites Natura 2000 en mer et mixtes, les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), en tant qu'autorités administratives, contribuent à la mise en œuvre de la stratégie en veillant à son articulation avec les enjeux spécifiques du milieu marin.

Une attention particulière est à porter sur l'ensemble du continuum terre-mer, concernant l'articulation des actions entre l'État et les Régions. En effet, cette coordination est indispensable pour les sites Natura 2000 mixtes où les enjeux écologiques et les cadres de gouvernance impliquent une pluralité d'acteurs et de compétences.

Au plus près des territoires, les structures animatrices assurent la mise en œuvre opérationnelle et l'accompagnement quotidien des élus. Elles contribuent à traduire les orientations stratégiques dans l'action, à appuyer le fonctionnement des instances de gouvernance et à mobiliser les outils et ressources au service des projets locaux.

Dans son ensemble, la stratégie vise à créer un environnement favorable à l'engagement des élus et à renforcer la capacité collective du réseau à faire de Natura 2000 un cadre de dialogue, de décision et d'action au service des territoires. Elle a également vocation à inspirer, et le cas échéant à être adaptée, par d'autres aires protégées.

1.5. Articulation des rôles entre l'OFB et la mission inter-réseaux

L'Office Français de la Biodiversité intervient principalement auprès du réseau des gestionnaires Natura 2000, notamment à travers l'animation du centre de ressources, qui propose des outils, des formations et des espaces de capitalisation pour appuyer concrètement la gestion des sites. Il joue ainsi un rôle d'appui technique, de structuration et de diffusion des connaissances à l'échelle nationale. Au-delà de cet appui, l'OFB contribue à la production et à la valorisation des connaissances scientifiques (notamment via PatriNat), à l'élaboration de méthodes et de référentiels nationaux, ainsi qu'à l'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces. Il intervient également comme opérateur de sites, en particulier en milieu marin, participe à la mise en œuvre des politiques publiques de biodiversité et exerce des missions de police de l'environnement. Il joue enfin un rôle de mobilisation des acteurs et d'accompagnement des territoires.

En complément, la mission inter-réseaux Natura 2000 agit davantage sur l'animation des élus. Les deux approches sont complémentaires : l'une consolide les pratiques et les compétences des gestionnaires, l'autre renforce l'engagement politique et l'appropriation locale des enjeux, ce qui permet d'articuler plus efficacement expertise technique et portage territorial.

2. POURQUOI UNE STRATEGIE NATIONALE POUR LES ELUS NATURA 2000 ?

2.1. Natura 2000, un dispositif de gouvernance territoriale reposant sur le portage politique

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels, créé en 1992 dans le cadre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de l'Union européenne, complétée par la directive « Oiseaux ». Son objectif principal est de contribuer à la préservation de la diversité biologique en assurant le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des spécificités régionales et locales.

Il s'agit du plus vaste réseau coordonné d'aires protégées au monde, couvrant plus de 18 % du territoire terrestre et environ 9 % du domaine marin de l'Union européenne.

En France, le réseau Natura 2000 comprend plus de 1 700 sites et couvre environ 13 % du territoire terrestre de l'Hexagone. Sa mise en œuvre repose sur un principe central : l'association étroite des acteurs locaux et la recherche de solutions adaptées aux contextes territoriaux dans une logique de concertation et de responsabilité partagée.

Ce principe se traduit par le choix structurant d'un modèle contractuel, privilégié par la France lors de la transposition des directives européennes. La gestion des sites Natura 2000 repose ainsi prioritairement sur des engagements volontaires, formalisés notamment à travers les contrats Natura 2000 et les chartes, en complément des dispositifs réglementaires existants. Ce positionnement vise à favoriser l'adhésion des acteurs locaux (collectivités territoriales, usagers, propriétaires et exploitants) et à inscrire les mesures de préservation de la biodiversité dans des dynamiques territoriales durables.

Dans ce cadre, la gouvernance locale occupe une place déterminante. Le comité de pilotage constitue un espace de dialogue, de concertation et de décision réunissant collectivités, services de l'État, acteurs socio-professionnels, associations et usagers. La présidence assurée par un élu confère au dispositif une légitimité démocratique essentielle et permet d'inscrire les objectifs de conservation dans les choix politiques locaux.

La réussite d'un site Natura 2000 dépend ainsi de la capacité à porter un projet collectif conciliant enjeux écologiques, attentes sociales et perspectives économiques. Cette capacité repose en grande partie sur l'implication et le positionnement de l' élu président, dont le rôle est central pour fédérer les acteurs, arbitrer et inscrire le site dans une trajectoire territoriale cohérente.

2.2. Le président du comité de pilotage

2.2.1. Un levier pour inscrire la biodiversité dans les projets de territoire

Le président du comité de pilotage joue un rôle déterminant pour transformer Natura 2000 en véritable projet de territoire. Par sa légitimité électorale, il est en mesure de créer les conditions d'un dialogue constructif, de faciliter l'appropriation locale des enjeux de biodiversité et d'inscrire les objectifs du site dans les politiques publiques locales.

Dans un dispositif qui repose largement sur l'adhésion volontaire et sur des outils contractuels, la qualité du portage politique constitue un facteur clé d'efficacité. Un engagement affirmé permet de mobiliser les partenaires, de dépasser les tensions d'usage et de favoriser la cohérence entre les différentes politiques sectorielles.

À l'inverse, lorsque le portage politique est insuffisant, la mise en œuvre tend à se limiter à une gestion administrative, avec un risque de perte de dynamique collective et de moindre intégration des enjeux de biodiversité dans les décisions territoriales.

Dans un contexte de transitions écologiques et de recomposition des politiques publiques, renforcer la capacité d'action et d'accompagnement des élus apparaît ainsi comme un levier stratégique pour consolider la mise en œuvre du réseau Natura 2000.

2.2.2. Une fonction d'arbitrage et de pilotage stratégique

Dans la gouvernance des sites Natura 2000, le président du comité de pilotage occupe une fonction centrale à l'interface entre enjeux écologiques, dynamiques territoriales et responsabilités institutionnelles. Son rôle ne relève pas de la gestion technique des milieux naturels, qui incombe à la structure animatrice et aux partenaires compétents, mais d'un pilotage politique et stratégique visant à garantir la cohérence et la légitimité de l'action collective.

Ce pilotage s'exerce en lien étroit avec la structure porteuse du site, entité reconnue pour assurer la maîtrise d'ouvrage du document d'objectifs et la responsabilité administrative et financière associée. La structure animatrice intervient, pour sa part, dans un cadre opérationnel, par délégation ou convention, afin d'assurer la mise en œuvre et l'animation du site.

Le président du COPIL agit ainsi comme un facilitateur et un arbitre, chargé d'organiser le dialogue entre les acteurs et de veiller à la bonne articulation entre objectifs de conservation et réalités locales, en s'appuyant sur les capacités techniques et d'ingénierie de la structure porteuse et de la structure animatrice. Cette position implique une capacité à prendre du recul, à mobiliser les partenaires et à inscrire le site dans une vision territoriale plus large.

Au-delà de la présidence, les autres élus membres du comité de pilotage contribuent également à la dynamique collective. Par leur connaissance du territoire, leur capacité de relais auprès des acteurs locaux et leur rôle dans les instances décisionnelles, ils participent à l'appropriation des enjeux Natura 2000 et à l'ancrage des actions dans les politiques locales. Leur mobilisation constitue à ce titre un facteur déterminant de la réussite du dispositif.

- Un rôle de pilotage stratégique

Le président contribue à orienter les priorités du document d'objectifs, en veillant à leur adéquation avec les enjeux du territoire et avec les politiques publiques en cours. Il participe à la définition des orientations stratégiques et assure les arbitrages nécessaires lorsque des intérêts divergents s'expriment.

Pour exercer cette fonction, il s'appuie sur les analyses scientifiques et techniques mobilisées dans le cadre du site. Celles-ci sont produites notamment par la structure animatrice, ainsi que, selon les contextes, par les services déconcentrés de l'État, qui apportent une expertise complémentaire, en particulier en matière de connaissance des habitats et des espèces, d'évaluation des incidences et de cohérence avec les politiques publiques nationales.

Cette fonction suppose de comprendre les enjeux écologiques du site, les outils disponibles et les interactions avec d'autres politiques sectorielles, afin d'éclairer les décisions prises au sein du comité de pilotage et d'en assurer la cohérence dans la durée.

- Un rôle d'animation partenariale

Le comité de pilotage constitue l'espace privilégié de concertation entre collectivités, services de l'État, acteurs socio-professionnels, associations et usagers. Le président en garantit le bon fonctionnement, veille à la qualité des échanges et favorise l'expression des différents points de vue.

Au-delà des réunions formelles, il contribue à entretenir un climat de confiance, à faciliter la recherche de compromis et à maintenir une dynamique collective autour des objectifs du site. Cette capacité d'animation est essentielle dans un dispositif fondé sur l'adhésion et la coopération.

- Un rôle de portage politique et d'intégration territoriale

Le président représente le site dans les instances locales et porte les enjeux Natura 2000 auprès des élus, des partenaires et des acteurs du territoire. Il veille à l'intégration des objectifs de conservation dans les politiques d'aménagement, de développement local, d'urbanisme ou encore de gestion des ressources, afin de favoriser la cohérence des décisions publiques.

Cette dimension de représentation contribue à faire de Natura 2000 un cadre de dialogue et un levier pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets territoriaux.

2.2.3. Des responsabilités nécessitant des compétences

L'exercice de la présidence d'un comité de pilotage Natura 2000 repose sur un ensemble de compétences structurées autour de quatre piliers complémentaires. Ces compétences permettent à l' élu d'assurer un pilotage clair, d'organiser la coopération entre acteurs et de relier les objectifs de conservation aux dynamiques territoriales. Elles traduisent les attendus associés à une fonction d'interface entre responsabilités politiques, exigences réglementaires et réalités locales.

- Piloter la gouvernance

Le président du COPIL garantit la qualité du fonctionnement collectif du site en donnant une orientation stratégique claire et en créant les conditions d'un dialogue constructif entre partenaires. Il veille à la lisibilité des décisions, à la capacité du comité de pilotage à produire des arbitrages et à l'inscription de l'action dans une logique de progression continue. Cette responsabilité suppose de maîtriser les règles de fonctionnement de l'instance, d'animer des échanges ouverts et exigeants, de mobiliser les services de l'État, la région et les partenaires afin de sécuriser les appuis nécessaires et d'organiser des temps réguliers de bilan permettant d'ajuster les priorités au regard des évolutions du territoire.

- Consolider le binôme élu-animateur

La relation entre l' élu et la structure animatrice constitue un facteur déterminant de continuité et d'efficacité. Elle repose sur une compréhension partagée des rôles, un dialogue régulier et une capacité à préparer collectivement les décisions stratégiques. L' élu veille à clarifier la complémentarité entre portage politique et expertise technique, à construire une vision commune du projet de site et à anticiper les sujets sensibles afin de sécuriser les décisions du comité de pilotage. Des échanges réguliers permettent d'évaluer le fonctionnement du binôme et d'adapter l'action aux enjeux émergents.

- Connaître le site et sa valeur territoriale, écologique et patrimoniale

Une connaissance des enjeux écologiques, des usages et des dynamiques locales permet à l' élu de situer les priorités et de porter un discours crédible auprès des acteurs et des habitants. Elle contribue à relier les objectifs du site aux bénéfices pour le territoire et à éclairer les choix politiques. Le président s'appuie sur cette compréhension pour appréhender les enjeux liés aux habitats et aux espèces, mobiliser les outils du document d'objectifs, notamment les dispositifs contractuels, et valoriser les contributions environnementales, sociales et économiques du site dans les échanges locaux.

- Mobiliser le territoire et inscrire Natura 2000 dans l'action publique

Le président du COPIL joue un rôle essentiel pour faire de Natura 2000 un levier des politiques territoriales. Il contribue à inscrire les objectifs du site dans les stratégies locales, à favoriser la cohérence entre conservation de la biodiversité et projets de développement et à créer des passerelles avec les différentes politiques publiques. Cette fonction implique de comprendre les attentes des acteurs du territoire, de porter les enjeux Natura 2000 dans les instances locales et de participer aux dynamiques régionales et nationales afin de renforcer la visibilité et la portée du dispositif.

2.2.4. Des fragilités qui justifient une stratégie nationale d'accompagnement

L'analyse des retours d'expérience, issue des entretiens et de l'enquête nationale, met en évidence un ensemble de difficultés récurrentes qui influencent l'exercice du mandat de président de comité de pilotage. Ces difficultés ne remettent pas en cause la pertinence du dispositif, mais soulignent les conditions concrètes dans lesquelles les élus interviennent et la nécessité d'un appui adapté pour leur permettre d'exercer pleinement leur rôle.

- Complexité du cadre réglementaire

La mise en œuvre de Natura 2000 repose sur l'articulation entre des objectifs définis au niveau européen, et leur déclinaison dans le cadre institutionnel et territorial français dont la lecture reste difficile pour des élus non spécialistes. Cette complexité alimente une perception de technicité et peut freiner l'appropriation politique.

- Manque de temps et de ressources

La fonction de président s'exerce en parallèle d'autres responsabilités électives et professionnelles. Le temps disponible pour suivre les dossiers, rencontrer les acteurs et porter politiquement le site est souvent limité, d'autant plus que les moyens humains d'appui varient selon les territoires.

- Instabilité et complexité des financements

Les élus sont confrontés à des dispositifs financiers multiples, évolutifs et parfois difficiles à mobiliser (fonds européens, dispositifs nationaux, enveloppes régionales, contractualisation agricole). Les délais d'instruction, les incertitudes sur la continuité des financements et la charge administrative associée compliquent la planification des actions et peuvent freiner l'engagement local. Dans le même temps, le dispositif Natura 2000 mobilise des volumes financiers significatifs, en particulier à travers les financements européens, ce qui en fait l'un des principaux outils de financement de la biodiversité en France.

- Manque de lisibilité dans l'articulation des acteurs institutionnels

Le partage des responsabilités entre État, régions, opérateurs et partenaires techniques peut apparaître peu lisible, notamment depuis les évolutions liées au transfert de compétences. Les élus expriment parfois des difficultés à identifier les interlocuteurs pertinents, à comprendre les marges de décision et à naviguer entre différents niveaux de gouvernance.

- Isolement des présidents de COFIL

L'absence de réseaux structurés ou d'espaces réguliers d'échanges entre élus limite le partage d'expériences et l'apprentissage collectif. Cet isolement peut renforcer le sentiment d'incertitude face aux décisions à prendre.

- Manque d'outils directement mobilisables

Le besoin de ressources opérationnelles simples (supports de communication, repères pour conduire un COFIL, exemples d'arbitrage, modèles de bilans) est fortement exprimé. Leur absence ou leur dispersion complique l'exercice du mandat.

Ces constats renforcent la nécessité d'un accompagnement pragmatique, fondé sur la clarification des rôles, la mise à disposition d'outils directement utilisables, la stabilisation des cadres d'appui et le développement de dynamiques de réseau entre élus.

3. LES ENSEIGNEMENTS-CLES DU DIAGNOSTIC

Les travaux de concertation, l'analyse des contributions et l'exploitation des retours d'expérience mettent en évidence un besoin partagé de consolider la place de Natura 2000 dans les dynamiques territoriales.

Si le dispositif est reconnu pour la qualité de ses fondements scientifiques et la pertinence de son cadre partenarial, les échanges soulignent la nécessité de renforcer son portage politique au niveau local, sa lisibilité et sa capacité à influencer les décisions locales.

Le diagnostic met en évidence un dispositif arrivé à maturité sur le plan technique, fondé sur des connaissances scientifiques solides et une gouvernance locale éprouvée. Toutefois, la complexité perçue, liée à la diversité des outils, aux cadres administratifs et à l'évolution des politiques européennes, peut constituer un frein à son appropriation par certains élus. Ce décalage entre robustesse technique et appropriation politique variable souligne la nécessité de renforcer la compréhension du dispositif et de clarifier ses finalités, ses marges d'action et ses apports pour les territoires.

Au-delà de la gestion des sites, les contributions insistent sur la nécessité de faire de Natura 2000 un cadre de dialogue et d'aide à la décision capable d'éclairer les choix d'aménagement et de contribuer à la conciliation des usages dans un contexte de pressions croissantes sur les milieux.

Les analyses confirment que la dynamique des sites repose largement sur la qualité du pilotage assuré par les présidents de comité de pilotage et sur le fonctionnement du binôme avec la structure animatrice. La complémentarité entre portage politique et expertise technique apparaît comme un facteur déterminant pour consolider les décisions, organiser la concertation et inscrire les actions dans la durée. Lorsque ce binôme fonctionne sur la base d'un dialogue régulier et d'une vision partagée, il favorise la mobilisation des partenaires et la cohérence des interventions, tandis que des difficultés de coordination peuvent fragiliser la gouvernance.

De nombreux élus expriment par ailleurs un sentiment d'isolement face aux responsabilités associées au pilotage des sites, notamment dans les situations d'arbitrage entre enjeux de conservation et attentes locales, et l'absence d'espaces réguliers d'échange entre pairs limite la diffusion des expériences et le soutien mutuel. Le renforcement des dynamiques de réseau apparaît ainsi comme un levier essentiel pour renforcer la capacité d'action des présidents, sécuriser les prises de décision et maintenir l'engagement dans la durée.

Le diagnostic souligne également le rôle central des régions dans l'environnement institutionnel de Natura 2000, notamment en matière d'ingénierie, de coordination et d'appui aux territoires. Leur positionnement permet de favoriser la mutualisation des outils, de soutenir les initiatives locales et d'assurer la cohérence avec les stratégies régionales de biodiversité et d'aménagement.

Ce rôle s'inscrit en articulation étroite avec celui de l'État, qui demeure garant du respect des directives européennes, de la cohérence nationale du dispositif et du cadre réglementaire applicable.

Le binôme État-Région constitue ainsi un levier structurant pour la mise en œuvre de Natura 2000. Leur complémentarité permet de conjuguer vision stratégique, sécurisation juridique et accompagnement opérationnel des territoires. Leur implication conjointe apparaît déterminante pour accompagner la mise en œuvre des orientations stratégiques et renforcer l'intégration de Natura 2000 dans les politiques publiques.

De plus, les contributions mettent en évidence l'importance de la qualité du dialogue avec les acteurs locaux pour assurer l'efficacité du dispositif. Dans un cadre fondé principalement sur l'adhésion volontaire et les engagements contractuels, la mobilisation des acteurs repose avant tout sur la construction de relations de confiance, la capacité à partager les enjeux et à traiter de manière transparente les éventuelles tensions.

Si des obligations réglementaires existent, notamment au titre de l'évaluation des incidences, elles ne constituent pas le levier principal de mise en œuvre du dispositif, qui repose prioritairement sur l'implication et l'engagement des acteurs locaux.

Le recensement des initiatives révèle enfin une diversité d'expériences locales en matière de gouvernance, d'information, de communication et de mobilisation, dont le caractère souvent transférable met en évidence un potentiel important de diffusion et d'apprentissage collectif, même si la dispersion des pratiques et l'absence de cadre structuré de capitalisation en limitent encore la portée.

L'analyse confirme ainsi que les enjeux actuels ne relèvent pas d'une remise en cause du modèle, mais d'une amélioration des conditions de mise en œuvre. Les besoins exprimés portent principalement sur le renforcement du pilotage des sites, l'accompagnement des élus et des binômes, la mobilisation des acteurs et une meilleure intégration dans les politiques publiques ; ces constats constituant le socle des axes stratégiques retenus.

4. LA STRATEGIE NATIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES ELUS NATURA 2000

4.1. Introduction

Les compétences et responsabilités attendues d'un élu Natura 2000 sont nombreuses et exigeantes. La stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000 vise à soutenir les élus tout au long de leur mandat, depuis la prise de fonction jusqu'à sa fin, en leur apportant des appuis adaptés et en valorisant des initiatives susceptibles de les aider à exercer pleinement leur rôle.

4.2. Les prérequis

La stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000 s'inscrit dans un environnement institutionnel et territorial complexe, dans lequel l'efficacité des dispositifs proposés dépend largement des conditions dans lesquelles les élus exercent leur rôle. Au-delà des actions prévues dans les axes stratégiques, la réussite de la stratégie suppose l'existence d'un cadre favorable à l'engagement des présidents de comités de pilotage et à la qualité des relations entre les acteurs impliqués.

Dans ce cadre, la stratégie n'a pas vocation à définir ou modifier le cadre réglementaire applicable au statut des élus ou à la fonction de président de comité de pilotage, qui relèvent des compétences du législateur. Elle vise en revanche à renforcer les conditions d'exercice de ces responsabilités, notamment en matière d'accompagnement, de mise en réseau, d'accès à l'information et d'appui à la prise de décision.

Ces prérequis ne constituent pas des actions supplémentaires. Ils décrivent les conditions dans lesquelles les mesures prévues pourront produire leurs effets et contribuer à renforcer durablement la gouvernance des sites. Ils invitent à porter une attention particulière à certains facteurs humains, organisationnels et culturels qui influencent directement la capacité des élus à s'impliquer et à agir.

Trois dimensions apparaissent déterminantes.

Prérequis 1 : reconnaissance et lisibilité du rôle des présidents de COPIL

L'exercice effectif du rôle de président repose sur la reconnaissance de sa fonction au sein du système d'acteurs et sur une compréhension partagée de ses responsabilités. Lorsque le rôle est perçu comme périphérique ou insuffisamment identifié, l'implication peut rester limitée et la gouvernance s'en trouver fragilisée.

Créer les conditions d'une reconnaissance claire suppose que l'ensemble des partenaires (institutions, structures animatrices, services de l'État, Régions et acteurs locaux) partagent une vision commune de la place du président dans la conduite du site, en tant qu'acteur de dialogue, de coordination et de décision.

Prérequis 2 : conditions favorables à un engagement dans la durée

L'implication des élus s'inscrit dans un contexte marqué par des contraintes de temps, des priorités multiples et une exposition à des situations parfois complexes. La capacité à maintenir un engagement

dans la durée dépend autant de la perception du sens de l'action que de l'existence d'un environnement permettant de faire face aux exigences liées à la fonction.

Cela implique de reconnaître la spécificité du rôle des élus Natura 2000, d'être attentif aux facteurs pouvant fragiliser leur implication et de veiller à ce que les conditions d'exercice du mandat permettent de s'inscrire dans une dynamique continue, malgré les aléas institutionnels ou politiques.

Prérequis 3 : désignation du président du comité de pilotage

La dynamique d'un site Natura 2000 repose en grande partie sur la qualité du portage politique assuré par le président du comité de pilotage. Il convient de veiller à ce que cette responsabilité soit confiée à un élu disposant d'une légitimité sur le territoire, manifestant un intérêt réel pour les enjeux du site et prêt à s'investir dans la durée.

Clarifier les attentes associées à cette fonction et veiller à ce que le président dispose des conditions nécessaires pour exercer son rôle, contribue à renforcer la continuité du pilotage et l'inscription de Natura 2000 dans les dynamiques territoriales.

4.3. Les cinq axes stratégiques

4.3.1. Finalité des axes

La stratégie repose sur une approche globale articulée autour de cinq axes complémentaires :

- Axe I - piloter et animer la gouvernance

Cet axe vise à faire du comité de pilotage un véritable espace de décision stratégique et de dialogue territorial. Il s'agit de renforcer la capacité des présidents à conduire les actions prévues dans le DOCOB, à organiser des échanges constructifs entre acteurs et à assurer la cohérence entre orientations et actions.

- Axe II - consolider le binôme élu-animateur

Cet axe se concentre sur la relation entre l'élu et la structure animatrice, dont la qualité constitue un facteur déterminant de réussite. En développant des espaces de formation et d'échange, la stratégie entend renforcer la coopération quotidienne et la capacité à agir de manière coordonnée.

- Axe III - monter en compétence

L'objectif de cet axe est de permettre aux élus d'acquérir les repères nécessaires pour exercer leur rôle de manière éclairée, sans attendre d'eux une expertise technique approfondie. La montée en compétence vise à faciliter la compréhension du dispositif, des enjeux du site et des interactions avec les politiques publiques.

- Axe IV - mobiliser les acteurs et partenaires

Cet axe ambitionne de renforcer la dynamique partenariale autour des sites en soutenant l'implication des acteurs locaux et en valorisant les initiatives. Il s'agit de faire de Natura 2000 un cadre de dialogue permettant de construire des réponses partagées face aux enjeux du territoire.

- Axe V - intégrer Natura 2000 dans les autres politiques publiques

Cet axe vise à favoriser une meilleure intégration des enjeux Natura 2000 dans l'élaboration et la mise en œuvre des autres politiques publiques, en valorisant la contribution des sites comme appui aux décisions et en renforçant les liens avec les cadres d'action existants.

4.3.2. Déclinaison des axes stratégiques par objectifs et actions opérationnelles

La présente partie décline les axes stratégiques en objectifs et en propositions d'actions opérationnelles, en précisant pour chacune les rôles des principaux acteurs impliqués afin de faciliter leur mise en œuvre et leur coordination.

L'État central, bien que non mentionné dans la répartition opérationnelle, demeure garant du cadre national et intervient notamment dans la validation des orientations et des actions proposées.

L'Office français de la biodiversité est associé à la mise en œuvre de la stratégie, à la fois pour son expertise technique et scientifique, pour son rôle d'animation des réseaux d'acteurs notamment des gestionnaires d'aires protégées ainsi que pour son appui aux dynamiques territoriales. Sur les aspects scientifiques, il intervient en lien avec PatriNat, qui contribue à la production et à la diffusion des connaissances.

Enfin, l'ensemble des propositions d'actions opérationnelles présentées dans cette partie n'est pas, à ce stade, assorti de financements dédiés systématiques. Leur mise en œuvre dépendra des moyens mobilisables, des priorités des acteurs et des opportunités de financement existantes.

La lecture des tableaux s'appuie sur les abréviations suivantes : MIR pour la mission inter-réseaux, R pour les Régions, SD pour Services Déconcentrés, SA pour les structures animatrices, P pour les présidents de comité de pilotage et ARB pour les Agences Régionales de la Biodiversité.

Le niveau de priorisation des propositions d'actions opérationnelles vise à guider leur mise en œuvre dans le temps, en tenant compte de leur caractère stratégique, de leur degré d'urgence et des moyens mobilisables. Les actions de priorité forte correspondent à des leviers structurants, dont la mise en œuvre rapide est déterminante pour l'efficacité globale de la stratégie. Les actions de priorité moyenne présentent un intérêt important mais peuvent être déployées de manière progressive ou en complément des actions prioritaires. Enfin, les actions de priorité secondaire contribuent à renforcer le dispositif, sans conditionner directement sa réussite à court terme, et peuvent être engagées en fonction des opportunités et des ressources disponibles.

4.3.2.1. Axe I : piloter et animer la gouvernance du site Natura 2000

Cet axe répond à un enjeu central identifié par le diagnostic : la qualité du pilotage des sites dépend directement de la capacité des présidents à s'approprier rapidement leur rôle et à ne pas exercer leur mandat de manière isolée.

En structurant un accompagnement dès la prise de fonction, en organisant la mise en réseau des présidents et en rendant visibles les pratiques efficaces, il vise à sécuriser le rôle de l' élu comme pilote politique du site.

Son ambition est de transformer une fonction parfois exercée de manière informelle en un rôle pleinement assumé, appuyé par des ressources, des échanges et une reconnaissance collective. L'axe 1 s'articule autour de 3 objectifs dont les finalités sont les suivantes :

- Objectif 1 : soutenir les présidents ;
- Objectif 2 : rendre les COPIL stratégiques ;
- Objectif 3 : inscrire l'action dans le temps.

Objectif 1 — Structurer et pérenniser le pilotage politique des sites Natura 2000

Enjeu : assurer un pilotage politique solide et continu des sites en offrant aux présidents un cadre d'appui structuré leur permettant de s'approprier leur rôle, d'exercer leurs responsabilités dans la durée et de s'appuyer sur des ressources et des échanges pour éclairer leurs décisions.

Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/Existant	Priorité
Mettre en place un parcours national d'appui aux présidents	Élaboration d'un dispositif d'accompagnement à la prise de fonction comprenant la conception et la distribution d'un kit de bienvenue présentant les repères essentiels, des fiches pratiques, des éléments de langage..., l'organisation d'un webinaire national d'accueil avec échanges entre pairs ainsi que la mise à disposition d'un espace de ressources	MIR : conception et animation R/SD : relais et appui	Démarrage rapide Kit de bienvenue et webinaire national d'accueil prévus en 2026	Forte
Développer un réseau actif d'échanges entre présidents	Organisation de rencontres régulières entre présidents (échanges régionaux, temps nationaux), animation de webinaires centrés sur des situations concrètes de pilotage, expérimentation de dispositifs de parrainage entre élus afin de favoriser le partage d'expériences et le soutien entre pairs	MIR : animation nationale R/SD : animation régionale SA : appui logistique P : retour d'expérience	Mise en place progressive 2 à 3 rencontres régionales organisées tous les ans par la MIR depuis 2022	Moyenne
Mettre à disposition des outils synthétiques pour les présidents	Production et diffusion de fiches pratiques et de repères synthétiques sur le rôle du président ainsi que sur les points clés de pilotage du site, afin de faciliter l'exercice du mandat	MIR : conception et animation R/SD : relais et appui	Démarrage rapide	Forte
Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de fonction souvent peu accompagnée - Sentiment d'isolement des présidents - Manque de repères sur le rôle et les marges d'action du président 			
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs simples et compatibles avec les contraintes des élus - Articulation claire entre niveaux national, régional et local - Implication et participation des présidents - Continuité de l'appui dans le temps, au-delà de la seule prise de fonction 			
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité du pilotage des sites - Renforcement de la confiance des présidents dans l'exercice de leur rôle - Réduction des situations d'isolement - Diffusion de pratiques efficaces à l'échelle du réseau - Gouvernance plus stable dans la durée - Valorisation du rôle des présidents au sein du réseau 			
Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	<ul style="list-style-type: none"> - "Formation" en continu des élus à la démarche Natura 2000 - Formation de la présidence du COPIL - Accompagnement à la prise de fonction de Présidence du COPIL - Guide sur la gouvernance des sites Natura 2000 marins - Guide des élus pour les sites Natura 2000 exclusivement terrestres 			

Objectif 2 — Renforcer la capacité d'animation politique des COPIL

Enjeu : faire du comité de pilotage un espace de discussion stratégique et de décision, capable d'aborder les sujets sensibles, d'organiser la concertation et d'éclairer les arbitrages, afin de renforcer la légitimité et l'efficacité de la gouvernance des sites.

Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/Existant	Priorité
Organiser la capitalisation des pratiques de pilotage et d'animation	Organisation d'une démarche de recueil, d'analyse et de diffusion des retours d'expérience sur la gouvernance et l'animation des COPIL, afin d'identifier les pratiques inspirantes, de partager les enseignements et de faciliter leur appropriation par les présidents et les structures animatrices	MIR : capitalisation et valorisation R/SD : identification des initiatives SA : contribution P : témoignage	Mise en place progressive	Moyenne
Mettre en place un appui en cas de tension ou conflit d'usage	Élaboration d'un dispositif permettant aux sites confrontés à des situations sensibles de bénéficier d'un appui (conseil, médiation, partage d'expérience, démarches multi-sites ou multi-acteurs...). Ce dispositif doit permettre une gestion des conflits à la fois en amont, par l'anticipation des points de tension, et pendant les COPIL, en appui à la conduite du dialogue et des arbitrages.	MIR : capitalisation R/SD : coordination de l'appui SA : identification P : signalement	Démarrage rapide	Forte
Encourager l'expérimentation de formats innovants de COPIL	Expérimentation de formats favorisant la participation et la discussion stratégique et diffusion des enseignements issus des expériences locales (Co-Présidence, mutualisation de comités de pilotage avec d'autres aires protégées par exemple)	MIR : capitalisation et valorisation R/SD : accompagnement SA : expérimentation	Déploiement selon les opportunités	Secondaire
Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - COPIL parfois centrés sur l'information plutôt que sur la décision - Difficulté à traiter les tensions ou conflits d'usage au sein du COPIL - Manque de méthodes pour l'animation politique des réunions 			
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance du COPIL comme instance stratégique - Implication active des présidents - Appui mobilisable des Régions en cas de besoin ou du dispositif « ateliers des territoires » du Ministère de la transition écologique - Diffusion d'exemples concrets et utiles 			
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - COPIL plus dynamiques et orientés vers la décision - Meilleure capacité à traiter les sujets sensibles - Arbitrages plus partagés et mieux compris - Innovation dans les modalités de gouvernance 			

Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Co présidence Natura 2000 - Conciliation des usages sur le canal de l'aulne - Création d'un bureau des collectivités - Création d'un bureau des élus Natura 2000 - Mobilisation des élus des COPIL dans les Pyrénées catalanes
---	--

Objectif 3 — Ancrer le pilotage des sites dans une trajectoire de long terme

Enjeu : assurer la continuité et la cohérence du pilotage des sites dans le temps, en s'appuyant prioritairement sur les outils et pratiques existants, en facilitant leur appropriation et en évitant la production de nouveaux supports lorsque cela n'est pas nécessaire.

Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/Existant	Priorité
S'appuyer sur les outils existants pour suivre la trajectoire des sites	Recensement et analyse des outils déjà mobilisés par les structures animatrices, proposition pour faciliter leur lecture et leur usage par les élus.	MIR : recensement R/SD : validation et relai SA : valorisation des outils existants	Mise en place progressive CT88 élaboré par l'OFB	Moyenne
Faciliter la transmission entre mandats en capitalisant l'existant	Identification de supports de transmission permettant de conserver et partager l'historique du site, les enjeux majeurs, les décisions structurantes et les points de vigilance afin de faciliter les transitions entre mandats et d'assurer la continuité du pilotage	MIR : capitalisation et valorisation R/SD : identification des initiatives	Mise en place progressive	Moyenne
Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de mémoire lors des changements de mandats - Difficulté à suivre la trajectoire du site dans la durée - Pilotage souvent centré sur le court terme ou les obligations immédiates - Manque de mise en perspective des actions locales avec les objectifs plus larges 			
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation par les présidents et structures animatrices - Outils simples et utilisables - Reconnaissance de l'importance du temps long - Articulation avec les priorités régionales et nationales 			
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Trajectoire du site plus lisible - Continuité renforcée malgré les changements - Contribution plus visible aux objectifs de biodiversité - Culture de suivi et de capitalisation permettant d'identifier les évolutions, d'anticiper les enjeux et d'adapter les orientations dans le temps 			
Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de Natura 2000 aux nouveaux élus 			

4.3.2.2. Axe II : consolider le binôme élu-animateur

L'axe II vise à renforcer la qualité de la relation entre le président de comité de pilotage et la structure animatrice, dont dépend largement la capacité du site à fonctionner de manière efficace et à inscrire son action dans la durée. Il s'appuie sur un objectif structurant unique : soutenir la coopération opérationnelle et stratégique entre ces deux fonctions complémentaires. Cet axe sera travaillé en partenariat avec le centre de ressources Natura 2000 de l'OFB.

Objectif 4 — Améliorer durablement la qualité de la coopération entre les présidents de comités de pilotage et les structures animatrices				
Enjeu : renforcer l'articulation entre portage politique et animation technique afin de fluidifier la prise de décision, de clarifier les rôles et de garantir un fonctionnement efficace des sites Natura 2000 sur la durée.				
Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/Existant	Priorité
Déployer un programme national d'information et d'échanges sur la coopération élu-animateur	Proposition de formats courts d'information et d'échanges centrés sur la posture, le dialogue entre dimensions politique et technique, la préparation des décisions et la compréhension des rôles, afin de renforcer les compétences relationnelles et la qualité de coopération au sein du binôme	MIR : conception R/SD : expertise, relai et organisation SA : participation P : participation	Mise en place progressive	Forte
Organiser des espaces d'échanges sur la coopération et intégrer cette thématique dans les rencontres du réseau	Planification de temps réguliers d'échanges entre élus et animateurs, intégration de séquences dédiées au fonctionnement du binôme dans les rencontres nationales et régionales pour partager des situations concrètes et aborder les enjeux de coopération	MIR : animation nationale R/SD/ARB : animation régionale SA : participation P : participation	Démarrage rapide	Forte
Diffuser et valoriser les retours d'expérience sur la coopération élu-animateur	Capitalisation des pratiques et diffusion des exemples inspirants afin de favoriser l'apprentissage collectif et l'amélioration des pratiques	MIR : capitalisation R/SD : identification SA : partage P : témoignage	Mise en place progressive	Moyenne
Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'espaces structurés pour aborder le fonctionnement du binôme et partager les attentes respectives - Difficultés de coordination liées aux différences de temporalités et de cultures entre portage politique et animation technique - Manque de diffusion des expériences réussies de coopération - Faible prise en compte des enjeux relationnels dans les dispositifs existants - Besoin de repères concrets pour construire une relation de travail efficace 			

Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Formats adaptés aux contraintes des élus et des équipes - Approche fondée sur des situations concrètes - Participation conjointe des élus et animateurs - Articulation avec les dispositifs existants d'accompagnement et de développement des compétences - Reconnaissance de l'importance du sujet dans la gouvernance
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du dialogue et de la confiance - Meilleure compréhension des rôles respectifs - Anticipation des difficultés relationnelles - Coopération plus fluide dans la conduite des actions - Renforcement de l'efficacité du pilotage
Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	/

4.3.2.3. Axe III : monter en compétence

L'enjeu de la montée en compétence ne réside pas dans l'accumulation d'informations, mais dans la capacité des élus à comprendre les enjeux, à se les approprier et à les mobiliser dans leurs décisions. Cet axe vise à rendre le dispositif plus lisible et proposer des formats d'apprentissage directement utiles pour l'action.

Deux objectifs structurent cet axe :

- Objectif 5 : améliorer la compréhension du dispositif grâce à des repères simples ;
- Objectif 6 : favoriser l'appropriation par des espaces d'échange.

Objectif 5 — Rendre lisible Natura 2000 pour les élus				
Enjeu : renforcer la capacité des élus à s'approprier Natura 2000 en mettant à leur disposition des repères clairs, accessibles et directement mobilisables, afin de faciliter la prise de décision et de soutenir un portage politique éclairé du dispositif dans les territoires.				
Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/Existant	Priorité
Produire un socle national de repères simples	Élaboration et diffusion de synthèses présentant le fonctionnement de Natura 2000, les principaux outils... afin de faciliter la compréhension du dispositif	MIR : conception des contenus R/SD : relai et adaptation aux contextes	Démarrage rapide	Forte
Clarifier les messages institutionnels	Définition et diffusion de messages clés partagés sur le rôle et les finalités de Natura 2000, harmonisation des éléments de langage et mise à disposition de repères de communication permettant d'expliquer simplement le dispositif	MIR : diffusion R/SD : contribution à la cohérence des messages	Démarrage rapide	Forte

Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté des élus à appréhender le fonctionnement et le vocabulaire du dispositif - Perception d'un système technique et peu accessible - Dispersion de l'information et absence de repères synthétiques - Difficulté à relier Natura 2000 aux enjeux concrets du territoire - Prise de décision parfois basée sur une compréhension partielle
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Langage clair et accessible, évitant le vocabulaire technique - Formats courts et faciles à utiliser dans le quotidien des élus - Cohérence des messages à l'échelle nationale - Actualisation régulière des contenus - Appropriation par les structures animatrices
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure compréhension du dispositif par les élus - Appropriation renforcée des enjeux Natura 2000 - Décisions plus éclairées dans les instances locales - Amélioration du dialogue avec les partenaires - Portage politique plus affirmé
Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Guide sur la gouvernance des sites Natura 2000 marins - Guide des élus pour les sites Natura 2000 exclusivement terrestres

Objectif 6 — Développer des formats d'apprentissage ancrés dans les situations réelles

Enjeu : permettre aux élus de renforcer leur capacité à comprendre et à agir face aux situations concrètes rencontrées dans la gestion des sites, en s'appuyant sur des formats d'apprentissage fondés sur l'expérience, l'échange entre pairs et l'analyse de cas réels, afin de soutenir des décisions adaptées aux contextes territoriaux.

Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/Existant	Priorité
Organiser des webinaires centrés sur des situations concrètes rencontrées par les sites	Conception et animation de webinaires fondés sur l'analyse de situations réelles ou de thématiques ciblées (gestion de la fréquentation, foncier, arbitrages locaux...), intégrant des temps d'échange permettant aux élus de partager leurs expériences et d'identifier des enseignements transférables	MIR : identification des thématiques, organisation et animation R/SD : relai et mobilisation SA : contribution P : participation et partage	Démarrage rapide 2 à 3 webinaires par an organisés par la MIR	Forte
Développer des visites de sites et des temps d'échange entre pairs	Organisation de visites de terrain permettant aux élus de découvrir des démarches mises en œuvre, d'échanger avec les acteurs locaux et d'analyser les conditions de réussite ainsi que les difficultés rencontrées, afin de favoriser l'apprentissage par l'expérience et la mise en perspective des pratiques	MIR : valorisation R/SD /ARB : organisation SA : accueil et présentation P : participation et partage	Déploiement selon les opportunités	Secondaire

Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Faible participation aux sessions de formations souvent perçues comme trop théoriques ou éloignées des préoccupations des élus - Difficulté à se projeter dans la gestion de situations concrètes - Manque d'espaces pour partager les expériences et les difficultés - Apprentissage peu structuré à partir des situations vécues
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Formats compatibles avec les contraintes de disponibilité des élus et centrés sur des séquences courtes et ciblées - Ancrage systématique dans des situations concrètes issues des territoires, permettant un apprentissage directement mobilisable - Animation favorisant l'échange entre pairs, le partage d'expériences et l'expression des difficultés rencontrées - Diversité des contextes et des exemples mobilisés afin de refléter la pluralité des situations locales - Continuité dans le temps permettant de consolider les apprentissages et de maintenir une dynamique collective - Articulation avec les besoins exprimés par les élus et les retours du terrain - Implication conjointe des élus et des structures animatrices pour renforcer l'apprentissage partagé
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Montée en compétence pratique des élus - Diffusion des bonnes pratiques - Apprentissage collectif renforcé
Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur le rôle clé des élus dans le réseau Natura 2000 en mer - Webinaires thématiques à destination des élus - Rencontres régionales des élus Natura 2000 - Organisation de congrès nationaux des élus Natura 2000 - Excursion canoë découverte de l'estuaire de la vilaine

4.3.2.4. Axe IV : mobiliser les acteurs et partenaires du site Natura 2000

L'action vise à renforcer la capacité des présidents à construire une dynamique territoriale autour du site en identifiant et en mobilisant les acteurs clés au-delà du cadre formel du comité de pilotage. Elle contribue à inscrire Natura 2000 dans les relations politiques et partenariales du territoire et à anticiper les évolutions susceptibles d'affecter le site.

Objectif 7 — Renforcer la capacité des élus à relier Natura 2000 aux projets de territoire

Enjeu : permettre aux élus d'intégrer pleinement les enjeux Natura 2000 dans les dynamiques territoriales en clarifiant les liens entre le site et les politiques locales, afin de renforcer la cohérence des décisions publiques et de positionner Natura 2000 comme un levier au service des projets de territoire.

Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/Existant	Priorité
Participer aux espaces de dialogue territorial existants	Implication du président dans les instances locales ou démarches territoriales pour renforcer la cohérence entre les enjeux du site et les autres politiques publiques	MIR : valorisation R/SD : facilitation SA : appui P : participation	Déploiement selon les opportunités	Moyenne
Mobiliser les communes et les élus locaux autour de l'intégration du site dans les projets	Mobilisation des communes pour favoriser leur implication dans la gouvernance du site et encourager l'intégration des enjeux Natura 2000 dans leurs projets et documents locaux	MIR : valorisation R/SD : soutien SA : appui P : mobilisation politique	Déploiement selon les opportunités	Moyenne
Aller à la rencontre des acteurs socio-économiques pour identifier les synergies	Organisation de rencontres avec les agriculteurs, acteurs du tourisme, gestionnaires d'espaces et partenaires locaux pour mieux articuler Natura 2000 avec les dynamiques économiques et territoriales	MIR : valorisation R/SD/ARB : soutien SA : appui P : participation	Déploiement selon les opportunités	Moyenne
Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Perception du dispositif comme une politique sectorielle distincte des autres projets territoriaux - Prise en compte inégale des enjeux Natura 2000 dans les démarches de planification et les projets locaux - Difficulté à mobiliser les communes et les acteurs socio-économiques autour du site - Opportunités de synergies insuffisamment identifiées ou valorisées - Décisions locales parfois prises sans articulation avec les enjeux du site 			
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Outiller les élus pour qu'ils puissent porter un récit positif : co-bénéfices biodiversité / climat / qualité de vie / attractivité, et traduire le DOCOB en enjeux lisibles pour le territoire - Implication active des présidents de COPIL dans les dynamiques territoriales - Reconnaissance du rôle des élus Natura 2000 par les partenaires institutionnels - Articulation effective avec les priorités des collectivités et des stratégies régionales - Capacité des structures animatrices à appuyer l'intégration territoriale - Continuité du dialogue avec les acteurs locaux dans la durée - Prise en compte des spécificités locales et des contextes territoriaux - Clarté des messages sur la contribution de Natura 2000 aux projets 			

Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration plus systématique des enjeux Natura 2000 dans les décisions locales et les projets de territoire pour installer une culture du réflexe Natura 2000 dans la conception des projets et des arbitrages publics. - Mobilisation accrue des communes et des partenaires autour du site - Identification de nouvelles opportunités de coopération et de synergies - Perception du site comme levier pour le développement territorial et la transition écologique - Amélioration de la qualité du dialogue entre acteurs locaux
Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'informations auprès des élus - Sortie annuelle avec l'ONF - Sensibilisation aux enjeux de protection des habitats sous-marins - Visite de terrain avec la Sous-préfète - Animation « Natura 2000 et élevage » - Sensibilisation à la pollution lumineuse en site Natura 2000 - Concertation des acteurs locaux pour permettre leur implication - Rencontre individuelle de chaque élu Natura 2000 - Présentation du dispositif Natura 2000 en conférence des maires - Concertation autour d'un festival de musique - Présentation des enjeux liés à Natura 2000 aux nouveaux conseillers municipaux - Chantiers nature dans les collines sous-vosgiennes - Mobilisation de référents dans le Pays Val de Loire Nivernais

Objectif 8 — Structurer une mise en récit territoriale de Natura 2000

Enjeu : passer d'une image contraignante à un récit partagé présentant Natura 2000 comme un projet de territoire contribuant aux aménités rurales, aux paysages, aux activités locales et à la qualité de vie.

Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/Existant	Priorité
Déployer un programme national de récits politiques territoriaux	Valorisation du rôle des élus et des territoires dans la mise en œuvre de Natura 2000 à travers des récits incarnés, des portraits d'élus et des vidéos valorisant les projets portés localement	MIR : pilotage, production et diffusion R/SD : identification des initiatives SA : contribution	Mise en place progressive Réalisation de belles histoires et de capsules vidéo par la MIR	Moyenne
Faire de la dotation aménités rurales un levier de reconnaissance politique des territoires	Mise en évidence de la dotation comme traduction concrète de la reconnaissance par l'État de la contribution des territoires à la préservation des milieux et à la qualité du cadre de vie, et encourager son utilisation à travers des retours d'expérience	MIR : pilotage, production et diffusion R/SD : identification des initiatives SA : contribution	Démarrage rapide Plaquette dotation aménités rurales réalisée par la MIR Poste collectivités et biodiversité portée par la FPNRF	Fort
Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Image de Natura 2000 souvent réduite à une contrainte réglementaire - Difficulté à exprimer la contribution du dispositif aux territoires - Manque de récit partagé permettant de fédérer les acteurs - Perception parfois distante ou technique du dispositif - Difficulté pour les élus à porter un discours mobilisateur 			

Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Récits ancrés dans des situations concrètes et crédibles - Participation active des territoires à la production des contenus - Cohérence avec les messages nationaux et régionaux - Diversité des exemples reflétant la pluralité des territoires - Diffusion adaptée aux publics cibles
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution de la perception de Natura 2000 vers un projet territorial - Appropriation renforcée par les acteurs locaux - Discours plus mobilisateur sur les bénéfices - Visibilité accrue des contributions du réseau - Cohérence des messages à différentes échelles pour soutenir une lecture partagée du rôle de Natura 2000
Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation nationale de projets portés par les territoires - Mobilisation de la dotation aménités rurales (L'Orée-d'Écouves) - Élaboration d'un plan de gestion avec la dotation aménités rurales - Création d'un carnet pédagogique avec la dotation aménités rurales - Opération médiateurs dans les Pyrénées Ariégeoises

Objectif 9 — Renforcer la reconnaissance des bénéfices apportés par le réseau

Enjeu : mettre en évidence les bénéfices multiples générés par Natura 2000 pour les territoires et améliorer la visibilité du dispositif, afin de renforcer son acceptabilité, son appropriation par les acteurs locaux et son inscription dans les dynamiques territoriales.

Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/Existant	Priorité
Produire des supports sur les co-bénéfices du dispositif et de la biodiversité en général	Élaboration d'éléments de langage et de supports mettant en évidence la valeur ajoutée de Natura 2000 pour les territoires afin d'aider les élus à porter un discours équilibré et informé	MIR : production R/SD : soutien et relais SA : diffusion P : appropriation	Mise en place progressive Action sur les services écosystémiques dans les sites Natura 2000 portée par l'OFB	Moyenne
Réaliser une étude nationale sur la perception et l'usage du logo Natura 2000	Analyse de la reconnaissance du logo, ses usages par les territoires et acteurs, identification des freins et opportunités, formulation de recommandations pour renforcer sa visibilité et son appropriation	MIR : réalisation R/SD : expertise et relais SA : participation P : participation	Démarrage rapide	Forte
Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de visibilité des bénéfices concrets du dispositif répondant aussi à d'autres enjeux territoriaux (agriculture, attractivité, santé...) - Perception déséquilibrée centrée sur les contraintes - Faible appropriation du logo Natura 2000 - Absence de discours partagé sur la valeur territoriale du dispositif - Difficulté pour les élus à argumenter sur l'intérêt de Natura 2000 			
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Approche fondée sur des données concrètes - Articulation avec les politiques nationales - Implication des territoires - Communication adaptée 			

Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Perception plus équilibrée du dispositif - Élus mieux armés pour défendre Natura 2000 - Meilleure acceptabilité locale - Valorisation des contributions du réseau aux transitions territoriales - Usage plus cohérent du logo
Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	/

4.3.2.5 Axe V : Accélérer la prise en compte de Natura 2000 dans les autres politiques publiques

Cet axe vise à mieux intégrer les enjeux de Natura 2000 dans l'élaboration et la mise en œuvre des autres politiques publiques. Il s'appuie sur la capacité des sites à éclairer la décision publique et à s'articuler avec les cadres d'action existants. L'objectif est de dépasser une approche sectorielle pour inscrire pleinement Natura 2000 dans les dynamiques de planification et d'action publique, à différentes échelles.

Il s'agit ainsi de considérer chaque site comme un véritable projet de territoire, en lien étroit avec les politiques locales, et porteur de solutions concrètes pour l'agriculture, l'aménagement, l'économie, le tourisme, l'adaptation au changement climatique ou encore les interfaces terre-mer. Dans cette perspective, les sites Natura 2000 doivent être reconnus comme des composantes des trames vertes et bleues, comme des supports de solutions fondées sur la nature, et comme des leviers pour la restauration de la nature et l'adaptation au changement climatique. L'enjeu est de faire de la biodiversité et des services écosystémiques un levier de réponse aux défis territoriaux, plutôt qu'une contrainte traitée en marge.

Objectif 10 — Renforcer l'intégration de Natura 2000 dans les autres politiques publiques territoriales				
Enjeu : faire en sorte que les enjeux, les connaissances et les dynamiques issues des sites Natura 2000 soient mobilisés de manière plus systématique dans les autres politiques publiques, afin d'améliorer la cohérence des décisions et de positionner le dispositif comme un appui aux stratégies territoriales.				
Action proposée	Déclinaison opérationnelle	Qui fait quoi	Échéance/ Existant	Priorité
Mettre en visibilité la contribution de Natura 2000 aux politiques publiques	Identifier et valoriser les contributions des sites aux enjeux de biodiversité, d'aménagement, de climat et de développement territorial afin de renforcer leur prise en compte dans les stratégies publiques	MIR : valorisation R/SD : relai P : portage politique	Mise en place progressive	Moyenne
Favoriser la mobilisation des connaissances issues des sites dans les décisions publiques	Promouvoir l'utilisation des données et retours d'expérience Natura 2000 pour éclairer les décisions et améliorer la cohérence des politiques publiques	MIR : valorisation R/SD : soutien SA : appui P : mobilisation politique	Mise en place progressive Études conduites par Patrinat	Moyenne

Développer une lecture transversale de Natura 2000 dans les politiques sectorielles	Encourager les échanges entre Natura 2000 et les politiques liées à l'aménagement, à la ruralité et aux transitions afin d'éviter les approches en silo	MIR : valorisation R/SD : coordination P : portage politique	Mise en place progressive	Moyenne
Problèmes auxquels répond l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte variable de Natura 2000 dans les politiques publiques - Cloisonnement entre politiques sectorielles et gestion des sites - Sous-utilisation des connaissances issues des sites dans les décisions publiques - Difficulté à articuler objectifs de conservation et priorités territoriales - Manque de visibilité du rôle des sites comme ressources pour l'action publique 			
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance de Natura 2000 comme ressource pour l'action publique - Coopération entre niveaux institutionnels - Articulation avec les stratégies territoriales existantes - Implication des élus dans les démarches - Continuité dans le temps 			
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure cohérence entre politiques publiques et enjeux de biodiversité - Prise en compte plus systématique de Natura 2000 dans les décisions - Valorisation accrue du rôle des sites - Renforcement du dialogue entre acteurs publics - Contribution plus visible aux transitions territoriales 			
Initiatives inspirantes (cf. annexe 4)	<ul style="list-style-type: none"> - Articulation et cohérence des politiques publiques pour une gestion efficiente des aires protégées de la partie occidentale de la Baie de Seine - Mobilisation collective pour la restauration du site de La Varde - Mise en place d'actions multi-partenariales sur la côte de Moini - Réalisation d'un sentier pédagogique sur la Narse de Pierrefitte - Retour de l'élevage sur le plateau de Chenôve - Création d'une association pastorale foncière libre en Dordogne - Élaboration du Plan de paysage (Bresse Haute Seille) 			

4.3.3. Tableau de synthèse

Axe	Finalité de l'axe	Objectifs	Logique d'action principale
Axe I - piloter et animer la gouvernance	Renforcer le leadership des présidents et faire du COPIL un espace stratégique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Structurer et pérenniser le pilotage politique des sites Natura 2000 2. Renforcer la capacité d'animation politique des COPIL 3. Ancrer le pilotage des sites dans une trajectoire de long terme 	Structurer l'accompagnement, outiller la gouvernance, sécuriser la continuité
Axe II - consolider le binôme élu-animateur	Améliorer la coopération entre portage politique et expertise technique	<ol style="list-style-type: none"> 4. Améliorer durablement la qualité de la coopération entre les présidents de comités de pilotage et les structures animatrices 	Développer une culture commune et fluidifier la prise de décision

Axe III - monter en compétence	Rendre le dispositif compréhensible et faciliter l'appropriation par les élus	5. Rendre lisible Natura 2000 pour les élus 6. Développer des apprentissages ancrés dans les situations réelles	Produire des repères simples, favoriser l'apprentissage par l'expérience
Axe IV - mobiliser les acteurs et partenaires	Renforcer la dynamique territoriale autour des sites	7. Renforcer la capacité des élus à relier Natura 2000 aux projets de territoire 8. Structurer une mise en récit territoriale de Natura 2000 9. Renforcer la reconnaissance des bénéfices apportés par le réseau	Mobiliser élus et acteurs, améliorer l'acceptabilité et l'engagement
Axe V – accélérer la prise en compte de Natura 2000 dans les autres politiques publiques	Inscrire Natura 2000 dans les stratégies et décisions publiques	10. Renforcer l'intégration de Natura 2000 dans les autres politiques publiques territoriales	Positionner Natura 2000 comme ressource pour l'action publique

4.3.4. Indicateurs de suivi et moyens financiers

Tableau 1 – indicateurs de suivi par axe

Objectif	Indicateur	Fréquence
Axe 1 - piloter et animer la gouvernance		
Structurer un dispositif national d'appui à la prise de fonction et à l'exercice du rôle des présidents de COPIL	Nombre de kits de bienvenue distribués	Annuel
Développer un réseau actif d'échanges	Nombre de rencontres régionales ou nationales organisées ou appuyées	Annuel
Mettre à disposition des outils synthétiques pour les présidents	Nombre de ressources produites	Annuel
Organiser la capitalisation des pratiques de pilotage et d'animation	Nombre de ressources capitalisées	Annuel
Axe II - consolider le binôme élu-animateur		
Structurer et renforcer la coopération opérationnelle et stratégique entre présidents de COPIL et structures animatrices	Nombre de temps d'échange élus-animateurs	Annuel
	Taux de participation conjointe élus/animateurs	Annuel
Axe III - monter en compétence		
Améliorer la compréhension du dispositif Natura 2000 par les élus	Nombre de ressources pédagogiques diffusées	Annuel
	Nombre de consultations (vues/téléchargements)	Annuel
Développer des dispositifs d'apprentissage concrets	Nombre de dispositifs proposés	Annuel
	Nombre d'élus participants	Annuel
Axe IV - mobiliser les acteurs et partenaires		
Renforcer l'intégration de Natura 2000 dans les dynamiques territoriales	Nombre de retours d'expérience valorisés	Annuel
	Nombre de territoires valorisés	Annuel
Axe V – accélérer la prise en compte de Natura 2000 dans les autres politiques publiques		
Accroître la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques	Nombre de contributions à des instances nationales	Annuel

Tableau 2 – indicateurs transversaux

Indicateur	Définition	Fréquence
Nombre de webinaires organisés	Webinaires prévus dans l'ensemble des axes stratégiques	Annuel
Nombre total d'élus touchés	Élus ayant participé à au moins une action	Annuel
Taux de couverture des présidents de COFIL	% de présidents touchés	Annuel
Nombre de régions impliquées	Régions participant aux actions de la mission inter-réseaux	Annuel

Une évaluation nationale de la stratégie sera réalisée à l'issue de la période 2026–2030, sur la base d'une enquête auprès des élus Natura 2000 et des acteurs du réseau.

Cette évaluation visera notamment à analyser :

- L'évolution de la compréhension du dispositif Natura 2000 par les élus ;
- La coopération entre élus et structures animatrices ;
- La perception de Natura 2000 comme levier territorial.

Tableau 3 – moyens à mobiliser

Axe	Objectifs	Moyens à mobiliser
Axe I - piloter et animer la gouvernance	1. Structurer et pérenniser le pilotage politique des sites Natura 2000 2. Renforcer la capacité d'animation politique des COFIL 3. Ancrer le pilotage des sites dans une trajectoire de long terme	Principalement ETP MIR (animation nationale, production d'outils) ETP Régions/SD (animation régionale, appui aux situations locales) Prestations ciblées (capitalisation, médiation ponctuelle)
Axe II - consolider le binôme élu-animateur	4. Améliorer durablement la qualité de la coopération entre les présidents de comités de pilotage et les structures animatrices	ETP MIR (conception, animation nationale) ETP Régions/SD (organisation des échanges territoriaux) Mobilisation des structures animatrices (temps agent)
Axe III - monter en compétence	5. Rendre lisible Natura 2000 pour les élus 6. Développer des apprentissages ancrés dans les situations réelles	ETP MIR (production de contenus, webinaires) ETP Régions/SD/ARB (relais, organisation de visites) Prestations ciblées (supports pédagogiques si besoin)
Axe IV - mobiliser les acteurs et partenaires	7. Renforcer la capacité des élus à relier Natura 2000 aux projets de territoire 8. Structurer une mise en récit territoriale de Natura 2000 9. Renforcer la reconnaissance des bénéfices apportés par le réseau	ETP MIR (valorisation, communication nationale) Prestations (vidéos, récits, études comme le logo) ETP Régions/SA (mobilisation territoriale)
Axe V – accélérer la prise en compte de Natura 2000 dans les autres politiques publiques	10. Renforcer l'intégration de Natura 2000 dans les autres politiques publiques territoriales	ETP MIR (production et valorisation nationale) ETP Régions/SD (intégration dans politiques territoriales) Mobilisation des structures locales

5. CONCLUSION

La stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000 marque une étape importante dans la reconnaissance du rôle politique des élus dans la mise en œuvre des politiques de biodiversité. Elle affirme que la réussite du dispositif repose sur un équilibre exigeant : articuler connaissance scientifique, dialogue territorial, capacité d'action publique et vision de long terme.

Les travaux conduits ont mis en évidence un dispositif solide dans ses principes, mais dont l'efficacité dépend fortement des conditions concrètes d'exercice du mandat local. Lisibilité des rôles, qualité de la coopération entre acteurs, continuité dans le temps, accès à des repères opérationnels et capacité à relier Natura 2000 aux projets de territoire apparaissent comme des facteurs déterminants pour transformer les ambitions en résultats.

En proposant à la fois des prérequis, des axes stratégiques et une lecture par trajectoire du mandat, la stratégie construit un cadre cohérent pour accompagner les élus à chaque étape de leur engagement. Elle ne se limite pas à renforcer des outils : elle vise à consolider une culture commune de gouvernance, à soutenir l'apprentissage collectif et à faire de Natura 2000 un espace de coopération capable d'éclairer les choix territoriaux.

Elle rappelle également que Natura 2000 n'est pas un dispositif isolé, mais un levier pour penser autrement l'action publique en intégrant la biodiversité dans les politiques d'aménagement, de développement et de transition et en reconnaissant la valeur des dynamiques locales.

Au terme de ce travail, un message s'impose : accompagner les élus, c'est investir dans la capacité des territoires à porter des projets durables, à inscrire la préservation du vivant dans la décision publique et à construire, dans la durée, des réponses adaptées à la complexité des enjeux écologiques et sociaux.

La mise en œuvre de cette stratégie ouvre des perspectives qui dépassent le seul cadre de l'accompagnement des élus et interrogent plus largement la place de Natura 2000 dans les politiques territoriales et sa relation avec les autres aires protégées.

6. PERSPECTIVES

Une première perspective concerne l'inscription du dispositif dans le temps long. Consolider la continuité entre mandats, renforcer la mémoire collective des sites et stabiliser les conditions d'exercice du portage politique constituent des enjeux majeurs pour éviter les ruptures et maintenir la dynamique engagée.

Une deuxième perspective réside dans l'intégration plus affirmée de Natura 2000 dans les politiques publiques. En mobilisant les connaissances et les dynamiques issues des sites pour éclairer les décisions en matière d'aménagement, d'agriculture ou d'adaptation au changement climatique, le réseau peut devenir un véritable appui aux stratégies territoriales.

Par ailleurs, l'approche territoriale esquissée dans la stratégie invite à dépasser les logiques de périmètre pour penser les sites comme des éléments de systèmes écologiques plus larges, ouvrant la voie à des coopérations renforcées entre territoires et à des modes d'action plus transversaux.

Enfin, la poursuite du travail engagé suppose de maintenir un effort collectif de clarification et de valorisation du dispositif, afin de renforcer son appropriation par les élus et les acteurs locaux et de conforter sa légitimité dans un contexte de transformations rapides des territoires.

Au-delà des orientations proposées, la stratégie invite à poursuivre un dialogue continu entre niveaux national, régional et local pour adapter les réponses aux réalités de terrain et faire évoluer les pratiques. Elle ouvre ainsi un cadre pour accompagner, dans la durée, une politique de la biodiversité ancrée dans les territoires et portée collectivement.

ANNEXES

ANNEXE 1 – Synthèse des entretiens individuels

1. Préambule

Ces entretiens de cadrage avaient pour objectifs de concourir à esquisser une cartographie des acteurs, d'identifier freins, leviers et initiatives remarquables dans la mobilisation des élus et la prise en compte de Natura 2000

Les entretiens ont été réalisés entre mai et juillet 2025.

Les propos recueillis dans ce cadre sont restitués de manière anonymisée et synthétique. Ils reflètent des perceptions et retours d'expérience exprimés à titre individuel et n'engagent pas les structures auxquelles appartiennent les personnes interrogées, ni ne constituent des positions officielles.

2. Une vue synthétique des entretiens

Les entretiens révèlent clairement que la réussite de Natura 2000 repose sur une mobilisation forte et coordonnée de multiples leviers essentiels pour garantir la cohérence et la légitimité du programme :

- Engagement des élus locaux et portage politique,
- Mieux associer les élus et les partenaires,
- Adapter les outils et méthodes de mobilisation des acteurs (anciens et nouveaux) et d'accompagnement des élus (Présidents et élus du territoire)
- Saisir les nouvelles opportunités réglementaires et financières
- Se coordonner et s'appuyer sur les Régions (gouvernance, expertises...)
- Accompagnement et formation adaptés des présidents et élus du territoire,
- Communication et sensibilisation efficaces (mieux cibler et prioriser),
- Ancrage territorial et intégration dans l'ensemble des politiques publiques du territoire. Pour réussir, Natura 2000 ne peut se limiter à une approche environnementale isolée : elle doit s'incarner comme un véritable projet territorial, porteuse de multiples cobénéfices au service de l'ensemble des politiques publiques (santé, aménagement, attractivité, économie...)
- La dynamique de mise en réseau,
- Le renforcement des moyens financiers,
- La valorisation des sites et l'implication volontariste des Régions
- Une approche souple et adaptable, compatible avec la diversité des territoires et des acteurs, renforcera l'efficacité de la mise en œuvre, à condition d'assurer une articulation optimale entre les échelons territoriaux et d'affiner la gouvernance locale.

Ces approches convergentes lors des entretiens apportent une base solide pour structurer la stratégie et le plan d'action régional autour de Natura 2000, pour que Natura 2000 devienne un pivot du projet de territoire, au service de la biodiversité, du développement local et de la résilience.

3. Vision globale de Natura 2000 : vécus et ressentis partagés lors des entretiens

La politique Natura 2000 est reconnue pour sa complexité : la gestion contractuelle des sites naturels, leur diversité de typologies et de surfaces, l'articulation des compétences – notamment à l'heure du transfert vers les Régions – rendent sa mise en œuvre exigeante, surtout durant la phase de transition de transfert de compétences aux Régions.

Cette complexité s'accompagne d'une certaine lenteur dans l'atteinte des objectifs de protection, malgré une installation solide et une capacité d'innovation appréciée. Toutefois, face aux évolutions environnementales et réglementaires, ses fondements sont parfois bousculés, l'obligeant à évoluer dans une stratégie de biodiversité plus globale où elle constitue une brique originale : contractualisation et inclusion d'espaces même en mauvais état de conservation.

Natura 2000 a profondément transformé l'approche de la biodiversité en introduisant la logique "habitat", là où l'action publique se concentrait principalement sur les espèces. Ce changement soutient aujourd'hui d'autres politiques, comme la restauration écologique des milieux, et s'accorde étroitement avec la philosophie des Parcs Naturels Régionaux.

Cependant, au fil du temps, certains acteurs perçoivent Natura 2000 comme une politique complexe, parfois trop "technique" et peu lisible pour les élus, manquant d'efficacité écologique et peinant à engager fortement les bénéficiaires – ce qui peut générer un risque de désengagement dès que les contraintes deviennent plus prégnantes et les actions « moins sympas »

Le volontariat, pilier historique de Natura 2000, est parfois jugé "mou" ou insuffisamment efficace.

La politique souffre d'un déficit de moyens et parfois sert un effet vitrine ou de greenwashing, notamment quand l'appropriation locale reste superficielle et sensible à la contrainte.

Ce constat critique, souligné par une personne interrogée, questionne l'efficacité des actions de sensibilisation et la nécessité de dépasser le seul volontariat local.

Dans ce contexte, la nouvelle "Loi sur la restauration de la nature" adoptée par l'Union européenne en 2024 va transformer les cadres nationaux :

- Les États membres devront restaurer au moins 20 % de leurs terres et mers d'ici 2030, puis l'ensemble des écosystèmes dégradés d'ici 2050, en donnant la priorité aux sites Natura 2000 jusqu'en 2030.
- Des flexibilités sont prévues (sécurité alimentaire, énergies renouvelables) mais des indicateurs spécifiques devront être suivis, les financements accrus et les mesures réglementaires renforcées.
- Les agriculteurs et propriétaires sont appelés à adapter leurs pratiques (restauration des tourbières, biodiversité agricole...), parfois sous contrainte ou avec incitations.
- La mise en œuvre exige une coordination renforcée entre parties prenantes : collectivités, élus, agriculteurs, ONG.

Pour le Réseau, le défi peut être celui d'identifier les actions à abandonner ou recentrer, anticiper les nouvelles exigences réglementaires, adapter son rôle de courroie de transmission entre national et local, dans les 2 sens.

Cette évolution impose de mieux cibler les priorités, notamment :

- Sélectionner les mesures à valoriser ou à laisser de côté (par ex. : sensibilisation scolaire sympa mais dont l'efficacité peut être questionnée).
- Se préparer aux changements réglementaires : indicateurs, financement, adaptation des pratiques agricoles, renforcement de la protection.
- Clarifier le dialogue avec les autorités nationales, intégrer le signal réglementaire dans l'action locale et valoriser l'expertise du Réseau pour conduire les transformations nécessaires.

La politique Natura 2000 évolue dans un contexte exigeant : son originalité contractuelle et son approche habitat restent utiles, mais sa capacité à s'adapter, à mobiliser et à fonder une action efficace font l'objet de débats, et seront déterminantes pour répondre aux nouveaux défis et obligations européens.

4. Points saillants pour la réussite de Natura 2000 identifiés lors des entretiens

Cette synthèse des éléments de réussite qui ressortent des entretiens met en lumière les leviers essentiels – portage politique, formation, accompagnement, communication, ancrage local, financements et gouvernance – pour mobiliser les élus et garantir la réussite de Natura 2000 sur les territoires. Elle souligne aussi les fragilités à surveiller et les pistes pour élargir l’engagement et la portée du dispositif.

Rôle central des élus locaux et du portage politique

Les élus locaux sont au cœur des succès de Natura 2000 : leur engagement fédère les partenaires, crée l’appropriation territoriale et donne du sens à l’action biodiversité. Pourtant, cette politique reste moins valorisée dans le jeu local que d’autres enjeux majeurs. Il est essentiel de rendre Natura 2000 attractif pour les élus, en l’inscrivant dans une stratégie territoriale globale et en veillant à ne pas cantonner les porteurs politiques dans un réseau fermé d’“initiés”.

Points de vigilance : Un portage politique fort peut isoler l’ élu, créer des cercles d’acteurs trop homogènes ou risquer l’essoufflement si la dynamique ne s’élargit pas. L’absence de Collectivité Territoriale pour présider certains COPIL fragilise aussi le dispositif.

Formation et accompagnement

La montée en compétence des élus et l’accompagnement sont clefs : formations de proximité, outils pédagogiques, échanges entre pairs et retours d’expérience renforcent leur capacité à piloter la politique et à convaincre largement.

Le “pair à pair” est souligné en tant que vecteur efficace : il favorise la diffusion, renforce la compétence, la confiance et l’élargissement de la prise en compte de la biodiversité dans l’ensemble des politiques locales.

Points de vigilance : Distinguer clairement entre sensibilisation (grand public, acteurs non concernés) et formation (élus, techniciens), en adaptant les objectifs et les cibles. Si des formations sont proposées, elles ne connaissent pas le succès escompté auprès des élus...

Il a été exprimé qu’il n’y a pas de formats de formation jugés efficaces actuellement : L’accompagnement reste lacunaire. Et par voie de conséquence, il a été aussi exprimé le souhait d’une **obligation de formation** : Tout élu d’un territoire Natura 2000 devrait suivre une formation obligatoire. Pas d’efficacité sans ce prérequis.

Communication et mobilisation

Une communication efficace s’appuie sur des kits, des récits inspirants, et la valorisation des initiatives concrètes. Elle suscite la fierté comme vecteur de mobilisation, et l’engagement territorial. La sensibilisation des citoyens est souhaitable, mais doit être adaptée à chaque contexte et ne pas se substituer à l’action technique.

Ancrage local et intégration

L’efficacité passe par un ancrage fort dans les réalités locales, une prise en compte des enjeux territoriaux et une intégration de Natura 2000 dans les autres politiques (aménagement, tourisme, eau...). Les dispositifs “hors-sol” ou trop théoriques sont à éviter pour garantir l’appropriation.

Mise en réseau et mutualisation

Créer des réseaux d’élus et mutualiser les instances de pilotage renforce la gouvernance et la diffusion des pratiques exemplaires. Les échanges entre élus permettent de partager retours d’expérience,

conseils et bonnes pratiques, tout en limitant l'effet de "vase clos" des réunions nationales. Le « pair à pair » est également convoqué comme vecteur efficace

Financements et moyens

La pérennité du dispositif dépend des ressources : il faut sécuriser les soutiens financiers, mutualiser les moyens et éviter que Natura 2000 soit perçu comme une contrainte supplémentaire par les élus. Les compétences techniques des Régions, même après transfert, restent précieuses et doivent être pleinement mobilisées.

Points de vigilance : Anticiper et accompagner la crainte des élus que Natura 2000 impose un surcroît de travail ou de contraintes.

Cohérence entre échelles territoriales

Le succès repose sur une articulation efficace entre échelons : communes, intercommunalités, Régions, État, pour garantir la fluidité des politiques et limiter la surmobilisation des élus. Des modes de gouvernance partagée, y compris informels, sont à encourager.

Gouvernance et pilotage

Clarté des rôles, coordination renforcée et dialogue entre acteurs sont indispensables. Attention au poids des micro-lobbies locaux : certains élus peinent à dépasser les intérêts de groupes, limitant leur capacité d'engagement. Pour beaucoup, la mobilisation "par le haut" reste fragile si elle n'est pas soutenue par des obligations ou une réelle envie de changement.

5. Points de convergence identifiés lors des entretiens

La montée en puissance des Régions offre une opportunité unique : associer pilotage territorial, valorisation locale et démarche collective pour faire de Natura 2000 un moteur reconnu, attractif et adapté aux enjeux contemporains de la biodiversité. La réussite dépend d'une gouvernance innovante, d'une valorisation forte et d'un pilotage participatif, soucieux de l'équilibre entre unité nationale et diversité locale.

Rôle moteur des Régions

Les Régions sont désormais au cœur du pilotage de Natura 2000 pour les sites terrestres : elles ont la capacité de mobiliser leur expertise technique, leurs capacités financières et coordonnées, et sont des pivots de l'animation et du soutien auprès des collectivités locales. Ce rôle est déterminant pour structurer et dynamiser les politiques de biodiversité à l'échelle territoriale. Néanmoins, l'implication régionale varie selon les ambitions politiques locales, le degré d'appropriation du dispositif, et la maturité en matière de biodiversité. L'enjeu pour réussir : intégrer pleinement Natura 2000 dans les grands schémas régionaux (SRCE, SRADDET...) et faire évoluer la gouvernance en tenant compte des spécificités locales.

Points de vigilance : La prise de compétence par les Régions n'est pas homogène ; elle nécessite du temps pour s'affirmer, s'organiser et s'articuler avec d'autres dispositifs. Les volontés politiques et l'appropriation des enjeux diffèrent sensiblement d'une région à l'autre.

Valorisation territoriale et attractivité

La valorisation des sites Natura 2000 – en particulier via des marques, labels ou produits de territoire, à l'image des Parcs Naturels Régionaux – se révèle être un puissant levier d'appropriation et de mobilisation. Elle favorise la fierté locale, attire les élus et les citoyens autour d'un projet commun, et donne de la visibilité à la démarche dans l'espace public.

Adaptabilité et co-construction

L'efficacité de Natura 2000 repose sur une stratégie souple et déclinable selon les contextes régionaux et locaux. Il est nécessaire de définir des indicateurs simples et évaluables, correspondant aux réalités des territoires, et de co-construire le dispositif avec l'ensemble des acteurs concernés – élus, gestionnaires, usagers – afin d'assurer une réelle appropriation et une mise en œuvre durable.

Points de vigilance : Cette adaptabilité est précieuse, mais elle peut présenter un risque si elle conduit à des écarts trop importants, ou à une dilution des objectifs nationaux selon les volontés et les moyens des différentes Régions.

6. Les acteurs

La réussite de Natura 2000 passe par l'association et l'activation d'un large panel d'acteurs, par la concertation, la valorisation des compétences existantes, et la capacité à mobiliser de nouveaux partenaires dans une approche territoriale intégrée et évolutive

Acteurs-clés déjà mobilisés et dotés :

- Régions

Rôle central dans la mise en œuvre de Natura 2000, avec des compétences techniques élevées et des budgets importants.

Chef de file sur la biodiversité, qui peut/doit faciliter le dialogue et le croisement avec d'autres politiques territoriales. Stratégique (vision globale) et de proximité (avec les collectivités territoriales moins avec les habitants ou via les acteurs relais)

Les CR (Conseils régionaux) bien dotés, avec équipes structurées (ex. Auvergne-Rhône-Alpes), montrent une réelle efficacité : animation professionnelle, continuité, pas d'isolement des animateurs. Mais grande disparité entre les Régions

Bonne dynamique entre les coordinateurs N2000 via le « club des 13 » (réunion mensuelle des référents régionaux). Dialogue horizontal renforcé par rapport à l'époque DREAL.

- État et services déconcentrés

Réseau de DDT (Directions Départementales des Territoires) et préfets qui maillent le territoire.

Assurent la coordination et le suivi des politiques publiques.

Passeur de relais.

- Têtes de réseaux des aires protégées

Parcs Naturels Régionaux (PNR), Réserves Naturelles de France (RNF), Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN – sites souvent rétrocédés aux CR) : jugés bien plus efficaces que des petites collectivités isolées (pas d'isolement des animateurs)

Facilitent la mise en œuvre des politiques de biodiversité et l'animation des réseaux locaux.

Proximité avec les collectivités et usagers particulièrement les PNR qui sont rompus à l'exercice de dialogue et de traduction territoriale des enjeux sous forme de dispositifs adaptés et partagés avec les acteurs du territoire

- Commission européenne

Boussole sur les enjeux

Veille et garantie du respect des directives européennes.

Soutien financier et cadre réglementaire.

- **OFB** : surtout en mer
- **Agences de l'eau**

Acteurs déjà impliqués mais à moyens limités

- **État**

Moins de moyens financiers mais maintient un rôle de coordination et de soutien technique définit un cap

Importance de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales

Point de vigilance cette dotation est une pièce à 2 faces : c'est une recette pour les communes, mais elle peut donner l'image que la biodiversité est une contrainte que l'on essaie de compenser...

Co-financement des projets avec l'Europe.

- **Départements**

Contributions via les Espaces Naturels Sensibles (ENS), mais avec des compétences sociales qui limitent leur action (*construire des liens entre politique sociale et Natura 2000 ?*).

Implication variable selon les territoires.

- **Communes**

Acteurs de proximité, directement concernés par la gestion des sites Natura 2000.

Implication variable et souvent limitée par les moyens financiers et humains.

- **Fédérations de chasse et de pêche**

Souvent structures animatrices des sites Natura 2000.

Implication dans la gestion des milieux naturels.

Acteurs absents, à associer ou renforcer

- **Exploitants agricoles**

Acteurs majeurs du territoire, mais souvent en opposition avec les objectifs de Natura 2000.

Nécessité de les intégrer dans les processus de concertation et de gestion.

Imaginer des binômes également agri/animateur N2000 ?

- **Petites intercommunalités et communes** : faible investissement, turn-over élevé, personnels précaires ou jeunes peu accompagnés (« envoyés au casse-pipe »)

- **Citoyens**

Conscience limitée de l'existence et de l'importance des sites Natura 2000.

Besoin de sensibilisation et d'implication dans les projets locaux.

- **Tissu associatif**

Potentiel d'implication dans la gestion et la valorisation des sites Natura 2000

Insuffisamment mobilisé, les associations sont pourtant des alliés naturels en termes de valeurs et d'objectifs de préservation de la biodiversité.

- **Entreprises**

Peu impliquées actuellement, mais potentiel d'implication dans des projets de valorisation des sites.

Communication et partenariats à développer pour une meilleure intégration.

Point de vigilance : leur agenda/rythme diffère de celui des collectivités territoriales

Articulations et exemples de réussite entre les échelles territoriales

- **Couple Commune-Intercommunalité et Région**

Collaboration gagnant-gagnant pour la gestion des sites Natura 2000.

Mutualisation des moyens et des compétences pour une gestion plus efficace.

- **Articulation avec d'autres politiques territoriales**

Tourisme, aménagement du territoire, gestion de l'eau.

Nécessité de désiloter les politiques pour une approche intégrée de la biodiversité.

Exemples d'articulation réussie

- **Coordination inter-sites Natura 2000**

Mutualisation des efforts et des moyens pour éviter la sur-mobilisation des élus. Exemple des Ballons des Vosges et d'autres territoires organisés en inter-sites.

- **Mobilisation des Conseils Départementaux**

Articulation entre Régions et Départements pour une gestion cohérente des sites. Exemple des Réserves Naturelles Régionales (RNR) et des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

- **Réseau des ARB (Agences Régionales pour la Biodiversité)**

Initiatives comme "biodivtour" en Normandie et PACA pour promouvoir la biodiversité et les sites Natura 2000.

7. Freins, leviers et besoins

Freins

- Perception négative du dispositif : complexe, peu lisible, parfois jugé inefficace.
- Manque de moyens financiers et humains pour l'animation et la gestion.
- Faible appropriation par les élus locaux, méconnaissance des objectifs et des bénéfices.
- Influence des lobbies socio-économiques et contexte politique défavorable à la biodiversité : résistances, oppositions.
- Lourdeur administrative, multiplication des procédures et temporalités électorales peu compatibles avec l'action écologique.

- Fonctionnement en silos, coordination insuffisante entre les différents acteurs et niveaux de gouvernance.
- Crainte des coûts supplémentaires, incertitude sur la pérennité des financements.
- Isolement des élus et des techniciens : charge de travail élevée, mobilisation difficile.
- Faible visibilité et communication sur les réussites : l'action reste peu valorisée auprès des citoyens et des décideurs.

Leviers

- Formation et sensibilisation obligatoires ou ciblées pour élus et acteurs locaux.
- Renforcement des moyens financiers, humains et techniques, utilisation de nouveaux outils et dotations dédiées.
- Valorisation des initiatives locales, des produits de territoire, et organisation de webinaires, échanges de pair à pair.
- Mutualisation des réseaux d'élus, renforcement des instances de coopération et pilotage commun.
- Implication des acteurs socio-économiques (agriculteurs, entreprises, associations) dans la co-construction des stratégies.
- Développement d'outils pédagogiques, éléments de langage adaptés pour faciliter l'appropriation et la communication.
- Mise en avant des réussites, des bénéfices tangibles et communication positive pour mobiliser et élargir l'audience.
- Adaptation des stratégies aux contextes locaux, intégration de Natura 2000 dans les politiques publiques existantes (aménagement, tourisme, eau).

Besoins

- Formation continue, accompagnement de proximité, appui technique renforcé pour élus et acteurs locaux.
- Simplification des procédures, clarification des rôles et articulation claire entre les niveaux de gouvernance.
- Communication proactive sur les bénéfices, résultats et impact terrain de Natura 2000.
- Renforcement des réseaux, valorisation des innovations locales et partages d'expériences.
- Visibilité et pérennité des financements, latitude d'action et flexibilité pour s'adapter aux enjeux spécifiques des territoires.
- Utilisation d'indicateurs concrets et de récits inspirants pour mobiliser élus, citoyens, partenaires.

8. Analyse AFOM

<p>Forces</p> <p>Ancrage territorial : Appropriation forte grâce à l'intégration dans les territoires et la mobilisation des acteurs locaux.</p> <p>Réseau engagé : Acteurs variés (élus, techniciens, associations) investis – réseau dynamique, mutualisation des compétences.</p> <p>Porté à connaissance et périmètre pertinent : Bonne identification préalable des zones à enjeux écologiques.</p> <p>Outils existants : Nombreux supports pratiques (guides, webinaires) facilitant la mise en œuvre.</p> <p>Reconnaissance et visibilité : Image connue et légitimité de Natura 2000, facilitant communication et adhésion.</p> <p>Rôle central des Régions : Coordination, ingénierie, budgets – impulsion structurante.</p>	<p>Faiblesses</p> <p>Complexité du dispositif : Règles administratives, multiplicité d'acteurs, difficulté d'appropriation et de pilotage local.</p> <p>Moyens financiers insuffisants : Faible capacité d'action, dépendance à la mobilisation régionale ou européenne.</p> <p>Inégalités territoriales : Disparités régionales dans la mobilisation, l'animation et les résultats.</p> <p>Isolement des élus : Solitude ressentie, surcharge et besoin de formation/accompagnement accentués.</p> <p>Limites de la contractualisation : Résultats insuffisants au regard de l'urgence et des objectifs ; déficit de leviers réglementaires.</p> <p>Manque de valorisation : Communication souvent trop technique, faible mise en avant des réussites auprès des citoyens et partenaires.</p>
<p>Opportunités</p> <p>Nouvelle réglementation européenne : Loi sur la restauration de la nature, nouvel élan et priorité aux sites Natura 2000.</p> <p>Transfert régional : Régions bien dotées ; opportunité de professionnalisation, proximité, mutualisation.</p> <p>Valorisation des sites : Développement de marques/produits territoriaux, levier de fierté et de communication.</p> <p>Approche intégrée : Synergie potentielle avec tourisme, aménagement, gestion de l'eau, autres politiques publiques.</p> <p>Réseaux & formation : Mutualisation des instances, montée en compétence par la formation/proximité, renforcement du sentiment d'appartenance.</p>	<p>Menaces</p> <p>Désengagement de l'État : Retrait progressif ou incertitude sur les moyens (post-2027), fragilisant les dynamiques.</p> <p>Conflits agricoles : Opposition ou faible implication du monde agricole, pouvant freiner les actions sur le terrain.</p> <p>Instabilité électorale : Turn-over des élus, ré-explication continue, démobilisation possible.</p> <p>Lourdeur administrative : Procédures complexes (cofinancement, suivis), découragement des acteurs locaux.</p> <p>Manque de visibilité/dévalorisation : Difficulté d'incarner Natura 2000 dans l'imaginaire citoyen, frein à l'appropriation collective.</p>

ANNEXE 2 – Analyse des résultats de l'enquête nationale

1. Préambule

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires a souhaité opérer un diagnostic des initiatives d'accompagnement des élus Natura 2000 pour élaborer une stratégie nationale opérationnelle de soutien actif aux élus.

A travers ce questionnaire, nous cherchions :

- À identifier les initiatives nationales, régionales et locales mises en œuvre par les structures pour les élus Natura 2000 sur 4 thématiques principales (mise en réseau des élus, communication, formation, ancrage territorial)
- À recenser les besoins et enjeux des structures/répondants pour comprendre comment ils accompagnent les élus Natura 2000 et ce qui pourrait être renforcé dans le cadre de la stratégie nationale.

Le questionnaire en ligne a été mis en ligne le 27 mai 2025.

Les propos recueillis dans ce cadre sont restitués de manière anonymisée et synthétique. Ils reflètent des perceptions et retours d'expérience exprimés à titre individuel et n'engagent pas les structures auxquelles appartiennent les personnes interrogées, ni ne constituent des positions officielles.

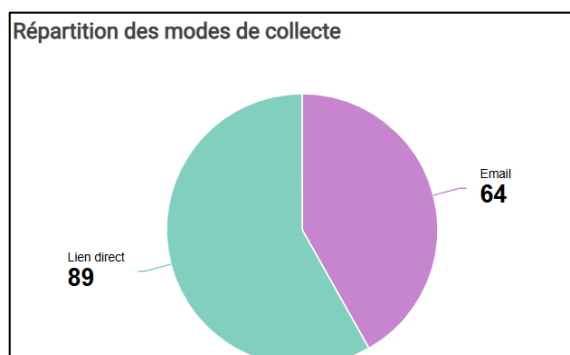
Modalités de diffusion :

- Campagne d'envoi mail le 2/06
- Relances personnalisées par la Mission Inter-réseaux et Auxilia le 16/06 et le 13/07
- Campagne de relance mail le 30/06

Les relances mails personnalisées ont permis de collecter 64 réponses supplémentaires.

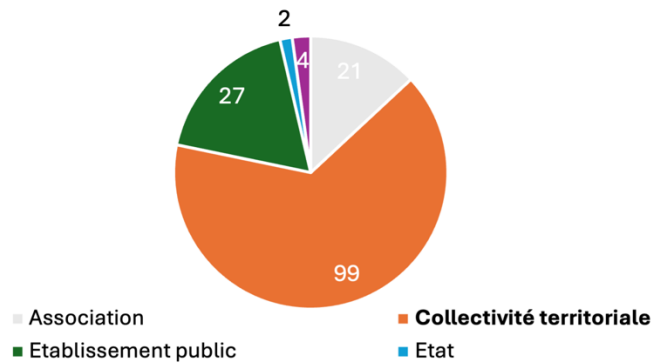
Le taux de réponse à ce questionnaire est le suivant :

- 1098 accès
- 156 enregistrements
- 153 réponses exploitables

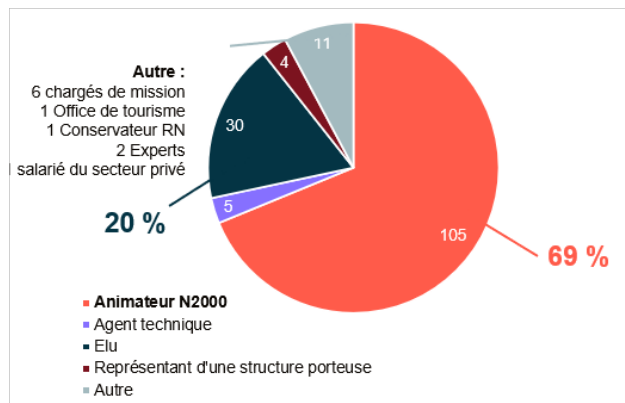


2. Profils des répondants

De quelles structures viennent les répondants ?

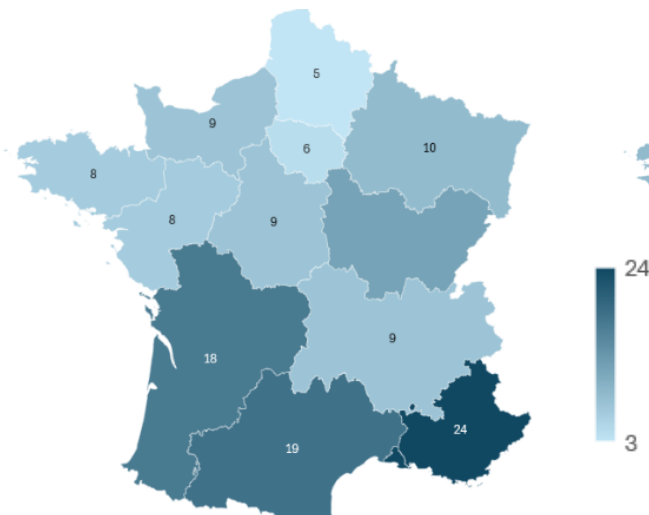


Quelle est la fonction des répondants ?

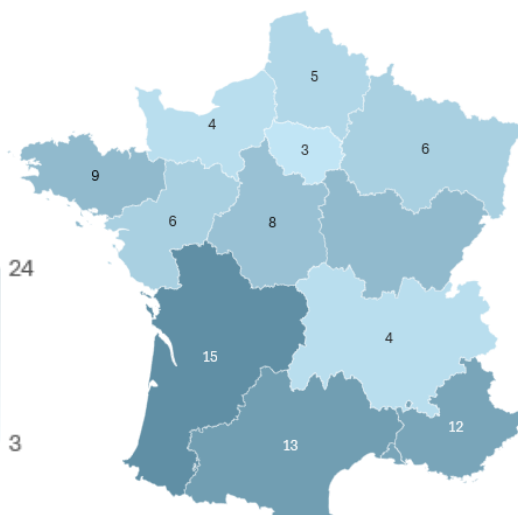


- 69 % des répondants sont des animateurs Natura 2000, 20% sont des élus.
- Les élus n'ont pas renseigné leurs profils mais ce sont majoritairement des élus communaux et intercommunaux (cf zoom élus).
- 26 répondants appartiennent à un PNR et 7 animateurs Natura 2000 à un CEN.
- Parmi les répondants on retrouve : 2 OFB, 2 DREAL, DREAL (Normandie et Occitanie), 3 Régions (NA, Sud, AURA), le Conseil Régional CVL, et 3 Conseils Départementaux

Répartition des répondants par région

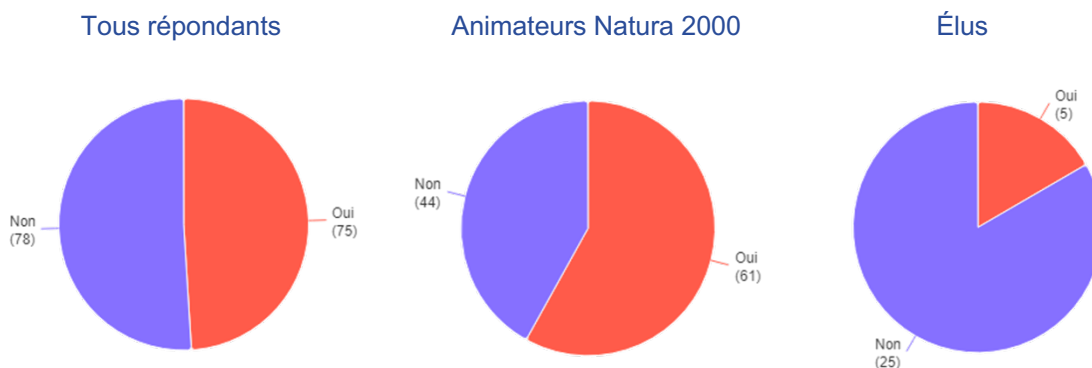


Répartition des initiatives par région

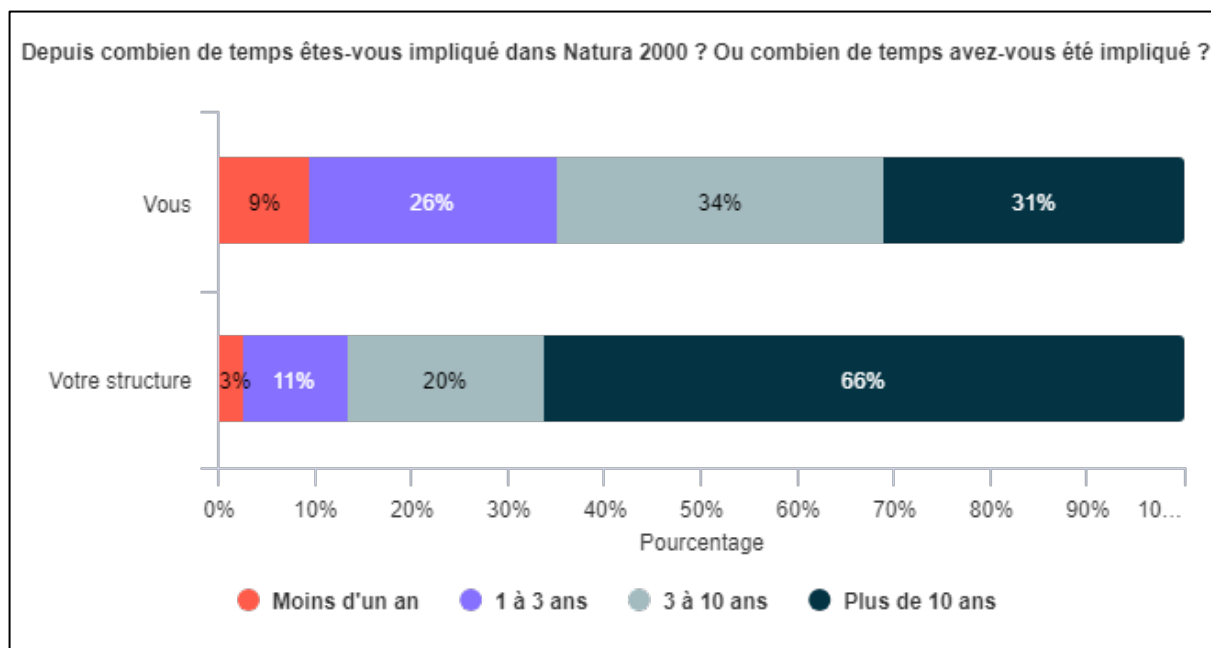


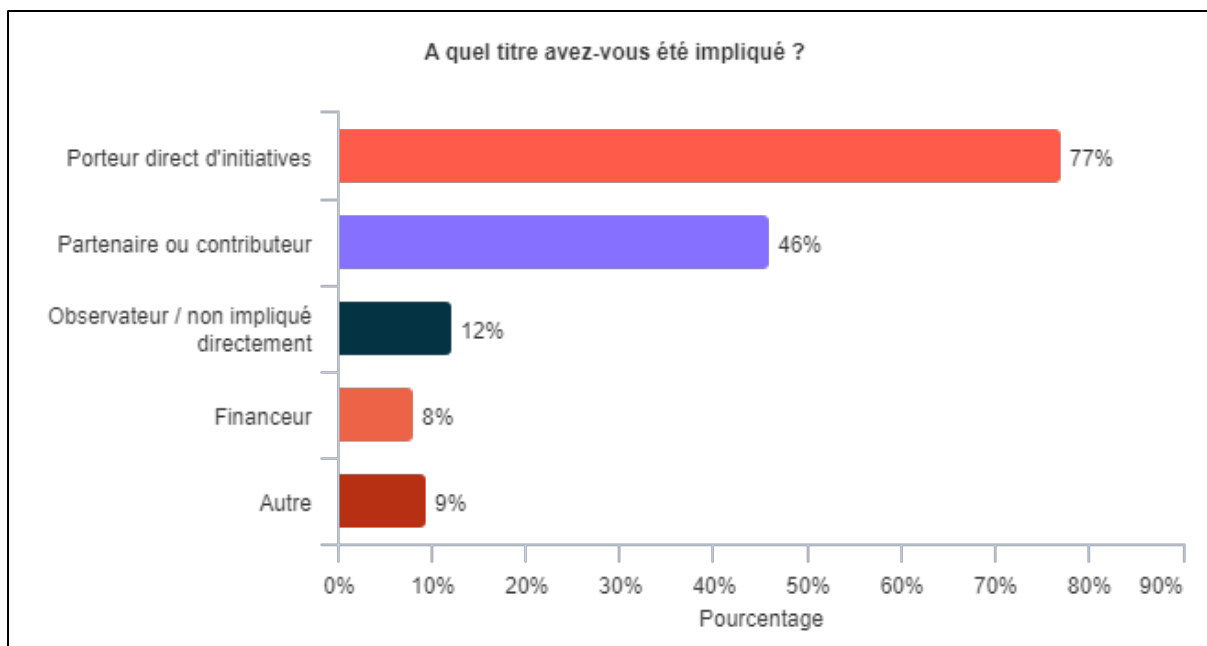
- L'ensemble des régions métropolitaines ont été couvertes par l'enquête.
- Les répondants viennent majoritairement des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.
- Au total l'enquête a permis de recenser 94 initiatives réparties sur le territoire métropolitain (carte de droite).

Implication des répondants dans des actions d'accompagnements des élus dans Natura 2000



- 49% des répondants ont été impliqués dans une ou plusieurs actions d'accompagnement des élus Natura 2000.
- Cela représente 75 répondants, 5 d'entre eux sont des élus.
- 58% des animateurs Natura 2000 ont été impliqués dans des actions d'accompagnement des élus.

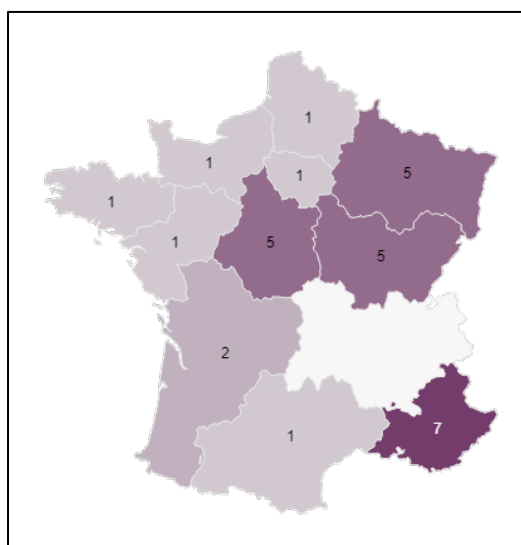




- 49% des répondants ont été impliqués dans une ou plusieurs actions d'accompagnement des élus Natura 2000 soit 75 répondants, 5 d'entre eux sont des élus (ce graphique n'est pas présenté ici).
- La majorité des répondants fait partie de structures impliquées dans Natura 2000 depuis plus de 10 ans.
- 1/3 des répondants sont impliqués depuis moins de 3 ans et 1/3 depuis plus de 10 ans dans Natura 2000.
- La majorité des répondants est impliquée comme structure porteuse.
- Dans le champ autre on retrouve les réponses suivantes : AMO, conseil, expert associé, accompagnement des Conseils Régionaux. Certains répondants ont confondu cette question avec la description de l'accompagnement.

Zoom sur les élus

Répartition des élus répondants par région



- 30 élus ont répondu à l'enquête, provenant majoritairement de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est.
- Aucune réponse en Région AURA.

Initiatives impliquant des élus

Initiatives : actions récurrentes de sensibilisation et d'appropriation auprès des élus

La biodiversité au cœur de nos actions / Commune d'Anor

Description	Sensibilisation des élus et des techniciens pour agir au quotidien dans la préservation de l'environnement
Cibles	Majorité des collectivités, propriétaires forestiers, agriculteurs
Site	Forêts, bois, étangs et bocage herbager de la Fagne et du Plateau d'Anor
Pilotage	Parc naturel régional de l'Avesnois au siège
Financements	Région Hauts de France, Europe
Moyens humains	Personnels dédiés au PNR Avesnois
Résultats concrets	Amélioration des diagnostics d'espèces protégées, gestion et protection des zones humides...
Partage des résultats	Oui, via une revue annuelle spécifique
Niveau de difficulté de mise en œuvre	①②③④⑤
Freins	Manque de relais, partenaires et d'implication des élus malgré une prise de conscience croissante

Initiatives : Actions ponctuelles de sensibilisation

Visite des Grottes du Mont Roberge / Seine Normandie Agglomération

Description	Visite en compagnie de la Sous-Préfète, du Président de l'EPCI, d'élus locaux, avec l'appui de l'ONF et des animatrices de Natura 2000
Cibles	Sous-Préfète et gouvernance de l'EPCI
Site	Les Grottes du Mont Roberge et La Vallée de l'Epte Normande
Pilotage	EPCI
Financements	Aucun
Moyens humains	Techniciens de l'ONF
Résultats concrets	Sensibilisation aux missions de Natura 2000 et au site
Partage des résultats	Oui, via des supports internes et externes de communication
Niveau de difficulté de mise en œuvre	①②③④⑤
Freins	Faible mobilisation des élus en raison des contraintes d'agenda et un intérêt faible porté à Natura 2000, notamment par méconnaissance

Initiatives : Animations récurrentes de mise en réseau

Natura un pilotage communautaire un premier pas pour l'environnement ! / CC Touraine Ouest Val de Loire

Description	Nous avons intégré la nature dans notre fonctionnement communautaire nous avons fait le choix de porter la nature et ses actions en tant que communauté de communes et profiter de cette action pour développer d'autres politiques environnementales à l'échelle du territoire
Cibles	Les milieux naturels
Site	Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine
Pilotage	Acteurs du territoire
Financements	Europe
Moyens humains	1 ETP
Résultats concrets	Développement d'initiatives environnementales et du plan climat, par le biais d'une action connue
Partage des résultats	Oui, via la mise en place de COPIL et communications

Niveau de difficulté de mise en œuvre	①②③④⑤
Freins	Élus parfois peu réceptifs et financements

Comité de pilotage / CC Loches Sud Touraine

Description	Évaluation et coordination des actions mises en œuvre sur le territoire
Cibles	Agriculteurs et élus locaux pour la préservation des outardes canepetières
Site	Champeigne tourangelle
Pilotage	Construction d'un réseau d'acteurs (COFIL, CTL...)
Financements	Communautés de communes Loches Sud Touraine et Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher, l'État, la Région CVL et l'Europe ; financements alloués à l'animation du site (prestation externe) + financement des MAEC
Moyens humains	Temps de l'animateur
Résultats concrets	830 ha en MAEC et maintien de la population d'outardes
Partage des résultats	Oui, via la communication des bilans et publications régulières sur les moyens de communication de Loches Sud Touraine
Niveau de difficulté de mise en œuvre	①②③④⑤
Freins	Instabilité de l'État dans ses engagements auprès des agriculteurs et contexte territorial complexe car zone N2000 découpée en 2 aires géographiques et zone de grandes cultures moins propice aux MAEC

3. Les besoins identifiés pour l'accompagnement et mobilisation des élus

Motivation et implication des élus

- Renforcer la motivation à s'impliquer dans la préservation des aménités rurales est indispensable pour une gestion efficace des sites Natura 2000.
- Sensibiliser sur l'intérêt du classement des sites et changer la perception négative du dispositif : Natura 2000 doit être vu comme un levier de valorisation territoriale, et non une contrainte.
- Mieux armer les élus lors de leur dialogue avec les référents et partenaires du réseau, en leur apportant des connaissances claires et des outils pour porter le discours de la biodiversité.
- Accompagner individuellement et collectivement pour faciliter l'explication, la conviction et le montage technique des dossiers de gestion (rarement simples et parfois dissuasifs).

Renforcement du réseau d'élus

- Appuyer les élus référents et créer une dynamique de terrain par le partage d'expériences et l'organisation plus systématique de retours d'expériences valorisants.
- Mutualiser les moyens, notamment par la centralisation de ressources et d'outils sur une structure de référence, pour fluidifier l'accès à toute information ou appui utile.

Appui méthodologique et outils

- Construire des guides pratiques et facilitateurs, enrichis de conseils, d'exemples et de ressources adaptées aux enjeux locaux.
- Mettre en avant les retours d'expérience et organiser des "éducteurs" biodiversité pour sensibiliser et former sur site.
- Proposer des outils pédagogiques et des supports de communication à destination des élus et des équipes municipales.

Financements dédiés et moyens

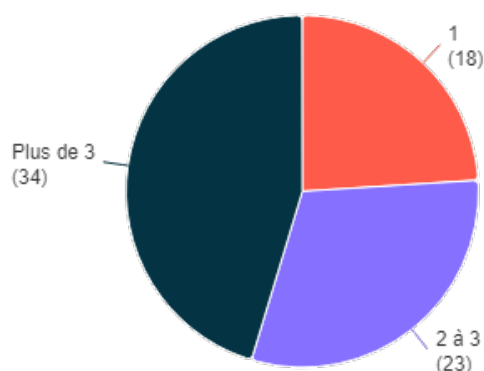
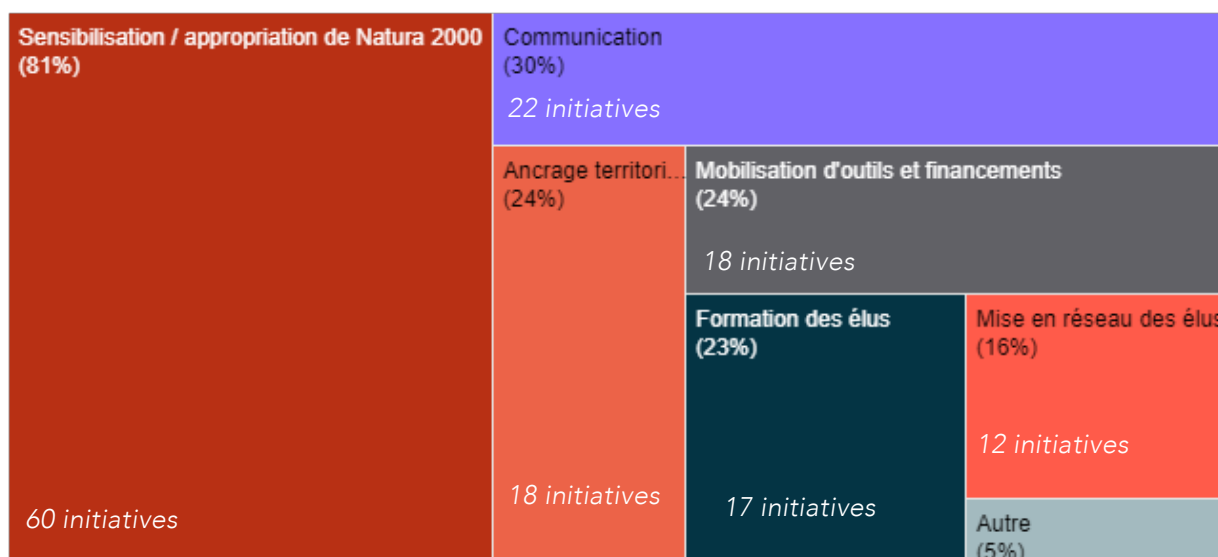
- Pérenniser et renforcer les financements des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et des actions locales, afin d'assurer la continuité et la montée en charge des projets.
- Allouer des moyens humains et financiers suffisants pour accompagner, coordonner et soutenir les initiatives de terrain, notamment pour compenser l'effort consenti par les collectivités.
- Plus de fonds permet plus d'équipes et donc des partenariats avec une ingénierie territoriale solide.

Cet accompagnement pluridimensionnel est la clé pour lever les freins, outiller les élus et garantir la dynamique collective autour de la gestion et de la valorisation des sites Natura 2000.

4. Les initiatives

Thématiques mobilisées par les initiatives

94 initiatives ont été décrites par les répondants. Certaines initiatives recoupent plusieurs thématiques. Un regroupement plus pertinent est présenté à la page suivante.



Nombre d'initiatives portées pour accompagner les élus depuis 2020

Thématiques « autres » :

- Concertation des acteurs autour de la gestion des eaux et rôle de Natura 2000 (Syndicat Mixte Eaux et rivière de l'entre-deux-mers)
- Diagnostic des perceptions et attentes auprès des élus et gestionnaires de sites (DREAL Normandie)
- Expertise flore et habitat (Conservatoire botanique national de Brest)
- Accompagnement de travaux de gestion (Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne)

Politiques publiques visées par les initiatives en lien avec l'ancrage territorial

- Plan de protection de l'atmosphère des agglomérations de Lille et du bassin minier, Stratégie de renaturation,
- Schéma stratégique des espaces récréatifs et de nature du bassin minier, Charte du PNR SE
- SRB, atlas de la biodiversité
- Gestion de l'eau, SAGE
- Assainissement
- Agriculture et alimentation : plan local agricole
- Intégration dans les SCOT PLUI PLU (relecture et modification) / protection de l'environnement et planification
- Projet de territoire
- Participation à des projets locaux avec prise en compte des enjeux Natura 2000
- Suivi de projet de développement de panneaux photovoltaïques au sol
- Action quotidienne visant à l'appropriation. Réalisation d'actions concrètes en appui aux collectivités
- Projets d'aménagement divers

Regroupement des thématiques mobilisées par les initiatives

Ces regroupements résultent de l'analyse d'Auxilia. Les initiatives sont regroupées en 5 catégories

Formation et sensibilisation des élus	
Formation des élus	<ul style="list-style-type: none">- Formation continue des élus à la démarche Natura 2000- Formation spécifique pour la présidence du COPIL- Formation sur les enjeux environnementaux pour les élus locaux- Accompagnement et formation pour améliorer la compréhension de Natura 2000 afin de permettre le passage à l'action
Sensibilisation et information	<ul style="list-style-type: none">- Sensibilisation aux enjeux de protection des habitats sous-marins- Sensibilisation aux enjeux de biodiversité en lien avec les espaces publics et les habitats, pollution lumineuse- Réunions d'informations auprès des élus- Présentation des enjeux Natura 2000 aux nouveaux élus- Organisation de sorties pédagogiques (excursions, canoë découverte, sorties annuelles avec l'ONF, visite des Grottes du Mont Roberge)- Matinée de sensibilisation à l'Angélique des estuaires- Natura 2000 par le jeu, mise en avant des actions d'un syndicat de bassin versant, agriculture et biodiversité- Petit guide Natura 2000- Conférence des maires, rencontre régionale des élus, intervention en conseil municipal
Gouvernance et gestion de projets :	
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">- Co-présidence Natura 2000- Comité de pilotage et de suivi des actions de la charte Natura 2000- Création d'un bureau des collectivités- Mise en réseau des élus dans les COPIL Natura 2000- Création d'une commission interne Natura 2000- Définition d'une stratégie de « portage » des sites Natura 2000

Pilotage des actions	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à la mise en œuvre du Docob (Document d'objectifs) - Projet d'extension du site Natura 2000, des périmètres des sites Natura 2000 - Actions de préservation des espèces rupestres - Élaboration de Plan de Paysage, de programme d'actions
Communication et sensibilisation :	
Communication externe	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une lettre d'information Natura 2000 - Exposition de sensibilisation Natura 2000 - Mobilisation de la dotation aménités rurales pour des projets locaux - Brèves et lettre d'information
Sensibilisation locale	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'information Natura 2000 - Présentation aux habitants et administrés (notamment lors des visites de terrain) - Rencontre de la biodiversité - Création participative d'un livret pédagogique sur les enjeux Natura 2000 - Fêtes de la nature, chantiers nature - Animation « Natura 2000 et élevage »
Concertation et implication des acteurs locaux	
Concertation socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation des enjeux socio-économiques et écologiques en zone Natura 2000 - Mobilisation des acteurs du territoire autour des enjeux de la biodiversité - Concertation locale nécessaire à l'implication dans les projets de connaissance, préservation, restauration, valorisation du patrimoine naturel
Collaboration avec les partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de la gestion par les structures locales et les partenaires institutionnels - Création de réserves métropolitaines de biodiversité et projets autour de la gestion partagée des espaces - Articulation et cohérence des politiques publiques pour une gestion efficiente des aires protégées
Suivi et évaluation	
Suivi des actions	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des actions liées à la charte Natura 2000 - Suivi des projets de gestion et évaluation de l'impact écologique - COPIL, Charte PNR
Évaluation de la sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des actions de communication (réunions d'information, expositions, etc.) - Suivi de la participation des élus et des habitants dans les initiatives

5. Exemples de modalité de partage et diffusion dans les initiatives

40% des initiatives ont été partagées

Citations :

- Les CR des réunions ont été diffusés par mail, l'avancement de la procédure est visualisable sur le site internet Natura du PNRC
- Rapport du programme LIFE en ligne, film LIFE, article en bulletin municipal, article pour les plus belles histoires, article de presse, présentation en comité de pilotage Natura 2000
- Réseaux, réunions, formations
- Le bilan a été diffusé lors du Copil Natura 2000 et aux participants
- Newsletter, webinaire, présentation
- Articles de presse, reportages télé, conférence, publication Facebook
- Petite note récapitulant les enjeux du territoire envoyée aux participants
- Retours d'expériences dans le réseau des animateurs Natura 2000 de la Nouvelle-Aquitaine
- Distribution papier et partage du lien de téléchargement de la version numérique par mail

Réplicabilité des initiatives

La grande majorité des répondants jugent les initiatives **réplicables**, à condition de tenir compte du **contexte local**, de la **mobilisation des élus et acteurs**, et parfois des **partenariats**. Les outils de communication, les temps de concertation et de sensibilisation apparaissent comme les plus facilement transférables

Initiatives jugées largement répliquables		Conditions ou limites à la répliquabilité	
Réunions, rencontres et concertation avec les élus	Réunions d'information, visites de terrain, séminaires régionaux. Concertation en conseil municipal, bureaux des élus, lettres/courriers d'information. Rencontres régionales des élus déjà existantes, mais transposables. Excursions (ex. canoë), soirées débats, animations scolaires, visites de sites.	Dépendance au contexte local	Chaque contexte est différent → adaptation nécessaire. Répliquabilité conditionnée à l'engagement des élus et éleveurs. Nécessité d'un partenariat local (ex. ONF, collectivités). Nécessité de temps disponible pour animateurs et matériels adaptés.
Outils et supports de communication	Bulletins municipaux, blogs, sites internet, newsletters locales. Expositions, outils pédagogiques, fiches de synthèse ciblées pour les élus. Plans de paysage (cofinancés par le MTE), journées thématiques, conférences	Facteurs de réussite	Disponibilité des élus et leur implication. Cohérence géographique des sites avec les collectivités concernées. Appropriation par des actions concrètes sur le long terme. Modalités d'organisation adaptées (similaires mais contextualisées).
Structures et dynamiques collectives	Principe de co-présidence. Réseau d'acteurs engagés avec ambassadeurs référents. Bureau des élus pour les territoires multi-communaux. COPIIL intégrant divers intérêts		
Actions de sensibilisation	Sensibilisation interne des élus. Soirées débats, animations scolaires, suivis participatifs. Rencontres de la biodiversité		

Exemples d'initiatives

Initiative questionnant le portage politique

Co-présidence Natura 2000 / Syndicat mixte EDENN - 2024	
Description	Proposer une co-présidence Natura 2000 au COPIL Natura 2000
Cibles	Élus locaux à la fois membre de l'EDENN, de communes locales et représentant les deux principales EPCI
Pilotage	En interne avec les élus de l'EDENN, la direction et l'animateur
Financements	Aucun – temps animateur
Moyens humains	Temps de l'animateur
Résultats concrets	Meilleure implication des présidentes Partage des tâches Échanges plus riches Meilleure représentativité des EPCI
Partage des résultats	Oui, en réunion régionale
Niveau de difficulté de mise en œuvre	①②③④⑤
Points d'amélioration	NR

Initiative illustrant la nécessité de développer la formation (versus la sensibilisation)

Formation en continu des élus à la démarche Natura 2000 / Syndicat mixte EDENN - 2024	
Description	Présentation du site et de la démarche Natura 2000 avant l'élection à la présidence Natura 2000 et organisation de la visite d'un site
Cibles	Élus EDENN candidats puis élus à la présidence Natura 2000
Pilotage	En régie
Financements	Via l'animation Natura 2000 du poste d'animateur
Moyens humains	Temps de l'animateur
Résultats concrets	Élection et meilleure prise en charge de la présidence Natura 2000 Participation aux webinaires de l'inter-réseau (volonté de suivre les problématiques liées à Natura 2000) Participation aux réunions régionales des élus Natura 2000 (meilleure implication)
Partage des résultats	Non
Niveau de difficulté de mise en œuvre	①②③④⑤
Points d'amélioration	NR

Initiative illustrant la possibilité de redécouvrir son territoire en s'appuyant et développant l'esprit d'équipe

Excursion canoé – découverte de l'estuaire de la Vilaine / Eaux & Vilaine - 2024	
Description	Proposer aux élus du territoire une sortie canoé pour découvrir de manière différente les enjeux liés à Natura (mais pas que), intégrée aussi dans les initiatives relais de l'eau (lien eau et sport avec JO 2024)
Cibles	Élus des sites Natura 2000
Pilotage	Eaux & Vilaine
Financements	Natura 2000
Moyens humains	1 stagiaire, 2 personnes en interne à Eaux & Vilaine, 2 personnes du club de canoé
Résultats concrets	Meilleure compréhension des enjeux environnementaux par les participants.
Partage des résultats	Oui, note récapitulante les enjeux du territoire envoyée aux participants

Niveau de difficulté de mise en œuvre	①②③④⑤
Points d'amélioration	Initiative qui sera peut-être renouvelée avec d'autres types de mobilité douce (randonnée pédestre, vélo)

Témoignages de (facteurs de) réussites

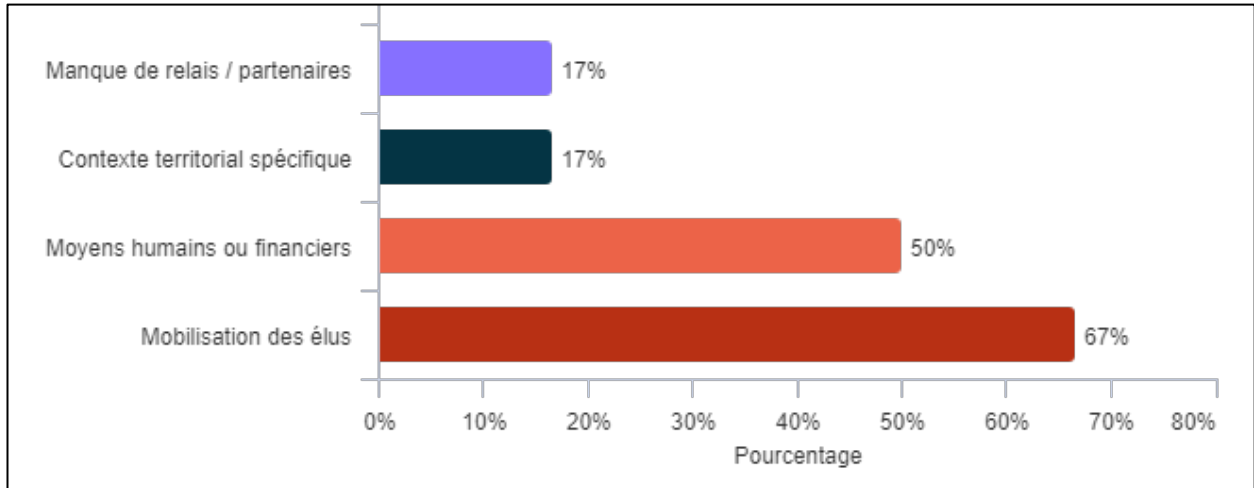
Au-delà des gains écologiques, plusieurs facteurs de succès sont partagés par les répondants, concernant des initiatives menées.

Mobilisation des élus	Améliorer de la coordination et permettre une prise de parole collective au sein du COPIL Natura 2000	<p>« La création du bureau des élus Natura 2000 (élus volontaires des collectivités territoriales locales, en charge de l'environnement des communes du site, autour d'une position commune au sujet de Natura 2000 - en prévision de réunions d'importance par exemple) a été un succès, car il permet à la présidence du COPIL de porter les voix de plusieurs élus, réduisant leur isolement face aux réticences des acteurs locaux. »</p> <p>« Le bureau et la convention permettent un dialogue régulier et une bonne coordination »</p> <p>« Le bureau des élus Natura 2000 est une réussite car permet à la présidence du COPIL Natura 2000 de porter seul.e les voix de plusieurs. L'él.u.e en charge de la présidence se sent également moins seul.e face à des acteurs qui peuvent être réticents aux enjeux Natura 2000. »</p>
	Organiser des visites, favoriser les échanges entre pairs et l'engagement dans Natura 2000 par des réunions de proximités qui permettent des échanges constructifs Impliquer les élus dans la démarche	<p>"Les réunions de proximité avec les élus et les visites sur le terrain permettent des échanges constructifs."</p> <p>« L'impact visuel d'une visite terrain opère beaucoup mieux sur un élu que n'importe quelle réunion ou formation en salle »</p> <p>« Prise de conscience des enjeux environnementaux améliorée de manière conséquente par les élus et les techniciens »</p> <p>« La réunion d'information était intéressante pour rencontrer certains élus que je ne connaissais pas (107 communes sur le site Natura 2000) et faire du lien »</p>
Mobilisation territoriale (habitants et partenariats)	<p>Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux écologiques de Natura 2000</p> <p>S'appuyer sur un relai médiatique pour renforcer l'appartenance et la fierté locale</p> <p>Renforcer l'acceptation locale</p> <p>Rencontrer et faire du lien entre les communes / parties prenantes d'un même site Natura 2000</p>	<p>« Le travail collaboratif et l'appui sur des partenaires locaux est un facteur de succès »</p> <p>« Nous avons eu la chance d'avoir un relais médiatique significatif sur les actions portées. L'action en devient d'autant plus reconnue, générant reconnaissance et fierté locale »</p>

6. Freins et difficultés

Freins et difficultés identifiés par les répondants ayant renseigné une ou plusieurs initiatives (le détail des verbatims est présenté plus loin)

Quels freins ou difficultés avez-vous rencontrés dans la mise en œuvre de vos initiatives ?



Manque de relais

- Manque de communication sur les projets
- Difficulté à trouver des partenariats



Contexte territorial

- Superposition de Natura 2000 sur plusieurs communes
- Divergences d'opinions sur les enjeux écologiques
- Difficulté de concertation entre les acteurs



Moyens humains et financiers

- Manque de temps
- Moyens financiers de plus en plus limités
- Difficulté à mobiliser des financements/construire des dossiers



Mobilisation des élus

- Disponibilité / agenda chargé
- Difficulté à pérenniser l'engagement dans la durée
- Complexité des projets à monter
- Manque d'intérêt pour la thématique

Mobilisation des élus	Verbatims
<ul style="list-style-type: none"> -Peu d'élus sont initialement motivés ou disponibles pour suivre les projets Natura 2000, souvent en raison de leur emploi du temps surchargé. -Il existe un fossé entre l'engouement des élus et leur implication réelle dans les projets. Les élus sont souvent plus engagés au début, mais la mobilisation peut diminuer avec le temps. -Certains élus n'ont pas relayé l'information efficacement auprès de leurs administrés, limitant ainsi la portée des initiatives. -Les changements d'agenda, notamment pendant les périodes pré-électorales, ont pu ralentir l'engagement des élus. De plus, les élus sont souvent peu disponibles en raison de leurs multiples mandats. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les élus sont souvent très pris et nos initiatives passent facilement au second plan pour leur participation. -Les élus sont souvent peu disponibles, la thématique biodiversité passe encore après les autres bien souvent. -Le contexte des finances publiques ne permet pas toujours de compléter les plans de financement, les communes étant parfois très petites et n'ayant pas la possibilité de participer. -Le mot Natura 2000 n'est pas très apprécié sur une partie du territoire. -La mobilisation des élus a été moteur les premières années du bureau mais s'essouffle dans la durée, certainement par manque de lien entre l'animateur Natura 2000 et les élus. -La charge de travail des agents Natura 2000 est déjà conséquente, on doit dégager du temps pour cette action supplémentaire.
<p style="text-align: center;">Moyens humains et financiers :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> -Les moyens financiers sont souvent très limités, ce qui restreint la capacité à organiser des événements ou à mettre en œuvre des actions efficaces. -La complexité des procédures administratives, notamment pour les fonds européens et les fondations privées, peut freiner les initiatives. Les exigences élevées pour justifier les projets, même pour des montants modestes, représentent un obstacle majeur. -Les projets de renaturation nécessitent du temps et du budget qui ne sont pas disponibles. -L'accompagnement des élus est perçu comme une charge supplémentaire au travail des animateurs et animatrices Natura 2000. Cela pose un problème notamment pour individualiser les contacts avec les mairies et leurs élus. -Partenaires et relais : <ul style="list-style-type: none"> -Le manque de partenaires, notamment des associations ou des experts scientifiques, est un frein dû à des contraintes de temps et de pression politique. -Certaines communes ne communiquent pas assez sur les projets, et des initiatives locales n'atteignent pas le public cible en raison d'une faible participation. -Contexte territorial spécifique : <ul style="list-style-type: none"> -Le découpage du territoire en plusieurs communes et intercommunalités complique la mise en œuvre de projets uniformes. Certaines zones, comme les grandes cultures, sont moins propices aux actions environnementales, ce qui rend la gestion difficile. -Les divergences d'opinions entre les habitants, les usagers, et les élus sur les enjeux écologiques rendent la concertation complexe. Certaines zones, comme le Marais poitevin, ont rencontré une forte opposition, notamment de la part des agriculteurs, ce qui a ralenti l'adhésion au projet 	

7. Notre regard synthétique sur les initiatives

Un contraste significatif entre les résultats des entretiens de cadrage et le recensement des initiatives...

D'abord, il y a bon nombre d'initiatives indispensables, nécessaires et qui sont bien faites

- Une majorité d'initiatives répondant aux missions et objectifs « réglementaires » comme :
- Des prescriptions de protection : elles convainquent les convaincus mais ne mobilisent pas suffisamment largement
- Présentation de la démarche Natura 2000 (réunions, newsletter, ateliers, guide...), de sa gouvernance (complexe...)
- Accompagnements individualisés de quelques communes au regard des enjeux et possibilités Natura 2000
- Sensibilisation des scolaires
- Mise en réseau « réglementaire »
- Sensibilisation, formation, information des nouveaux élus
- Présentation de Natura 2000 en tant que support et liens avec d'autres politiques environnementales (CC Touraine Ouest Val de Loire)

Certaines initiatives apparaissent parfois un peu éloignées des enjeux comme des concerts, des balades, des animations pour les enfants... Si elles ne sont pas éloignées de la philosophie Natura 2000, dans un contexte d'urgence en lien avec la biodiversité, elles peuvent paraître peu efficaces au regard des objectifs poursuivis, et dans la perspective d'amplifier la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques territoriales

Si les initiatives « de base » (sensibilisation, formation...) répondent bien aux enjeux identifiés (mise en réseau des élus, communication, formation, ancrage territorial), peu répondent à des enjeux identifiés lors des entretiens de cadrage comme :

- Faire de la biodiversité, de Natura 2000 un terrain d'expression politique, de projet de territoire, donc de visibiliser les services de la biodiversité comme réponse aux autres enjeux publics, comme soutien des autres politiques publiques
- Utiliser le pair à pair (élus) pour conforter la prise en compte et élargir le périmètre des élus
- La mutualisation de gouvernance ou leur articulation peuvent y contribuer
- La mobilisation des acteurs absents (ou insuffisamment impliqués) : comme les chasseurs, agriculteurs, associations, entreprises. Et la nécessité de les inclure dans la co-construction et la gestion

Néanmoins, des initiatives embarquent certains des enjeux identifiés lors des entretiens de cadrage :

- Travail technique en amont des révisions des exercices de planification (projet de territoire intégré) - Métropole Aix Marseille Provence - Grand Site Concors Sainte-Victoire ; Saint-Malo Agglomération.
- Intégration des enjeux Natura 2000 dans le projet de territoire (CC Bresse Haute Seille)
- Intégration systématique de la biodiversité dans les projets d'aménagements (Loire Forez agglomération)
- Concertation ciblées (chasseurs, agriculteurs... - SM Eaux et rivière de l'entre-deux-mers) ; identification des freins et voies de contournement des oppositions. Avec des résultats comme : le partage de tâches (SM EDENN PDL) ; l'amélioration du dispositif (élévation du niveau de compétence en matière de concertation)
- Travail régulier entre pairs (mais centré a priori sur l'environnement) : « Lundis des élus » (CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime), groupe d'élus référents pour construire des positions communes (attention au vase clos !)
- S'appuyer sur les spécificités et fiertés (Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel ; CA Rochefort Océan) locales : excursion canoé (team building, (re)découverte de son territoire... - CC

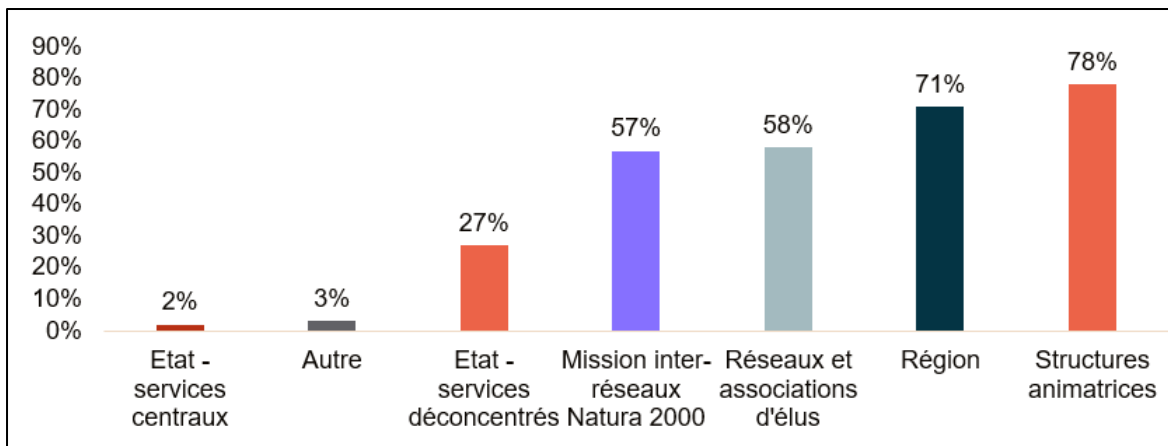
Presqu'île de Crozon-Aulne maritime) ; visites avec l'ONF (CC Touraine Ouest Val de Loire - tous les 2 ans...)

- Mise en visibilité des sites auprès du grand public (Fête de la Nature - 2 maires, 2 éleveurs – CA Rochefort Océan)
- Embarquer une « autorité » de proximité, vecteur de crédibilité et peut-être de confiance auprès des communes (Sous-préfète mobilisée pour la dotation aménités rurales) – Seine Normandie Agglo

« On n'a pas appris à travailler avec les élus ». Cette remarque au cours d'un échange nous semble à prendre en compte impérativement. La figure de l'élu (des collectivités) est diverse (politiquement, psychologiquement et socialement, territorialement...), son pouvoir mal connu, parfois même par les intéressés eux-mêmes... mais aussi par un certain nombre d'animateurs, jeunes, avec une formation d'écologue qui ne les prépare pas aux contextes politiques, à la concertation, aux jeux d'acteurs...

8. Acteurs clés identifiés par les répondants

Qui sont, selon vous, les acteurs clés dans l'accompagnement des élus ?



Les élus qui ont répondu n'ont généralement pas répondu sur la question des acteurs. Quelques-uns ont précisé dans les remarques qu'ils ne connaissaient pas les acteurs, qu'il aurait fallu les lister pour qu'ils puissent répondre à nos questions.

Les animateurs Natura 2000 ont remonté des acteurs (notamment la mission inter-réseaux et la structure animatrice Natura 2000 dans les acteurs moteurs qui reviennent souvent).

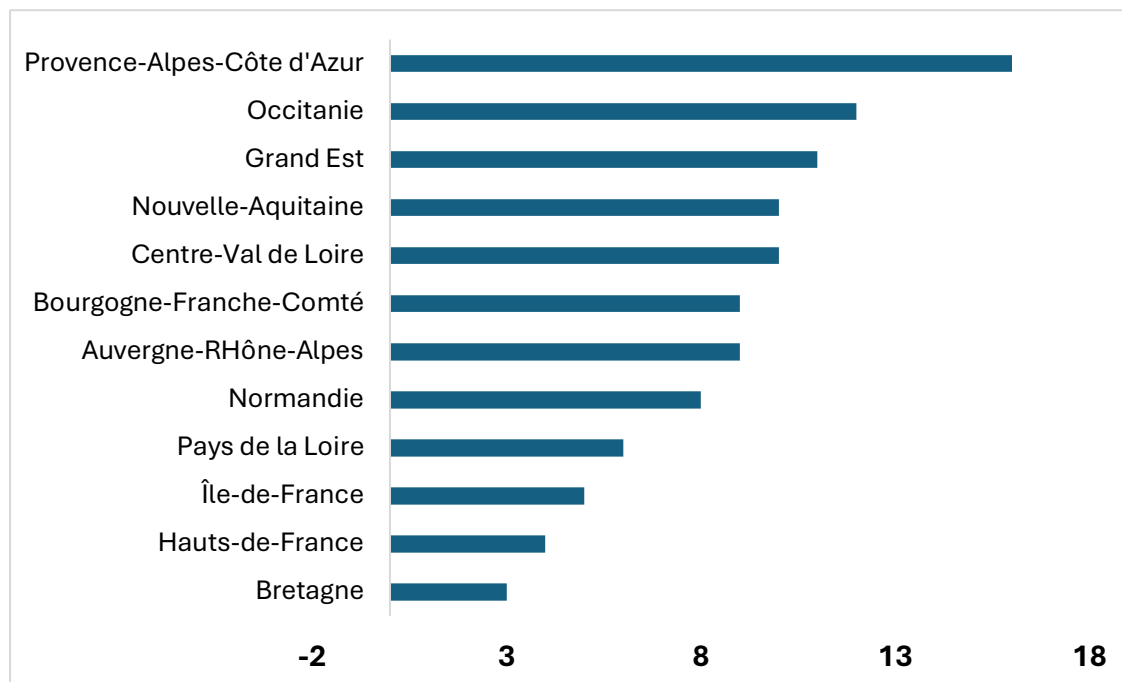
Dans l'ensemble, les acteurs économiques qui défendent leurs intérêts sont perçus comme freinant. Les intérêts économiques sont opposés (ou au moins différenciés) des intérêts de la "nature". Néanmoins, dans certains cas, des acteurs économiques (chambre d'agri, fédération de voile), sont qualifiés de moteurs car ils sont "engagés". L'un des répondants parle d'engagement moral.

Concernant les élus Natura 2000, c'est un peu quitte ou double : soit ils sont motivés, se rendent disponibles, animent le COPIL Natura 2000. Soit, au contraire, ils sont absents, ne viennent pas aux réunions ou alors viennent en réunion mais en position de "contre" car ils sont "anti-Natura 2000" et "anti-écologie".

Enfin, concernant la Région, certaines semblent être de vrai soutien car elles mettent en réseau, elles diffusent de la communication sur les sites Natura 2000, d'autres sont absentes mais elles ne sont pas considérées comme un frein pour autant.

Les régions sont souvent citées comme des acteurs moteurs. Elles sont identifiées comme chef de file Natura 2000 pour certains répondants, et pour leur rôle de coordinateur, financeurs, et d'organiseurs de rencontres régionales. La réactivité de certaines régions est relevée.

Régions où la Région est citées comme un acteur clé dans l'accompagnement des élus



Les facteurs de réussite soulignés avec les Régions

- Le dynamisme depuis la reprise de la compétence (AURA)
- Le chef de filât Natura 2000
- Moteur à travers sa politique de transition écologique (CVL)
- Organise des rencontres régionales entre élus Natura 2000 (Normandie, PACA)
- Coordination, communication, en particulier sur les aménités rurales et leur utilisation par les communes (PACA)
- Dynamise les actions, met en relation les différentes structures (Occitanie)
- Soutien de la démarche et Renseignement auprès du ministère (PDL)
- Rôle de soutien dans les projets (BFC)
- Acteur à l'écoute et financeur (HdF)
- Prise en compte des besoins des différents acteurs qui gravitent autour du site Natura 2000, réactif et à l'écoute (Ile de France)

Les points d'amélioration exprimés envers les Régions

- Dans une région de la taille d'AURA, et sur des sites N2000 de petite taille et éloignés des sièges de la région, l'accompagnement de la région est "lointain", d'autant plus que les élus locaux ont du mal à se mobiliser. Pour nous, cette locale est pourtant la plus à même d'être efficace, et c'est dans ce cadre qu'un accompagnement nous sera utile.
- Le président de COPIL (élu régional) n'a jamais répondu à mes demandes d'organisation de COPIL et la Région ne fait rien pour le remplacer (Nouvelle-Aquitaine).

La mission inter-réseaux Natura 2000 est systématiquement citée comme un acteur moteur dans l'accompagnement des élus Natura 2000.

Un certain nombre d'actions menées par la mission inter-réseaux sont jugées utiles par les répondants :

- Relais de webinaire, d'information, de formation et d'évènements à destination des élus
- Relais et partage d'outils (plaquette aménités rurales, guide des élus Natura 2000)
- Production de documents et ressources à destination des élus
- Organisation des journées de rencontre, journée des élus Natura 2000, lettre des élus, etc.
- Lettre des élus
- Élaboration d'une stratégie d'accompagnement des structures animatrices dans cette mission

Les principaux facteurs de réussite issus de la Mission et soulignés par les répondants :

- Les outils de communication sur lequel s'appuyer et facilement diffusables ;
- Le partage de son expérience qui aide à planifier les actions des sites ;
- L'apport de lien, de moments d'échanges et les webinaires qui permettent la montée en compétences de l'ensemble des techniciens et des élus

Un point d'amélioration est également évoqué : la bonne transmission des informations de la Mission vers les animateurs/trices des sites et les président.es de COPIL

Des acteurs moteurs freins ou absents sont identifiés

Parmi les **acteurs moteurs identifiés**, suivant les contextes, sont cités :

- Les associations naturalistes comme la LPO
- Les Chambres d'agriculture et agriculteurs engagés
- Les Collectivités territoriales, Département, Région (Pays de la Loire, Occitanie, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie)
- Les Conservatoires botaniques et Conservatoires d'espaces naturels
- Les élus impliqués, présidents de COPIL impliqués, réseaux d'élus « Maires pour la planète »
- Une Fédération de voile
- Life intégré Marha
- La Mission inter-réseaux, structure animatrice Natura 2000 et les animateurs Natura 2000
- Les Parcs Naturels Régionaux
- Les usagers

Dans les **acteurs freins** identifiés, sont cités :

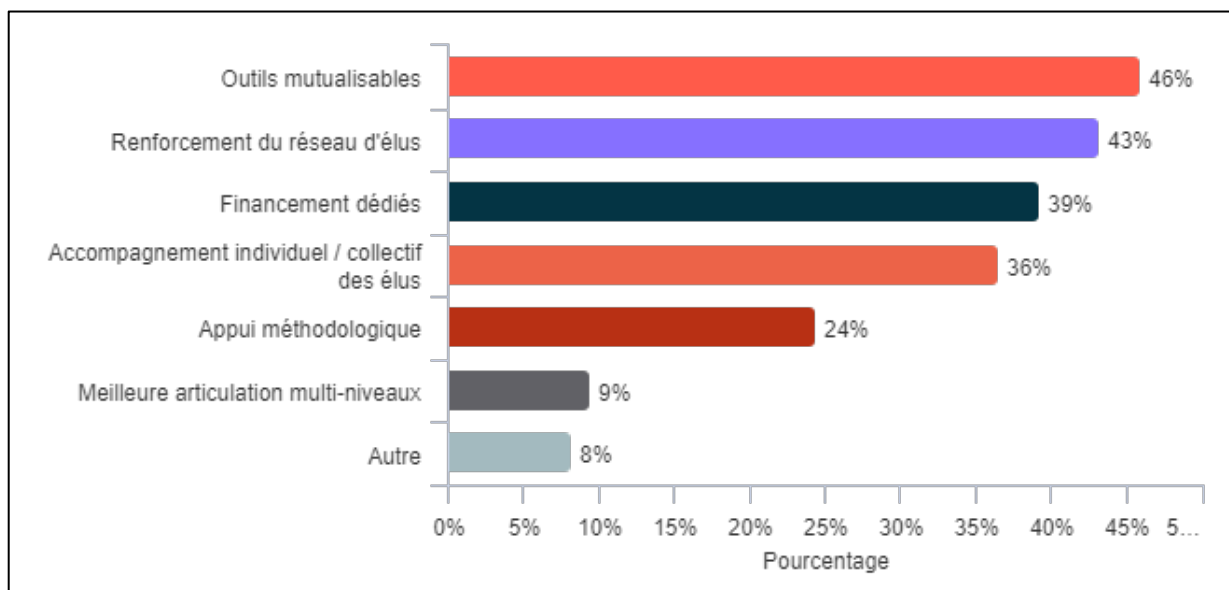
- Élus et en particulier ceux de la chambre d'agriculture, les élus anti-Natura 2000 / anti-écologie membres du COPIL
- ONF
- Président du COPIL
- Représentant d'activité, syndicat agricole, syndicat forestier privé, industriels limitrophes de la Natura 2000, Centre Régional de la Propriété Forestière

Dans les **acteurs absents** identifiés, sont cités :

- Associations locales
- Cabinet de la Région
- Cellule inter-parcs nationaux
- Milieu agricole
- Réseaux et associations d'élus, élus en général, élus membres du COPIL en particulier
- Les associations d'usagers et de loisirs

9. Les besoins exprimés

Quels types de besoins identifiez-vous ?



Exemples d'outils évoqués :

- Plaquettes d'information simplifiées
- Supports vidéo
- Mallettes pédagogiques
- Outils de présentation de Natura 2000
- Fiches techniques

Analyse des besoins :

- Besoins de renforcement du réseau des élus :
- Renforcer la mobilisation des élus autour de Natura 2000, notamment en leur offrant des opportunités de formation et d'échange.
- Créer des journées dédiées à l'échelle régionale ou départementale pour que les élus puissent se rencontrer, partager leurs expériences et mieux comprendre les enjeux.
- Élargir la participation des élus municipaux (au-delà des présidents de COPIL).
- Développer des réseaux locaux d'élus, notamment à l'échelle régionale ou interdépartementale, pour encourager la solidarité et l'engagement collectif.

« Les élus Natura 2000 sont plus forts s'ils peuvent échanger et qu'ils voient que le réseau national / régional existe. »

« L'idée d'un "club" type TEN serait le bienvenu. »

« Il n'y a pas à ma connaissance de réseaux d'élus se consacrant à la biodiversité. Cela pourrait permettre une émulation sur ce sujet. »

Besoins de financements dédiés :

- Accroître la disponibilité de financements pour soutenir les actions liées à Natura 2000, notamment pour des projets plus modestes.
- Simplifier l'accès aux fonds européens, notamment pour les projets de faible envergure.
- Mettre en place des financements dédiés à la formation et à la sensibilisation des élus, et à l'accompagnement des actions locales.

- Des financements pour des sorties terrain afin de montrer des bonnes pratiques aux élus et renforcer leur engagement

Besoins d'outils mutualisables :

- Développer des outils de communication et pédagogiques mutualisables pour les élus, comme des plaquettes d'information et des vidéos de sensibilisation.
- Créer des outils simples et accessibles expliquant les enjeux de Natura 2000, le rôle des élus et de l'animateur Natura 2000.
- Mutualiser les expériences entre sites pour gagner du temps et renforcer la cohésion dans la mise en œuvre des actions.
- Développer des outils communs à différents sites, comme des guides ou des fiches techniques pratiques.

Besoins pour une meilleure articulation entre les niveaux :

- Améliorer la coordination entre les différents niveaux d'acteurs impliqués (élus, administrations locales, etc.).
- Faciliter l'articulation entre les sites Natura 2000 à travers une meilleure communication et une structure de gouvernance adaptée.
- Encourager la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les politiques publiques locales, comme les SCOT, PLUI, et les projets de territoire des EPCI.
- Mettre en place des moyens dédiés pour mieux coordonner les actions entre les élus et les gestionnaires de sites Natura 2000.

« Faire partie d'un projet plus grand que sa commune. »

« Les élus présents sur différents EPCI n'ont pas forcément de cohésion entre eux. »

« Intérêt que les élus puissent s'entraider (questionnements, leviers...), agir de manière commune sur le territoire pour des actions mutualisées, plus pertinentes à l'échelle du site Natura 2000. »

Besoins d'appui méthodologique :

- Offrir un soutien pour faciliter la gestion des dossiers complexes, comme les contrats Natura 2000, et pour aider à la mise en œuvre des projets sur le terrain.
- Fournir un accompagnement individualisé, notamment pour les présidents de COPIL, pour les aider à prendre en charge la gestion des projets et la coordination avec les autres acteurs.
- Mettre en place des formations spécifiques pour les élus, notamment sur leur rôle dans les COPILs et l'intégration des enjeux biodiversité dans les projets locaux.
- Fournir des conseils pratiques pour l'organisation des journées dédiées aux élus et pour optimiser leur participation dans les projets Natura 2000.

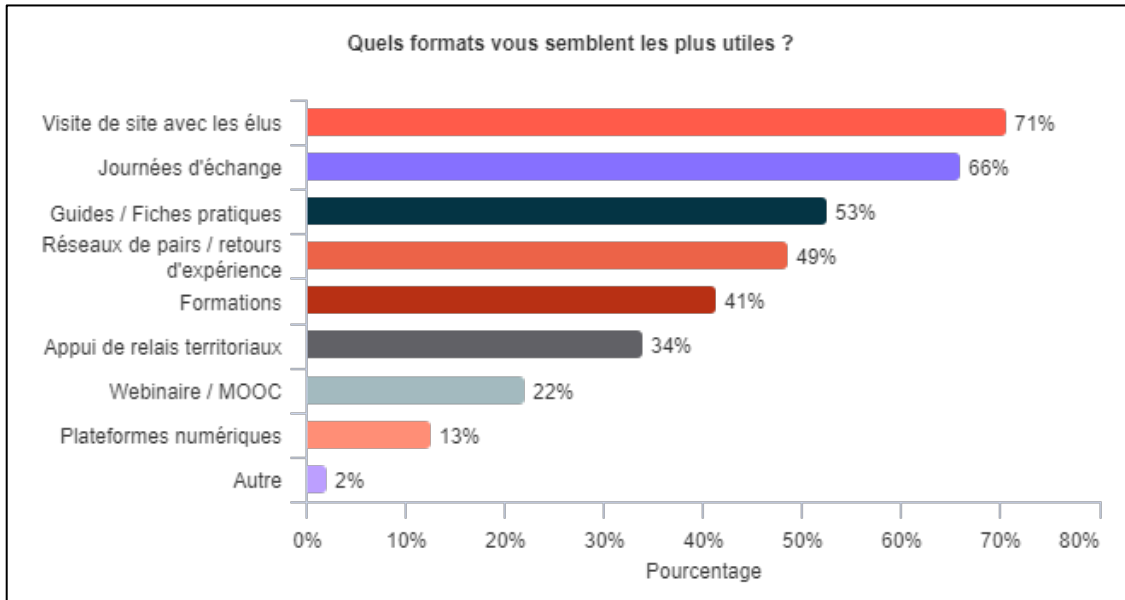
« Organiser des événements de type « mini-conférences des maires » ou des moments de rencontre et de discussion. »

« Les élus devraient avoir des opportunités pour échanger sur les problématiques rencontrées et sur la manière dont Natura 2000 est intégré dans les politiques locales. »

« Favoriser une dynamique collective & montée en compétences »

Les répondants soulignent la **nécessité d'une mobilisation accrue des élus**, avec une gestion des référents plus ciblée, car certains sont responsables de trop de sites (jusqu'à 4). Il existe une **faible cohésion entre les élus de différents EPCI** et une faible appartenance au réseau, notamment sur les sites locaux. Il est important d'**intégrer plus d'élus dans les COPILs** et d'**étendre la participation au-delà des présidents**.

Les répondants ont identifié les formats les plus utiles :



10. Synthèse

Les enjeux

Synthèse croisée de l'analyse de l'enquête et des entretiens de cadrage :

Lisibilité et rôle de l'animateur Natura 2000 à renforcer. Parallèlement une approche de montée en compétence des animateurs semble souvent nécessaire

Renforcement du portage politique et appropriation locale : Les élus locaux sont des acteurs clés pour la réussite de Natura 2000. Cependant, le manque de portage politique dans Natura 2000 est un frein, lié à des agendas chargés, un manque d'intérêt et à la multiplicité des projets. Certaines zones rencontrent le risque d'une gouvernance fermée, avec des acteurs qui se retrouvent entre « convaincus ».

Besoins en formation et en accompagnement : Les animateurs Natura 2000 ont un besoin récurrent de formation et de soutien, incluant des formations de proximité, des outils pédagogiques, des guides et des éléments de langage pour faciliter la communication, la mobilisation des élus et la prise de décision. Néanmoins les taux de participation des élus aux formations restent faibles et insuffisants.

Actions de communication et sensibilisation : Les actions de communication sont majoritaires et considérées comme essentielles pour accroître la prise de conscience, tant auprès des élus que des citoyens. Les répondants sont en demande d'outils et de kits de communication adaptés, d'utiliser des récits inspirants et de valoriser les actions locales pour renforcer la fierté territoriale.

Mise en réseau et collaboration : Un réseau d'élus et une meilleure collaboration entre les différents niveaux de gouvernance sont nécessaires. Le partage des bonnes pratiques et l'apprentissage entre pairs peuvent aider à surmonter de nombreux obstacles.

Défis financiers : Les problèmes liés au financement et aux ressources disponibles sont omniprésents. La pérennité des financements et les difficultés pour mobiliser des ressources doivent être résolues, notamment pour garantir la mise en œuvre des actions après 2027.

Par voie de conséquence, nous soulignons des enjeux sous-jacents :

- Apprivoiser la connaissance et la transversalité entre l'ensemble des enjeux d'un territoire et celui particulier de la biodiversité (co-bénéfices, objectifs et moyens partagés...) pour aller plus loin que les actions « sympas » ou greenwashing mais insuffisamment ambitieuses (intégration de Natura 2000 dans les politiques locales plus larges, comme l'aménagement du territoire, le tourisme, et la gestion de l'eau, l'économie... ; valorisation des sites...)
- Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs (animateurs, élus, organisations...), et l'articulation entre les différentes échelles territoriales (locale, régionale, nationale) : coordination entre les communes, les intercommunalités, les régions, et l'État (facilitant l'intégration des politiques de biodiversité dans les stratégies territoriales plus larges)
- Le portage Natura 2000 (co-portage, binômes technico-politique...) au niveau local et le rôle des Régions
- Les rôles des membres du Réseau national Natura 2000, notamment dans leur dialogue et leur action vis-à-vis du législateur ou de l'exécutif national, de courroie de transmission du national vers le local et inversement) pour rapprocher un peu plus les échelles techniques et institutionnelles (dont les actions d'anticipation des éventuelles évolutions réglementaires, notamment les conséquences du Règlement sur la restauration de la nature de l'Union européenne)
- (Les limites de) la contractualisation volontaire : une approche ancrée localement, tenant compte des spécificités territoriales et des réalités locales, mais ambitieuse

11. Nos recommandations

Pistes d'actions issues de l'analyse de l'enquête et des entretiens de cadrage.

Les approches à fort potentiel

- Renforcer la gouvernance et le leadership : Encourager la co-présidence et la création de bureaux d'élus pour assurer une gestion partagée et renforcer le dialogue entre les acteurs. Impliquer davantage d'élus dans les comités de pilotage (COPIL) et favoriser la participation au-delà des présidents.
- Sensibiliser par l'engagement direct : organiser des visites de terrain, des sorties pédagogiques et des rencontres régionales pour permettre aux élus de mieux comprendre les enjeux et de se connecter plus concrètement à Natura 2000.
- Collaboration avec les acteurs locaux : Renforcer les partenariats avec les agriculteurs, les chambres consulaires, les associations environnementales et de nouveaux acteurs locaux pour assurer la durabilité des projets et garantir leur efficacité (entreprises ; associations hors champ environnemental...)
- Soutien financier et logistique : Assurer un financement dédié et simplifié pour les projets locaux et garantir l'accessibilité des fonds européens, notamment pour les initiatives de plus petite envergure.
- Accompagnement à long terme : Assurer un accompagnement individualisé pour les sites, les élus, notamment ceux impliqués dans des rôles de leadership comme les présidents de COPIL,

afin de les soutenir dans la coordination des projets et leur relation avec les autres parties prenantes.

- De manière assez transversale, insister sur les actions de co-développement et le travail de pair à pair avec les élus
- Dé-siloter la biodiversité : visibiliser et développer les approches multi-bénéfiques et sectorielles des actions en faveur de la biodiversité (favorise l'expression politique générale)

Les approches support

- Renforcer le volet formation (versus sensibilisation) : former les techniciens et animateurs (et les élus) en s'appuyant sur l'existant :
 - o Au rôle des élus, de leur pouvoir, de leur écosystème, à l'instabilité politique... (« apprendre à travailler avec les élus »).
 - o À la concertation/participation/négociation
- Améliorer la communication : Utiliser les médias locaux pour relayer les actions menées et valoriser les projets de Natura 2000. Maintenir une communication régulière pour améliorer la visibilité des projets et susciter une plus large adhésion.
- Outils et ressources pour les élus : Développer des ressources pratiques comme des kits d'information, des vidéos pédagogiques et des outils simples d'explication du dispositif Natura 2000 pour aider les élus dans leur gestion des projets.
- Renforcer les réseaux : Créer des réseaux d'élus à l'échelle régionale ou interdépartementale pour encourager l'engagement collectif et renforcer la solidarité entre élus.
- Mieux utiliser la dotation pour les aménités rurales

ANNEXE 3 – Synthèse des ateliers

Atelier de travail n°1

16/09/2025

Participants :

- Auxilia : Amélie Pillet, Emmanuel Cau, Nina Larcher
- FPNRF : Eric Brua
- OFB : Sebastien Flores, Fabrice Bosca, Sandra Runde-Cariou
- FCEN : Sacha Poultier
- RNF : Florent Taberlet
- MTE : Alphonse Versaveau, Jérémy Le Ray
- RGSF : Clara Zemman
- Mission inter-réseaux : Aurélie Philippeau

Excusés :

- Régions de France : Olivia De Maleville

1. Réactions et complétudes des résultats d'enquête

La discussion a débuté par des retours sur l'analyse des entretiens et les résultats de l'enquête.

Il a été souligné la nécessité de clarifier la formulation "moyens de l'État" en rappelant le transfert de compétences de l'État vers les régions dans le cadre de la gouvernance Natura 2000. Un point manquant dans les enjeux financiers identifiés est la mobilisation de la dotation aménités rurales, qui devrait être mieux mobilisée par les élus.

Le recours aux réseaux des Agences Régionales de la Biodiversité (ARB) a été suggéré comme un appui possible à la formation des élus.

Il a été relevé un manque de connaissance sur "qui fait quoi" dans Natura 2000 depuis la décentralisation, un sujet qui concerne les régions. Sur le plan sémantique, il a été suggéré de parler de "mobiliser" la dotation plutôt que de "l'utiliser".

Un participant a insisté sur l'importance de se mettre à la place des élus et de mieux cerner leur typologie. Il s'est interrogé sur la compréhension et l'appropriation du terme "Natura 2000" par les élus et a suggéré d'étendre les enjeux au-delà de Natura 2000 pour inclure la biodiversité, le changement climatique de manière à intéresser les élus. Il a noté que si le comité de pilotage devrait être le lieu central de discussion, ce n'est pas le cas dans la réalité. Il propose de faire le lien avec le réseau des ARB et les biodiv' tours ou les DD tours pour le volet mobilisation des élus / formations des élus.

L'OFB prévoit d'adhérer à l'association Mairie 2000 via les associations départementales des maires pour accéder aux catalogues de formation des élus (<https://mairie2000.asso.fr/>). Une mutualisation pourrait être envisagée dans le cadre de la stratégie. Le sujet du foncier sera également exploré par l'OFB en lien avec Natura 2000.

Auxilia rappelle que ce questionnaire était destiné aux acteurs porteurs d'initiatives à destination des élus. 70% des répondants sont des animateurs de site Natura 2000 et 20% des élus.

Un des membres de l'atelier a rappelé la faible représentativité de l'enquête avec seulement 30 élus répondants. Les résultats ne sont pas surprenants et confirment des éléments déjà bien identifiés (besoins, freins, etc.) et que la véritable question est celle du changement d'échelle et de la "massification" des actions. Il a pointé le décalage entre le nombre conséquent d'élus et d'animateurs à former et les moyens constants des réseaux d'animation territoriale.

Autres suggestions : s'appuyer sur d'autres partenaires comme le CNFPT, bien qu'il ait été précisé plus tard dans les échanges écrits que le CNFPT ne forme pas les élus directement.

L'idée de rendre les élus fiers de leurs sites et d'analyser les politiques publiques sur lesquelles ils se mobilisent le plus a été mise en avant.

Une participante présente la publication à venir d'un mémento terre-mer, qui met en lumière l'articulation des politiques publiques en mobilisant Natura 2000 comme levier. Elle rappelle également les travaux menés dans le cadre du programme Life Marha, notamment les formations et webinaires développés.

Une intervention souligne que le sujet de la restauration écologique est en plein développement et qu'il pourrait élargir les marges de manœuvre des élus, en dépassant une approche strictement technique.

Plusieurs participants insistent sur l'importance d'associer les régions, considérées comme un levier efficace pour toucher l'ensemble des réseaux d'animateurs et d'élus. Il est proposé, pour les prochains ateliers, de solliciter les représentants de Régions de France impliqués dans le COPIL du centre de ressources.

La discussion s'est ensuite structurée autour de la question : « pourquoi mettre en place une stratégie de mobilisation des élus Natura 2000 ? ». Les participants ont exprimé les éléments qui leur paraissent essentiels.

Concernant le rôle des régions et des élus, il est souligné que l'échelon régional doit être davantage intégré de manière opérationnelle dans l'élaboration de la stratégie, notamment en matière d'accompagnement et de formation. Il est également affirmé que la stratégie ne doit pas arbitrer les priorités d'action, ce rôle revenant aux élus. Il est recommandé de s'appuyer sur des exemples réussis et de développer des outils territoriaux innovants, comme des dispositifs de microfinancement local, afin de dépasser les approches classiques centrées sur la gouvernance. Les élus doivent ainsi avoir la capacité de piloter directement certains enjeux structurants, tels que le foncier ou la participation citoyenne.

La nécessité de clarifier les objectifs assignés aux élus est mise en avant, afin de déterminer les actions à engager. Il est également proposé de construire un discours plus positif autour de Natura 2000, en valorisant notamment les outils financiers existants, comme les MAEC.

Un participant suggère de cibler en priorité les élus les moins engagés, situés « au milieu du spectre », en mobilisant des canaux de confiance tels que les associations de maires et les échanges entre pairs.

La question de la massification est posée : comment toucher une part significative des élus, de manière durable ? Il est proposé de s'appuyer très en amont sur les régions pour améliorer la couverture territoriale et mieux répondre aux besoins locaux. Dans cette perspective, l'importance d'un message commun et cohérent porté conjointement par l'État et les régions est soulignée.

Il est également proposé de s'inspirer des travaux menés dans le cadre du programme Life Marha sur la gouvernance des sites marins, afin de les adapter et les déployer à plus grande échelle sur les territoires terrestres. Ces ressources sont confirmées comme disponibles.

Un point de vigilance est soulevé concernant les animateurs Natura 2000, déjà fortement sollicités, et qui ne doivent pas se substituer aux élus. Il est également rappelé que leur métier est souvent davantage orienté vers l'animation territoriale que vers la gestion des milieux, ce qui peut créer un décalage à prendre en compte. Un guide de l'animateur est en cours d'élaboration pour clarifier leur rôle vis-à-vis des élus.

Enfin, il est recommandé de poursuivre le modèle du binôme animateur-président de COPIL et de proposer des formations courtes à destination des animateurs. L'importance d'impliquer les directions

des structures gestionnaires (parcs, etc.) est également soulignée, afin qu'elles s'approprient ces enjeux et jouent un rôle de relais.

2. Proposition d'orientations stratégiques

La dernière partie de la réunion a porté sur les orientations concrètes pour la stratégie.

Gouvernance	Mise en réseau des élus	Communication	Formation	Ancrage territorial
<p>Identifier ce qui fonctionne et le donner à connaître (échelle régionale et locale)</p> <p>Avoir un accompagnement des régions de la part de la mission inter réseaux</p>	<p>Rencontres intersites à l'échelle régionale / départementale</p> <p>Partager les résultats : savoir comment évoluent les indicateurs</p> <p>Mettre à l'honneur des bons exemples</p>	<p>Proposer un catalogue d'actions inspirantes pouvant être portées sur un site Natura 2000 (à destination des élus et animateurs) pour donner envie aux élus d'engager telle ou telle action</p> <p>Proposer des retours d'expérience et s'appuyer sur l'existant</p> <p>Éléments de langage testés pour les élus</p>	<p>Offre de formation socle et accessible pour les élus (implication N2000, qui fait quoi, fonctionnement et mise en œuvre de la politique)</p> <p>Mobiliser les relais locaux pour déployer les formations afin de massifier l'offre vers les élus / binômes > l'enjeu est d'attirer à suivre et pas de proposer les formations</p>	<p>S'appuyer sur les instances politiques existantes pour rendre compte sur Natura 2000</p> <p>Faire le lien entre la biodiversité et autres politiques publiques</p> <p>Intégrer Natura 2000 à d'autres politiques : sites classés, paysages, etc.</p>

3. Synthèse des contributions

Une participante partage les leviers qui fonctionnent sur le terrain : le travail à l'échelle intercommunale, les rencontres inter-sites et les visites de terrain, qui favorisent des échanges informels particulièrement efficaces. Elle souligne toutefois le manque d'un catalogue d'actions simples et concrètes à destination des élus, notamment sur la mobilisation des dotations liées aux aménités rurales. La nécessité d'un kit synthétique d'éléments de langage est également mentionnée, le guide existant étant jugé trop dense.

Un participant insiste sur le fait qu'avant même de proposer des formations, il est indispensable de susciter l'intérêt des élus. Il suggère de montrer en quoi Natura 2000 et la biodiversité peuvent répondre à d'autres enjeux publics, en s'appuyant notamment sur les travaux de l'IPBES.

Il est également rappelé que les besoins et les solutions varient fortement d'un site à l'autre, ce qui implique une approche plus fine et territorialisée dans la stratégie. Dans le même sens, il est souligné qu'il ne faut pas complexifier les cadres d'action, mais plutôt faire confiance à la capacité de priorisation au niveau local.

Enfin, il est mis en avant que l'enjeu principal ne soit pas tant de multiplier les formations que de réussir à attirer les élus vers celles-ci. Cela suppose de mobiliser des relais locaux pour diffuser plus largement l'offre. Il est précisé que le CNFPT ne forme pas directement les élus, mais peut constituer un canal de diffusion, notamment à travers des webinaires associant différents publics.

En conclusion, la stratégie d'accompagnement et de mobilisation des élus devra s'articuler autour d'une meilleure intégration des régions, d'une autonomisation des élus basée sur la fierté et des outils

concrets, tout en veillant à ne pas sur-solliciter le réseau d'animateurs. L'enjeu principal reste la massification des actions pour toucher un plus grand nombre d'élus de manière durable.

4. Proposition stratégique issue des échanges

Cette proposition faite par Auxilia pourra être discutée lors des prochains ateliers de travail. Il s'agit d'une version de travail qui doit être discutée avec la mission inter-réseaux et les têtes de réseaux.

Axe 1 : Renforcer le pilotage et clarifier la gouvernance

- Affirmer le rôle central des Régions
- Porter un message commun et cohérent État/Région
- Clarifier la gouvernance et le rôle de chacun dans Natura 2000
- S'appuyer sur des réseaux d'appuis (réseaux nationaux, régionaux)

Axe 2 : Placer l' élu au cœur de la stratégie en partant de ses motivations et de ses besoins

- Responsabiliser les élus dans leur rôle
- Communiquer sur les réussites concrètes de Natura 2000 pour construire sur la fierté et les réussites
- Connecter Natura 2000 à d'autres enjeux qui préoccupent les élus
- Se mettre à la place des élus et adapter les approches

Axe 3 : Développer des outils concrets et des formats de mobilisation innovants

- Fournir des outils pratiques (un "catalogue d'actions" simples et concrètes)
- Adapter la communication (succincte et efficace)
- Proposer des outils de financements innovants
- Innover dans les formats de mobilisation : rencontres régionales, visites terrains, etc.
- S'inspirer et capitaliser sur les ressources existantes

Axe 4 : Viser la "massification" des actions

- S'appuyer sur les réseaux de confiance des élus et le dialogue de pair à pair
- Susciter l'intérêt avant de former
- Mutualiser et partager largement les formations existantes
- Mobiliser les relais locaux

Axe 5 : Clarifier et soutenir le rôle des animateurs

- Rationaliser la mobilisation des animateurs
- Clarifier leur rôle d'appui via un guide de l'animateur par exemple
- Consolider les modèles qui fonctionnent : Le binôme animateur/président de COPIL est une formule à poursuivre.
- Proposer des formations adaptées

Atelier de travail n°2

06/10/2025

Participants :

- Auxilia : Emmanuel Cau, Yohan Gaillard, Nina Larcher
- FPNRF : Eric Brua, Thierry Mougey
- OFB : Fabrice Bosca, Sandra Runde-Cariou
- FCEN : Matthieu Viallefont
- RNF : Florent Taberlet
- RGSF : Lydiane Esteve
- Région Nouvelle-Aquitaine : Sophie Weber
- Région Sud : Mélanie Delaballe
- Région Normandie : Charline Brandala
- Région Ile-de-France : Coralie Verdier
- Région Pays de la Loire : Julie Artus
- Région Centre Val de Loire : Marjorie Mandin
- CCTOVAL : Maud Sardin
- ARB Normandie (ANBDD) : Delphine Loisel
- Syndicat mixte de gestion du parc naturel régional de la narbonnaise en Méditerranée : Angélique Masvidal
- Syndicat mixte Edenn : Jean Luc Maisonneuve
- PNR Ballon des Vosges : Lola Veillon
- PNR de Lorraine : Thierry Duval, Laure Lebraud
- Mission inter-réseaux : Aurélie Philippeau

1. Réactions et complétudes des grandes orientations stratégiques

La discussion a débuté par des retours sur les 5 propositions d'axes stratégiques, formulées à la suite des échanges du premier atelier. Les participants étaient invités à réagir aux axes et aux sous-axes proposés, autant sur la forme que le fond.

Une remarque générale a été formulée, suggérant de préciser les problématiques auxquelles chaque axe tente de répondre, soit les raisons ayant conduit à la définition de ces axes.

Remarques sur l'axe 1 « Piloter l'animation et la gestion du site Natura 2000 » :

Il a été proposé d'inverser l'ordre des deux premiers axes car la question de l'appropriation de la stratégie et de la sensibilisation/information précèdent l'animation et la gestion du site.

Le titre de l'axe ne ferait pas assez ressortir les enjeux qui dépassent la biodiversité.

La Région, conjointement avec les services de l'État, doit faire la démarche d'informer les élus de manière régulière (changement d'élus).

- Le 1er sous-axe « Participer à l'affirmation / la construction du rôle central des Régions ; et de l'État en mer (ou mixte) » : les COPIL jouent un rôle essentiel pour rappeler les rôles de chacun, notamment des régions, de l'État.
- Le 2ème sous-axe « Porter/stimuler un message commun et cohérent État/Région » : ce n'est pas le rôle de l' élu N2000 de porter le message commun mais plutôt celui des services de l'État. => Proposition de reformulation : préférer « relayer » plutôt que « porter »
- Les 2 premiers sous-axes doivent être précisés. Ils pourraient être perçus comme trop descendants.

- Il a été proposé de fusionner les 2 premiers sous-axes et de les temporaliser : d'abord, il faut comprendre la gouvernance, puis il faut stimuler un message commun, puis le porter.
- Le 3ème sous-axe « Clarifier la gouvernance et le rôle de chacun dans Natura 2000 » : il faut que chaque président comprenne les prérogatives et marges de manœuvre pour se sentir à l'aise, d'où la nécessité d'un accompagnement avant le portage.
- Le 4ème sous-axe « Mobiliser les directions des structures porteuses » : préciser qu'il est question des structures porteuses de l'animation et préférer le terme « décideurs ou élus » à la place des directions.
- Le 5ème sous-axe « S'appuyer sur des réseaux locaux, régionaux et nationaux » : absence de remarque.

Remarques sur l'axe 2 « Faire participer les élus à l'élaboration de la stratégie d'animation et de gestion du site, se l'approprier et le diffuser » : proposition d'inclure dans le socle de connaissance, les autres types d'aires protégées

Remarques sur les sous-axes de l'axe 2 :

- Le 1er sous-axe « Responsabiliser les élus dans leur rôle et pouvoirs » : préciser les « pouvoirs » de l' élu (pouvoir de dialogue, de médiation) et ajouter « et légitimer » à la suite de « responsabiliser » : les élus n'ont pas toujours conscience de leur pouvoir => travail de rassurance à faire ?
- Le 2ème sous-axe « Communiquer/ rendre visible les résultats concrets de Natura 2000 pour construire et capitaliser sur la fierté et les réussites » : questionnement sur sa place dans cet axe. Il pourrait davantage avoir sa place dans l'axe 1.
- Le 3ème sous-axe « Connecter la politique Natura 2000 à d'autres enjeux et politiques locales qui préoccupent les élus (« co-bénéfices ») » : la priorité reste Natura 2000 mais intéressant de faire une analyse croisée des objectifs des sites Natura 2000 et des autres stratégies territoriales => elle permet aux élus d'argumenter et de dire que les stratégies Natura 2000 contribuent aux autres stratégies du territoire.
- Le 4ème sous-axe « Se mettre à la place des élus et adapter les approches » : reformuler / préciser de quels élus on parle (locaux, présidence ...)

Remarques sur l'axe 3 « Partager aux élus des outils de formation, de sensibilisation et de mobilisation innovants » :

Aucune remarque n'a été émise sur la formulation de l'axe et des sous-axes 1/« Disposer d'outils pratiques (un "catalogue d'actions" simples et concrètes) », 2/« Adapter la communication (succincte et efficace) », 3/« Proposer/mobiliser des outils de financements innovants », 4/« Mobiliser des formats innovants/efficaces de mobilisation : rencontres régionales, visites terrains, etc », 5/« S'inspirer et capitaliser sur les ressources existantes ».

Remarques sur l'axe 4 « Être accompagné dans son écosystème pour accélérer la prise en compte de Natura 2000 » : aucune remarque.

Remarques sur les sous-axes de l'axe 4 :

- Le 1er sous-axe « S'appuyer sur les réseaux de confiance des élus et le dialogue de pair à pair » : aucune remarque.
- Le 2ème sous-axe « Piloter la montée en compétence des élus et des techniciens (Susciter l'intérêt et former) » : aucune remarque.

- Le 3ème sous-axe « Mobiliser les relais locaux et susciter largement l'engagement d'acteurs nouveaux (asso, entreprises...) » : plus précisément, il faudrait mobiliser les ARB et les élus des collectivités voisines.

Il a été suggéré de faire le lien avec les autres types d'aires protégées.

A été émise l'idée de réaliser une cartographie/sociogramme des acteurs (a priori inexistante en région) articulée selon les niveaux de pouvoir des acteurs.

Remarques sur l'axe 5 « Consolider un binôme élu-animateur bienveillant, efficace et opérationnel » : aucune remarque.

Remarques sur les sous-axes de l'axe 5 :

- Le 1er sous-axe « Rationaliser/prioriser la mobilisation des animateurs » : aucune remarque.
- Le 2ème sous-axe « Consolider les modèles qui fonctionnent : le binôme animateur/président de COPIL est une formule à poursuivre » : il a été proposé de le supprimer.
- Le 3ème sous-axe « Clarifier leur rôle d'appui via un guide de l'animateur par exemple » : il a été suggéré d'intégrer le volet information/« fil d'info » (veille réglementaire, législative, action...)
- Le 4ème sous-axe « Bénéficiaire de formations adaptées (concertation dialogue territorial, écosystème de l'élu...) » : aucune remarque.

2. Travail sur les initiatives

Après une brève présentation des initiatives soit déjà portées en interne par la mission inter-réseaux Natura 2000, soit portées par des structures externes, les participants ont été divisé en 2 groupes. Chaque groupe a pu choisir 2 à 3 initiatives et ont tenté de répondre aux questions suivantes : Comment les élus auraient-ils pu aller plus loin, être plus/mieux mobilisés ? Pourquoi ça n'a pas été le cas ?

Initiative 1 « Création d'un bureau des collectivités »

Les deux groupes ont travaillé sur l'initiative 1 « Création d'un bureau des collectivités ». Les éléments ressortis sont les suivants :

L'initiative est en phase avec l'objectif de mobilisation et d'accompagnement des élus.
Bénéfices / Avantages de la proposition :
La mobilisation de la région, la légitimation de l'élu, son format moins descendant que les COPIL, un moment de discussion entre élus.
Freins/inconvénients :
Très chronophage Son articulation avec le COPIL reste floue et les avis divergent sur celle-ci : certains estiment que l'initiative ne remplace pas les COPIL car elle ne permet pas aux élus d'échanger avec d'autres acteurs, d'autres y voient une redondance avec les COPIL, tandis que certains alertent sur le besoin de clarifier la place d'une telle initiative dans le cadre réglementaire des COPIL.

Voies de contournement :
<p>Mise en œuvre de l'initiative en fonction de la taille du site</p> <p>La voie dématérialisée peut être envisagée pour que les collectivités échangent en lui donnant un enjeu technique précis avec une problématique (groupe d'échange de gestion / technique du site). Ces sujets techniques seraient définis par un binôme élu/animateur. => Sortir de la comitologie – ateliers.</p> <p>Cette initiative donne vie et corps à l'animation du site. Il a été suggéré de la lancer rapidement après l'élection pour créer des automatismes => Être sur l'action et pas sur la représentation.</p> <p>S'assurer que l'élu ait la confiance des collectivités</p>
Voies d'amélioration / développement stratégique :
<p>Initiative à déployer sur des sites à enjeux très forts (grands sites ou sites en métropole ?) ou sur multi-sites en une fois</p> <p>Ses missions : lieu de partage d'un sujet, d'une problématique, de tâches, de visibilité si nécessaire (attention si aléatoire ?)</p> <p>Le Bureau peut inviter un acteur à leur convenance ou si besoin</p>

Initiative 4 « Mobiliser les élus locaux »

Le groupe 2 a travaillé sur l'initiative 4 « Mobiliser les élus locaux ». Les éléments ressortis sont les suivants :

L'initiative suscite des vocations. Des présidents de COPIL sont là par défaut.
Bénéfices / Avantages de la proposition :
<p>Donne envie et rassure les candidatures et donne plus de contenus aux candidatures</p> <p>Améliore la connaissance du site</p>
Freins/inconvénients :
<p>Très chronophage si l'initiative est portée par site</p> <p>Adaptation au contexte</p>
Voies de contournement :
L'élection doit venir à la fin de la séquence. Il faut trouver des « appâts » pour les élus.
Voies d'amélioration / développement stratégique :
<p>Préciser à qui on s'adresse : les maires ou tous les élus ?</p> <p>Diffuser l'information en amont sur le site, son organisation...</p> <p>Cibler les candidatures</p> <p>Des outils nationaux pour les sites, à adapter à son site (thématiques, exemples, actions...)</p> <p>Anticiper le dispositif avant l'élection municipale pour envoi à J+1 pour informer et donner envie</p>

Initiative 5 « Le pair à pair »

Le groupe 1 a travaillé sur l'initiative 5 « Le pair à pair ». Les éléments ressortis sont les suivants :

L'initiative est en phase avec l'objectif de mobilisation et d'accompagnement des élus mais elle consiste plus en un objectif qu'en un moyen. Cet objectif pourrait l'être dans chaque type d'animation/rencontre/conférence sous forme de jumelage / tutorat ?
Bénéfices / Avantages de la proposition :
Le présentiel : intérêt d'un plus grand nombre, concentration plus facile, temps conviviaux (repas, pause, apéro)
Freins/inconvénients :
Est-ce que la visio est un frein ? Volume et contenu objet du jour, temps limité Quelle autonomie ? Quels outils ? (Numéro vert, carnet d'adresse...)
Voies d'amélioration / développement stratégique :
Travailler l'échelle : locale, régionale ou nationale ? Recherche d'un pair qui a exactement les mêmes objectifs Natura 2000. Cf. Concours Capitale Française Biodiversité avec un réseau pair à pair Pair à pair local : partage d'expérience / tutorat / casser isolement de son site / sociogramme local Pair à pair régional : plus simple pour déplacement / rencontre régionale (région-réseau) avec élus avec rencontre/terrain – même typologie de site – même carte d'acteur-même politique – même cadre Pair à pair national : – même typologie de site

Initiative 9 « Natura 2000 tour »

Le groupe 2 a débuté un travail sur l'initiative 9 « Natura 2000 tour ». Les éléments ressortis sont les suivants :

Bénéfices / Avantages de la proposition :
Meilleur format que des réunions habituelles, plus classiques
Freins/inconvénients :
Risque qu'ils plébiscitent le terrain mais ne viennent pas
Voies d'amélioration / développement stratégique :
Organisation du déjeuner entre salle et terrain (problème de temps et logistique)

3. Autres remarques

Pour les prochains ateliers : faire un rappel sur les enseignements des ateliers précédents, notamment pour les absents et envoyer un document de synthèse des ateliers réalisés en amont

Rappel des prochains ateliers : le 4 novembre de 14h à 16h30 et le 4 décembre de 10h à 12h30.

Atelier de travail n°3

04/11/2025

Participants :

- Auxilia : Emmanuel Cau, Yohan Gaillard, Nina Larcher
- OFB : Fabrice Bosca
- FCEN : Matthieu Viallefont
- RNF : Marie Thomas
- RGSF : Lydiane Esteve, Clara Zemman
- Région Ile-de-France : Coralie Verdier
- Région Pays de la Loire : Julie Artus, Tiphaine Palazon, Margot Villaume
- Région Bourgogne-Franche-Comté : Christelle Bobillier
- Région Normandie : Anne-Laure Guinoiseau
- Région Centre-Val de Loire (Indre et Loire et Loir et Cher) : Marjorie Mandin
- CC Touraine Ouest Val de Loire : Maud Sardin
- ANBDD : Delphine Loisel
- ARB Bourgogne Franche Comté : Alissia Leclerc, Gwenael Martin
- PNR Ballon des Vosges : Lola Veillon
- Mission inter-réseaux : Aurélie Philippeau

1. Avancement de la mission

L'atelier a débuté par un rappel du travail effectué jusqu'ici et les étapes à venir concernant la mission.

Les étapes déjà réalisées :

- Réalisation d'entretiens pour cadrer la mission ;
- Diffusion d'un questionnaire en ligne pour recueillir les attentes de chacun et identifier les initiatives existantes ;
- Réalisation de deux ateliers :
 - Atelier 1 : Définition des besoins et des orientations de la stratégie. Cet atelier a permis de rappeler les raisons pour lesquelles une stratégie de mobilisation des élus Natura 2000 est nécessaire, de clarifier l'implication et le rôle des têtes de réseaux dans celle-ci, et de définir les orientations de la stratégie ;
 - Atelier 2 : Renforcement de la stratégie et première idéation. Cet atelier a permis une nouvelle fois d'échanger sur les orientations, de les approfondir et de réfléchir à l'opérationnalisation des initiatives proposées.

Les étapes à venir :

Sur la base des résultats issus des entretiens, du questionnaire et des ateliers, les prochaines étapes seront :

- Échanges réguliers entre la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires (Aurélie Philippeau) et Auxilia d'ici mi-janvier 2026 ;
- Production d'une première version de la stratégie et d'une trajectoire d'ici mi-janvier 2026 ;
- Partage pour appropriation et mise en débat en ligne en janvier 2026 auprès des participants de la mission ;
- Atelier 4 (fin janvier / début février) : échange sur les sujets faisant débat.

Le contenu attendu du chapitre consacré à la stratégie s'articule autour de quatre éléments principaux :

- Rappel du rôle de l' élu Natura 2000 ;
- Rappel des attendus de l' élu vis-à-vis du site Natura 2000 ;
- Identification des besoins de l' élu Natura 2000 pour se mobiliser, avoir envie de porter son rôle et le site Natura 2000 et maintenir sa motivation tout au long de son mandat ;
- Construction de la trajectoire de l' élu de sa prise de fonction à son départ.

Les actions identifiées devront permettre à l' élu Natura 2000 d'assurer ces rôles, de répondre aux besoins exprimés pour assurer ces rôles, d' avoir envie de porter cette mission ainsi que d' être mobilisé et motivé tout au long de la durée de son mandat.

Rappel - les rôles de l' élu Natura 2000 se déclinent autour de cinq grands axes :

- Piloter l' animation et la gestion du site Natura 2000
- Consolider un binôme élu-animateur bienveillant, efficace et opérationnel
- Partager aux élus des outils de formation, de sensibilisation et de mobilisation innovants
- Faire participer les élus à l' élaboration de la stratégie d' animation et de gestion du site, se l' approprier et le diffuser
- Accompagner l' élu et son écosystème pour accélérer la prise en compte de Natura 2000

2. Déroulé de l' atelier de travail

Objectif de l' atelier :

Le troisième atelier a consisté à identifier des actions concrètes pour soutenir le Président du copil Natura 2000.

Ces actions ont 3 objectifs principaux :

- Assurer les rôles du Président Natura 2000 ;
- Répondre aux besoins qu' il exprime pour assurer ses rôles ;
- Assurer sa mobilisation et sa motivation tout au long de la durée de son mandat.

Les participants ne sont pas partis de rien puisque plusieurs pistes d' actions avaient déjà été identifiées et travaillées lors des entretiens individuels, du questionnaire en ligne, et de l' atelier précédent.

Modalités de l' atelier :

La session de travail s' est organisée en deux sous-groupes animés par Emmanuel Cau et Yohan Gaillard de Auxilia. En plus de leur rôle d' animateurs, ils ont également tenu le rôle de l' élu pour favoriser la mise en situation. La durée de travail en groupe a été de 1h30.

Étapes de travail :

- Prise de connaissance des actions déjà identifiées
- Suppression / ajout / regroupement des actions
- Description des actions
- Définition des actions

Les participants ont travaillé à la définition d'actions concrètes à proposer aux Présidents des sites Natura 2000.

L'échange s'est appuyé sur les grandes étapes du mandat d'un Président, afin d'identifier des actions adaptées à chaque phase.

ETAPE 1 : JE PRENDS MES FONCTIONS

Les participants ont distingué les actions possibles selon les acteurs impliqués : animateurs, Région/État, inter-réseaux.

Objectifs de cette phase :

- Donner envie au futur Président de s'engager,
- Le rassurer dans la prise de poste,
- Le préparer à exercer pleinement son rôle.

Que peut faire l'animateur Natura 2000 pour répondre aux besoins du Président Natura 2000 ?

- Installer une co-présidence Natura 2000 (partage des tâches, motivation mutuelle, compétences diverses). Le maître d'ouvrage doit appuyer la remise en cause de la gouvernance, la Région peut inciter / soutenir l'animateur ;
- Co-créditer une note calibrant le rôle du président et de l'animateur lors de la prise de fonction ;
- Organiser un moment convivial de rencontre (café ou restaurant puis visite de terrain par exemple). Attention, cela peut être délicat. Certaines personnes peuvent être mal à l'aise, notamment l'animateur qui est sur son temps de travail. Peut-être plus pertinent dans un second temps ;
- Réaliser une visite de site animateur/président dans un premier temps puis président/COFIL et (futurs) partenaires ;
- Organiser une visite de site/rencontre des conseils municipaux ou communautaires / syndicats mixtes avant l'élection de la présidence et selon le contexte politique (difficulté accord politique) ;
- Contenu : explication N2000, atouts et contraintes N2000, le lien avec les autres politiques publiques ;
- Organiser un RDV individuel ou groupé avec chaque membre du COFIL lors de la prise de fonction du président ;
- Proposer un kit de prise de fonction pour que les élus puissent en parler à leurs collègues. Le guide prend la forme d'un livret physique et dispose de plusieurs niveaux de technicité : 1/ce qu'il faut comprendre de Natura 2000, 2/plus technique, éléments de langage vis-à-vis des partenaires, 3/mobilisation, pistes d'actions, ambassadeurs).

Contenu du kit :

- Créer une carte sensible des acteurs locaux (action animateur N2000)
- Créer une note montrant l'intérêt du site pour la biodiversité et la société locale (action animateur N2000)
- Créer une carte sensible des acteurs régionaux et nationaux (action Région/État)

- Guide pour la prise de fonction de l' élu (action Inter-Réseaux N2000) => Reprendre le guide existant élaboré par la FPNRF. L'idée pourrait d'être d'ajouter des pages vierges à compléter par le territoire plus restreint.
- Créer une note montrant l'intérêt des sites Natura 2000 pour la biodiversité et la société territoriale (existe sans doute, à vérifier en interne) (action Inter-Réseaux N2000)
- Créer une note sur les idées reçues en matière de site Natura 2000 → opportunité / contrainte (existe sans doute, à vérifier en interne) (action Inter-Réseaux N2000)

Identifier les bonnes ressources, les retours d'expérience des sites N2000 :

- Belles histoires de la mission inter-réseaux
- Faire connaître / mettre à jour les vidéos « Dans la peau d'un élu »
- Former les animateurs à l'écosystème des élus. La formation par la Région est à envisager.

Que peut faire la Région/État pour répondre aux besoins du Président Natura 2000 ?

- Soutenir la création de bureaux des collectivités pour les sites de grande surface, en remplacement ou en amont du COPIL : pourquoi pas sur des grands sites, mais risque de lourdeur : manque de temps pour animateur et élus. Ex : création de groupes de concertation sur 3 cycles (faire moins de COPIL : faire 1 COPIL + 1 visite de terrain par an) / idée d'un découpage de sites pour les grands sites ;
- Organiser régulièrement des rencontres de pair-à-pair (par exemple lors de Rencontres régionales, Congrès national...) et autant que de besoin ;
- Question de la distance (les élus mobilisés sont ceux qui sont le plus proches) ;
- Il faut un séminaire à la fois au niveau régional, au niveau (inter)départemental (ex : REX Région IDF - changer le lieu de la rencontre tous les 2-3 ans) et au niveau national (→ envisagé pour les prochaines années) ;
- Idée de décerner des trophées régionaux pour valoriser l' élu ;
- Lancer une association des élus Natura 2000 (formel). REX : Essai avorté en Bourgogne Franche Comté et existence d'une association de chargés de mission N2000 en Bretagne. L'idée serait plutôt d'apporter une force d'animation au sein d'associations existantes (AMF, RDF, collectivités territoriales de France) => idée d'avoir une section N2000 dans ces instances. => cela pose la question de la transversalité entre ces associations ;
- Réaliser une étude visant la simplification ou l'articulation des instances de gouvernance des sites Natura 2000 et autres sites naturels gérés localement ;
- Organiser une rencontre « pair à pair » : une sorte de tutorat entre élus (rencontre avec un ancien président du site) ;
- Renforcer le côté politique et moins technique des rencontres.

Que peut faire la mission inter-réseaux Natura 2000 pour répondre aux besoins du Président Natura 2000 ?

- Faire webinaire d'accueil des nouveaux élus avec des témoignages notamment en 2026 (absence de congrès des élus) ;

- Créer une newsletter à destination des élus mettant en avant les initiatives des uns et des autres et présentant les formations et outils disponibles → vérifier si la lettre des élus actuelle contient déjà ces informations. Sinon, les intégrer dans la lettre des élus.

Deux remarques générales ont été émises :

- Remise en question du terme « projet de territoire » qui donne l'idée d'une dimension économique prédominante. Considérer avant tout l'enjeu biodiversité et la conciliation homme/nature ;
- S'appuyer sur les outils existants : mieux les faire connaître en les partageant, les rassembler.

ETAPE 2 : JE FAIS / J'AGIS AU SERVICE DU SITE NATURA 2000

Les participants ont distingué les actions possibles selon les acteurs impliqués : animateurs, Région/État, inter-réseaux.

Objectifs de cette phase :

- Maintenir l'intérêt du Président pour la démarche ;
- Maintenir sa motivation sur la durée ;
- L'aider à bien exercer ses responsabilités.

Que peut faire l'animateur Natura 2000 pour répondre aux besoins du Président Natura 2000 ?

- Réaliser une visite annuelle « team building » du site avec le Président, les membres du COPIL et les (futurs) partenaires ;
- Construire des éléments de langage ;
- Faire les COPIL dehors, sur le site Natura 2000 ;
- Créer un tableau de suivi de résultats/moyens des actions menées ;
- Organiser régulièrement des échanges avec des acteurs locaux ;
- Créer un répertoire de contact (vérifier si cela existe déjà) => sociogramme ;
- Créer un espace de discussion / forum entre membres du COPIL et partenaires du site à mobiliser par l'élu comme canal d'échange informel ;
- Inciter à faire du site N2000 un projet de territoire ;
- Créer un « Kit » de valorisation des services écosystémiques.

Que peut faire la Région/État pour répondre aux besoins du Président Natura 2000 ?

- Créer des modèles de dossiers pour faciliter les demandes d'aides (ne concerne pas spécifiquement l'élu, mais l'animateur) ;
- Porter les dispositifs d'aides et accompagnement (MAE, fonds verts, dotation aménités) avec spécificités locales ;
- Note sur l'intégration des enjeux Natura 2000 dans les politiques thématiques et transversales extraterritoriales (tourisme, Projet agricole, eau, ...) ;
- Kit de communication, de valorisation du site ;

- Création d'un tableau de suivi d'impact par site Natura 2000 ;
- Développer le jumelage / coopération / tutorat entre sites Natura 2000 ;
- Présenter clairement et régulièrement Natura 2000 et les attendus localement.

Que peut faire la mission inter-réseaux pour répondre aux besoins du Président Natura 2000 ?

- Mettre à disposition un kit de communication, sensibilisation et de mobilisation des publics et partenaires ;
- Renforcer le Centre de ressource par une boîte à outils au service des Présidents et du binôme : jeux d'acteurs, définition, financements, communication ... ;
- Créer un cycle de webinaires sur le rôle de l'élu, ses missions et des exemples d'initiatives, présentés par des anciens Présidents Natura 2000.

ETAPE 3 : JE ME RETIRE ET PREPARE LA RELEVÉ

Les participants ont distingué les actions possibles selon les acteurs impliqués : animateurs, Région/État, inter-réseaux.

Objectif de cette phase :

- Valoriser son mandat ;
- Faciliter la fin du mandat ;
- Encourager la préparation de la succession.

Que peut faire l'animateur Natura 2000 pour répondre aux besoins du Président Natura 2000 ?

- Bilan formel pour recenser les réussites du Président ;
- Pair à pair anciens/nouveaux ou potentiel (en fonction des motivations et du contexte politique...);
- Co-présidence N2000 ;
- Avoir connaissance rapidement de la volonté de départ ou du maintien du président actuel ;
- Fresque des temps forts du mandat (ils partent avec quelque chose, valorisant pour l'élu...)
- Bilan des échecs pour identifier les écueils à éviter

Que peut faire la Région/État pour répondre aux besoins du Président Natura 2000 ?

- Inviter des élus qui aimeraient être présidents N2000 à assister à des temps régionaux avant que les présidents actuels se retirent.

Que peut faire la mission inter-réseaux pour répondre aux besoins du Président Natura 2000 ?

- Préparer le cadre/méthodologie des fiches bilans et évaluation

Conclusion

Il a été souligné qu'il sera crucial de bien définir les rôles et responsabilités de chaque acteur et de ne pas oublier l'évaluation et le suivi de la stratégie, ainsi que le chiffrage des actions.

Atelier de travail 4

19/03/2026

Participants :

- Auxilia : Emmanuel Cau, Yohan Gaillard
- OFB : Fabrice Bosca, Sandra Runde-Cariou, Xavier Colomer-Régis, Tanguy Geslin
- FCEN : Matthieu Viallefont
- FPNRF : Éric Brua, Thierry Mougey
- RGSF : Lydiane Esteve
- MTE : Jérémy Leray, Alphonse Versaveau
- ANBDD : Delphine Loisel
- Région Normandie : Charline Brandala
- Région Centre-Val de Loire : Astrid Reyt
- Région Sud : Camille Mouilleron, Aude Lavallo, Morgane Tetu
- Région Occitanie : Nathalie Lamande
- Région Ile-de-France : Coralie Verdier
- Mission inter-réseaux : Aurélie Philippeau

Éric Brua, directeur de la FPNRF, a ouvert l'atelier en remerciant les participants pour leur engagement et en expliquant que cet atelier était la dernière étape du processus de réflexion. L'objectif de l'atelier était de tester la pertinence des propositions de stratégie sur cinq ans et de vérifier le réalisme des actions proposées par rapport aux défis vécus par les participants à différentes échelles.

1. Finalisation de la mission

Emmanuel Cau a présenté le travail réalisé depuis les derniers mois, incluant des entretiens de cadrage avec les têtes de réseau, un questionnaire en ligne, et trois ateliers successifs qui ont mené à un rapport détaillant la stratégie nationale. Le diagnostic a identifié les principaux défis des élus Natura 2000, notamment le manque de ressources, la complexité du cadre réglementaire, et l'isolement des présidents de comité de pilotage, tout en soulignant les éléments positifs comme la complémentarité du binôme élu-animateur et le rôle central des régions.

Les étapes déjà réalisées :

- Réalisation d'entretiens pour cadrer la mission ;
- Diffusion d'un questionnaire en ligne pour recueillir les attentes de chacun et identifier les initiatives existantes ;
- Atelier 1 : Définition des besoins et des orientations de la stratégie. Cet atelier a permis de rappeler les raisons pour lesquelles une stratégie de mobilisation des élus Natura 2000 est nécessaire, de clarifier l'implication et le rôle des têtes de réseaux dans celle-ci, et de définir les orientations de la stratégie ;
- Atelier 2 : Renforcement de la stratégie et première idéation. Cet atelier a permis une nouvelle fois d'échanger sur les orientations, de les approfondir, et de réfléchir à l'opérationnalisation des initiatives proposées ;
- Atelier 3 : Identification des actions tout au long du mandat de Président de comité de pilotage ;
- Rédaction de la stratégie pour critique et validation.

2. Présentation du rapport de mission

Emmanuel Cau a présenté une stratégie pour améliorer la mobilisation autour de Natura 2000, identifiant trois prérequis essentiels : la reconnaissance du rôle des élus, des conditions favorables à l'engagement, et la désignation du président du Comité de pilotage. La stratégie comporte cinq axes prioritaires (infra), et la trajectoire de l' élu Natura 2000, depuis sa prise de fonction jusqu'au passage de relais, en soulignant l'importance de l'appropriation du dispositif, du dialogue avec les partenaires, et de la valorisation des bénéfices apportés par la biodiversité.

2.1. Pourquoi une stratégie nationale pour les élus Natura 2000 ?

Le président du Comité de pilotage :

- Un levier pour inscrire la biodiversité dans les projets de territoire
- Une fonction d'arbitrage et de pilotage stratégique
- Des responsabilités nécessitant des compétences

Des fragilités qui justifient une stratégie nationale d'accompagnement : *Complexité du cadre réglementaire, Manque de temps et de ressources, Instabilité et complexité des financements, Manque de lisibilité dans l'articulation des acteurs institutionnels, Isolement des présidents de COPIL et Manque d'outils directement mobilisables.*

2.2. Les enseignements clés du diagnostic

Les points positifs :

- Dispositif reconnu pour la qualité de ses fondements scientifiques et la pertinence de son cadre partenarial ;
- Dispositif arrivé à maturité sur le plan technique, fondé sur des connaissances scientifiques solides et une gouvernance locale éprouvée ;
- La complémentarité du binôme élu-animateur entre portage politique et expertise technique apparaît comme un facteur déterminant pour sécuriser les décisions, organiser la concertation et inscrire les actions dans la durée ;
- Rôle central des régions dans l'environnement institutionnel de Natura 2000, notamment en matière d'ingénierie, de coordination et d'appui aux territoires ;
- De nombreuses initiatives menées et valorisées.

Les pistes d'amélioration :

- Consolidation de la place de Natura 2000 dans les dynamiques territoriales ;
- Renforcement du portage politique de l' élu, sa lisibilité et sa capacité à influencer les décisions locales ;
- Réduction de la complexité du pilotage et la gestion Natura 2000, facteur de difficulté de l'appropriation par certains élus (diversité des outils, cadres administratifs, évolution des politiques européennes) ;
- Réduction du sentiment d'isolement face aux responsabilités associées au pilotage des sites ;
- Renforcement des dynamiques de réseau ;
- Maintien de la qualité du dialogue avec les acteurs locaux pour assurer l'efficacité du dispositif, la mobilisation ne pouvant reposer uniquement sur des obligations réglementaires.

2.3. La stratégie nationale d'accompagnement des élus Natura 2000

Les prérequis :

- Prérequis 1 : reconnaissance et lisibilité du rôle des présidents de COPIL ne pouvant reposer uniquement sur des obligations réglementaires ;
- Prérequis 2 : conditions favorables à un engagement dans la durée ;
- Prérequis 3 : désignation du président du comité de pilotage.

Les axes :

- Axe I - piloter et animer la gouvernance ;
- Axe II - consolider le binôme élu-animateur ;
- Axe III - monter en compétence ;
- Axe IV - mobiliser les acteurs et partenaires ;
- Axe V - intégrer Natura 2000 dans les politiques publiques.

Les objectifs :

Axe I - piloter et animer la gouvernance

- Objectif 1 : Installer un dispositif d'appui aux présidents tout au long du mandat
- Objectif 2 : Renforcer la capacité d'animation politique des COPIL
- Objectif 3 : Ancrer le pilotage des sites dans une trajectoire de long terme

Axe II - consolider le binôme élu-animateur

- Objectif 4 : Mettre en place un programme national de formation et d'échanges sur la coopération élu-animateur

Axe III - monter en compétence

- Objectif 5 : Simplifier et rendre lisible Natura 2000 pour les élus
- Objectif 6 : Développer des formats d'apprentissage ancrés dans les situations réelles

Axe IV - mobiliser les acteurs et partenaires

- Objectif 7 : Renforcer la capacité des élus à relier Natura 2000 aux projets de territoire
- Objectif 8 : Structurer une mise en récit territoriale de Natura 2000
- Objectif 9 : Renforcer la reconnaissance des bénéfices apportés par le réseau

Axe V - intégrer Natura 2000 dans les politiques publiques

- Objectif 10 : Renforcer l'intégration de Natura 2000 dans les politiques publiques territoriales

2.4. Les annexes

- La trajectoire de l' élu
- Synthèse des entretiens individuels
- Synthèse des résultats de l'enquête nationale
- Synthèse des ateliers
- Fiches de présentation des initiatives (43 initiatives recensées)

3. Échanges et propositions sur le rapport et la stratégie

- Ajouter un paragraphe sur le rôle de l'OFB, du Centre de ressources Natura 2000 et de Régions France afin de mieux montrer la complémentarité des actions et l'articulation entre les différents acteurs.
- Revoir la formulation de certains objectifs et des actions dans le rapport, notamment pour éviter que des actions soient présentées comme des objectifs (ex : reformuler "mettre en place un programme national de formation" pour clarifier l'objectif stratégique).
- Revoir la sémantique autour des termes "simplifier", "comprendre", etc., pour privilégier des termes comme "rendre lisible" ou "s'approprier" Natura 2000, et éviter tout terme pouvant paraître péjoratif ou infantilisant.
- L'approche visuelle du rapport et de ses déclinaisons sera opérée ultérieurement, hors mission (schéma introductif, charte graphique, etc.) pour faciliter la lecture et la compréhension, notamment en prévision de la diffusion externe du kit de bienvenue.
- Prévoir de valoriser la "trajectoire de l' élu" sous forme de fiche pédagogique séparée (annexe ou document à part) à destination des élus et partenaires, pour inclusion dans le kit de bienvenue.
- S'assurer que le lien entre les sites terrestres et marins (interface terre-mer) soit explicitement abordé dans le rapport.
- Travailler la formulation des objectifs liés à la "formation" des élus pour bien préciser qu'il s'agit davantage d'accompagnement, d'information et de montée en compétences que de formation au sens classique.
- Faire le lien avec le groupe de travail OFB/Régions France sur la montée en compétences dans les espaces protégés pour assurer la cohérence des objectifs de formation/compétences dans la stratégie.
- Revoir la formulation des actions pour préciser que la mission inter réseau et les régions doivent d'abord faire un état des lieux des outils et méthodes existants (notamment sur la trajectoire des sites et la continuité entre mandats) avant d'envisager de compléter ou de proposer de nouveaux outils, en s'appuyant sur les retours des régions et des animateurs (objectif 3).
- Préciser dans l'introduction de la partie sur la stratégie d'accompagnement que l'État et l'OFB sont associés de manière transversale à toutes les actions, même s'ils ne figurent pas dans chaque tableau de présentation des objectifs.
- Intégrer dans les actions, l'expérimentation de formats innovants de gouvernance prévue dans le cadre du LIFE Biodiv'France.
- Signaler la coordination avec les DREAL pour les sites mixtes, en précisant le rôle de binôme entre DREAL et Région dans l'animation et le suivi des sites Natura 2000.

- Prévoir la capitalisation et la diffusion des expériences de gestion des conflits et des sujets sensibles dans les COPIL, y compris l'expérimentation de groupes de travail thématiques et l'accompagnement des animateurs sur la médiation et la résolution de conflits.
- Prévoir la coordination avec les régions pour s'assurer que les outils proposés soient adaptés, acceptés et faciles à prendre en main par les animateurs, en évitant la surcharge de travail (objectif 3).

4. Pour la mise en œuvre ou l'appropriation par la Mission inter-réseaux

- Centraliser et valoriser les ressources, guides et supports existants (ex : guides des élus Natura 2000, fiches OFB, guides ARB, memento terre-mer, etc.) et réfléchir à la plateforme de partage des ressources (site web, dossiers partagés, etc.).
- Organiser et animer des webinaires et visites de sites Natura 2000 centrés sur des situations concrètes, en impliquant les régions, structures animatrices et présidents, et en favorisant les échanges entre pairs interrégionaux et infrarégionaux.
- Réaliser une étude nationale sur la perception et l'usage du logo Natura 2000, avec l'appui des régions et la participation des acteurs locaux.
- Avec les Régions et ARB : valoriser et diffuser les initiatives existantes de type "Biodiv' tour", visites de sites, etc., pour favoriser le partage d'expériences entre élus de différents territoires.
- Travailler conjointement avec l'État sur la dotation aménités rurales, notamment sur la communication et la notification aux communes, et valoriser les retours d'expérience liés à cette dotation.
- Développer une lecture transversale de Natura 2000 dans les politiques sectorielles (aménagement, ruralité, transitions, santé, justice sociale, etc.) et favoriser les échanges entre acteurs de ces différents secteurs.
- Prévoir une prestation externe pour l'analyse de la première stratégie et la proposition d'une nouvelle feuille de route à l'année 2031, incluant le suivi des indicateurs.

5. Prochaines étapes

Il a été souligné qu'il sera crucial de bien définir les rôles et responsabilités de chaque acteur et de ne pas oublier l'évaluation et le suivi de la stratégie, ainsi que le chiffrage des actions.

- Pour les participants : envoyer les retours, commentaires et compléments sur le rapport de stratégie à Aurélie Philippeau, idéalement sous forme de commentaires directs sur le document partagé.
- Finalisation du rapport d'ici fin mars/début avril, en intégrant les derniers retours et l'annexe sur le calendrier et les indicateurs d'impact.

ANNEXE 4 - Fiches de présentation des initiatives

Numéro	1 "Formation" en continu des élus à la démarche Natura 2000		
Objectif	1		
Description	Présentation du site et de la démarche Natura 2000 avant l'élection à la présidence Natura 2000, avec l'organisation d'une visite de site		
Site Natura 2000	Marais de l'Erdre		
Cibles	Les élus du Syndicat Mixte EDENN et les candidats, puis les élus du COFIL		
Pilote(s)	EDENN	Partenaires	/
État de l'action	Réalisée	A faire	
Moyens mobilisés	Temps de l'animateur (organisation, préparation des supports), et temps alloué à la formation		

Numéro	2 Formation de la présidence du COFIL		
Objectif	1		
Description	Présentation de l'outil Natura 2000 aux présidents du COFIL et de l'état d'avancement des projets sur le territoire...		
Site Natura 2000	Vallée du Dessoubre		
Cibles	Les présidents du COFIL		
Pilote(s)	Les sites Natura 2000	Partenaires	/
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Il est nécessaire de faire ce point chaque année		
Moyens mobilisés	FEADER/Région Préparation de la formation par les animateurs (environ 1 journée), mise à disposition d'une salle communale		

Numéro	3 Accompagnement à la prise de fonction de Présidence du COFIL		
Objectif	1		
Description	Afin d'accompagner les nouveaux Présidents (ou candidats à la Présidence) : rédaction d'une fiche de synthèse du site (enjeux du site, espèces, objectifs, actions en cours) ; réunion d'information sur le fonctionnement de Natura 2000 et le rôle du Président de COFIL.		
Site Natura 2000	Étang de La Palme, Complexe lagunaire de La Palme, Cours inférieur de l'Aude		
Cibles	Les élus candidats et/ou nouveaux président de COFIL		
Pilote(s)	Structure animatrice et sa chargée de mission	Partenaires	/
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Initiative qui sera poursuivie. Peut-être prévoir un temps sur le terrain, en lien avec un projet ou enjeu du site, pour apporter plus de concret. Pour les sites avec de nombreuses communes, il serait intéressant d'ouvrir ce temps d'échanges à toutes les collectivités.		
Moyens mobilisés	Moyen humain, une à 2 journées par intervention		

Numéro	4 Co-présidence du site Natura 2000		
Objectif	2		
Description	Proposer une co-présidence pour le COPIL du site Natura 2000		
Site Natura 2000	Marais de l'Erdre		
Cibles	Proposer une nouvelle présidence avec des élus locaux à la fois membres de du Syndicat Mixte EDENN, de communes locales et représentants les deux principales EPCI		
Pilote(s)	Élus du Syndicat Mixte, la direction et l'animateur	Partenaires	/
État de l'action	Réalisée	A faire	
Moyens mobilisés	Temps animateur		

Numéro	5 Création d'un bureau des collectivités		
Objectif	2		
Description	<p>Rassembler les représentants des collectivités territoriales et leurs groupements, pour élaborer et valider les budgets nécessaires à la prise en compte et à la réalisation des objectifs fixés par le DOCOB tout en facilitant l'échange d'informations entre collectivités concernées.</p> <p>Les représentants de l'État (DREAL, DDT,) ainsi que la Région et le Conseil Départemental y siègent à titre consultatif.</p> <p>Le bureau a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'élaborer les budgets des actions à mettre en œuvre et de garantir leur faisabilité économique, • D'étudier et construire les accords, les marchés et les conventions nécessaires à la mise en œuvre des actions, qui seront gérés par la structure porteuse 		
Site Natura 2000	Plateau de Malzéville		
Cibles	Les élus des communes et des intercommunalités		
Pilote(s)	Métropole du Grand Nancy	Partenaires	DREAL (en tant que chef de file en 2016), la Région et le Département
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	A repréciser aux prochaines élections		
Moyens mobilisés	Les collectivités, la Région au titre de l'animation Animation en régie		

Numéro	6 Conciliation des usages sur le canal de l'aulne		
Objectif	2		
Description	<p>Pour dépasser une situation de blocage local avec l'Association de sauvegarde de l'Aulne canalisée, concernant la gestion des vannes de ce fleuve côtier, la Présidente du COPIL a mis en place une instance élargie de concertation et de dialogue, en créant un comité d'usagers « Aulne canalisée et poissons migrateurs ». Les réunions organisées dans ce cadre ont permis d'apaiser les tensions installées de longue date et de construire des compromis équilibrés, favorables à la fois aux populations de poissons migrateurs et aux différents usagers du canal.</p>		
Site Natura 2000	Vallée de l'Aulne		
Cibles	Usagers du canal de l'Aulne		

Pilote(s)	Établissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne	Partenaires	Région Bretagne État
État de l'action	Réalisée	A faire	
Ressource	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires		

Numéro	7			Création d'un bureau des élus Natura 2000
Objectif				2
Description	<p>Le COPIL du site compte 109 membres dont 44 dans le collège des collectivités. Avec autant de membres, il n'était pas facile pour les élus d'être force de proposition. Début 2021, sa présidente, a décidé de créer un bureau des élus Natura 2000 dont l'objectif est de définir des axes de travail pour le site et de participer aux différents groupes de réflexion déjà existants.</p> <p>Le bureau est ainsi composé de 16 élus désignés par les communautés de communes qui sont répartis sur tout le territoire. Le fonctionnement du bureau a permis de créer une dynamique de groupe et de partage d'expérience. Il permet également aux élus de se mettre d'accord sur des positions communes à porter. Cela donne de la lisibilité aux partenaires et plus de poids aux décisions des élus.</p>			
Site Natura 2000	Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts			
Cibles	Élus, membres du comité de pilotage			
Pilote(s)	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf	Partenaires	Région Pays de la Loire État	
État de l'action	Réalisée	A faire		
Ressources	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires et Guide des élus - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/guide-des-elus-Natura-2000			

Numéro	8			Mobilisation des élus des COPIL dans les Pyrénées catalanes
Objectif				2
Description	<p>Depuis quelques années, les Présidents des COPIL observent une faible mobilisation des élus des communes en Natura 2000, caractérisée notamment par un fort absentéisme lors des réunions de COPIL. Conscient de cette situation et désireux d'y remédier, le « Bureau Natura 2000 » (Présidents de COPIL, le Président du Parc, ainsi que les membres de l'équipe du Parc impliqués dans Natura 2000) du Parc a décidé de rencontrer les élus des sites Natura 2000. L'objectif de ces rencontres est de leur présenter le dispositif, son fonctionnement et ses bénéfices afin de mieux faire connaître Natura 2000 aux élus locaux. Ces échanges ont été organisés par secteurs, définis selon des entités géographiques cohérentes telles que les bassins versants ou les massifs montagneux, regroupant 4 à 5 communes par réunion. Le format adopté, moins formel qu'un COPIL, a permis de réinstaurer une dynamique de dialogue autour d'enjeux communs afin de favoriser l'émergence de projets émanant des acteurs locaux.</p>			
Site Natura 2000	3 sites Natura 2000			
Cibles	Élus			
Pilote(s)	PNR des Pyrénées catalanes	Partenaires	Région Occitanie	
État de l'action	Réalisée	A faire		
Ressource	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires			

Numéro	9			Présentation de Natura 2000 aux nouveaux élus
Objectif				3
Description	A l'issue des élections municipales : organisation de réunions et d'interventions en conseil municipal pour présenter le dispositif Natura 2000 et les enjeux locaux aux élus			
Site Natura 2000	Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine			
Cibles	Élus municipaux de toutes les communes du site (28)			
Pilote(s)	Pilotage par les deux co-animatrices Natura 2000 (Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire)	Partenaires	PNR Loire Anjou Touraine pour présenter la ZSC « Complexe du Changeon et de la Roumer » qu'il anime et qui croise en grande partie la ZPS	
État de l'action	Réalisée		A faire	
Points de vigilance	A reproposer, peut-être avec un format en partie sur le terrain			
Moyens mobilisés	Pas de financement spécifique hors animation Natura 2000 (FEADER) : Mobilisation des deux animatrices pour une réunion globale et 4 interventions en conseil.			

Numéro	10			Guide sur la gouvernance des sites Natura 2000 marins
Objectif				5
Description	Dans le cadre du Life intégré Marha L'OFB a réalisé un guide sur la gouvernance des sites Natura 2000 marins principalement aux gestionnaires ainsi qu'aux services en appui et en suivi de la mise en œuvre de cette politique publique. IL contient un ensemble de préconisations et de retours d'expérience pour l'amélioration de la gouvernance des sites Natura 2000 en mer.			
Site Natura 2000	Tous les sites Natura 2000 marins			
Cibles	Élus et structures animatrices des sites marins			
Pilote(s)	OFB	Partenaires	Commission Européenne État	
État de l'action	Réalisée		A faire	
Ressource	Guide de gouvernance - https://www.life-marha.fr			

Numéro	11			Guide des élus pour les sites Natura 2000 exclusivement terrestres
Objectif				5
Description	Le « Guide des élus Natura 2000 » a été conçu comme un outil essentiel pour accompagner les élus locaux dans leur engagement pour la préservation de la biodiversité. Ce guide s'adresse à la fois aux élus déjà impliqués dans la démarche Natura 2000 et à ceux souhaitant s'y engager. Il offre des clés de lecture permettant de comprendre le fonctionnement du dispositif, tout en illustrant ces informations par de nombreux témoignages d'élus.			
Site Natura 2000	Tous les sites Natura 2000			
Cibles	Élus et structures animatrices des sites Natura 2000 exclusivement terrestres			
Pilote(s)	Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires	Partenaires	Régions de France État OFB	
État de l'action	Réalisée		A faire	
Ressource	Comprendre Natura 2000 – guide pratique pour les élus - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/guide-des-elus-Natura-2000			

Numéro	12	Formation sur le rôle clé des élus dans le réseau Natura 2000 en mer	
Objectif	6		
Description	Cette formation a pour objectif de donner aux élus des éléments d'informations sur Natura 2000 mer, ses plus-values pour le territoire, et leurs moyens d'action dans le dispositif. Du fait de leurs compétences et de leurs implications sur les enjeux socio-économiques du territoire et des liens avec les différentes politiques publiques, le rôle des élus est un levier fort pour améliorer l'efficacité de Natura 2000 à terre comme en mer.		
Site Natura 2000	Tous les sites Natura 2000 marins		
Cibles	Élus des sites marins		
Pilote(s)	OFB	Partenaires	Commission Européenne État Bénéficiaires associés du LIFE Marha Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires
État de l'action	Réalisée		A faire
Ressource	Replay du webinaire - https://www.life-marha.fr/formation-webinaire-role-elus-Natura2000-mer		

Numéro	13	Webinaires thématiques à destination des élus	
Objectif	6		
Description	Dans le cadre de ses missions, la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires propose des webinaires à destination des Présidents de comités de pilotage et des élus engagés dans la politique Natura 2000 (élus régionaux, maires et représentants de collectivités territoriales concernées par un site Natura 2000). Ces webinaires ont pour objectifs de renforcer la connaissance et la compréhension des élus vis-à-vis des principes et enjeux de la politique Natura 2000, de souligner leur rôle stratégique dans la mise en œuvre et la gouvernance du dispositif à l'échelle locale, de mettre en valeur les bénéfices et les opportunités offerts par l'appartenance au réseau Natura 2000, et d'identifier les leviers d'action permettant de dynamiser la gestion et la valorisation des sites sur les territoires.		
Site Natura 2000	Tous les sites Natura 2000		
Cibles	Élus Natura 2000		
Pilote(s)	Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires	Partenaires	Commission Européenne État
État de l'action	Réalisée		A faire
Ressource	Replays des webinaires - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources		

Numéro	14	Rencontre régionale des élus Natura 2000 (Bretagne)	
Objectif	6		
Description	Cet événement a été organisé à la suite d'une prise de contact entre la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires et l'Agence bretonne de la biodiversité, qui fédère les réseaux régionaux d'acteurs engagés en faveur de la biodiversité. Il s'inscrit dans une démarche nationale portée par la mission inter-réseaux, visant à proposer aux régions l'organisation de rencontres dédiées aux binômes élus-techniciens, afin de favoriser les échanges d'expériences, de renforcer les coopérations et de structurer des dynamiques régionales autour de Natura 2000.		
Site Natura 2000	Bretagne		

Cibles	Présidents de COPIL, élus de COPIL Natura 2000, animateurs Natura 2000		
Pilote(s)	Co-pilotage : Mission inter-réseaux, association des chargés de mission Natura 2000 de Bretagne, la Région Bretagne, l'ABB, la DREAL et Eaux & vilaine	Partenaires	Les COPILotes
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Être vigilant au calendrier		
Moyens mobilisés	Enveloppe mission inter-réseaux et enveloppe Natura 2000 Eaux & Vilaine : une ou 2 personnes de chaque structure impliquée		

Numéro	15	Excursion canoé découverte de l'estuaire de la vilaine	
Objectif	6		
Description	Les élus du territoire ont participé à une sortie canoé pour découvrir de manière différente les enjeux liés à Natura 2000 (mais pas que). Le contexte JO 2024 a favorisé un regard sur les enjeux eau et sport		
Site Natura 2000	Estuaire – Baie de Vilaine		
Cibles	Élus des sites Natura 2000		
Pilote(s)	Eaux & Vilaine	Partenaires	Club de canoé kayak de Redon
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Initiative qui sera peut-être renouvelée mais avec d'autres types de mobilité douce : pédestre ou vélo par exemple		
Moyens mobilisés	Une stagiaire, 2 personnes en interne, 2 personnes pour le club de canoé		

Numéro	16	Organisation de congrès nationaux des élus Natura 2000	
Objectif	6		
Description	La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires, en partenariat avec les Régions, organise un événement national tous les deux ans, réunissant des élus présidents de sites Natura 2000, leurs binômes animateurs, ainsi que les services régionaux et ceux de l'État. Ces congrès des élus Natura 2000 offrent un espace d'échanges et de réflexion sur plusieurs jours à travers des séances plénières, des ateliers et des visites de terrain portant sur les enjeux actuels du réseau Natura 2000. Ils ont également pour objectif de fédérer le réseau national des élus en favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre territoires, afin d'enrichir et d'inspirer les initiatives locales.		
Site Natura 2000	Tous les sites Natura 2000		
Cibles	Élus et structures animatrices des sites Natura 2000		
Pilote(s)	Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires	Partenaires	Région hôte de l'évènement État OFB
État de l'action	Réalisée	A faire	
Ressource	Actes du congrès 2024 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/actes-congres-des-elus-Natura-2000-restauration-de-la-nature-2024		

Numéro	17 Concertation des enjeux socio-économiques et écologiques en zone Natura 2000		
Objectif	7		
Description	<p>Il s'agissait d'impliquer les élus du territoire via différentes actions annexes à Natura 2000 afin de leur permettre de s'approprier des dispositifs avec des résultats visuels et qui servent leurs enjeux sociaux. Par exemple à partir des Atlas de la Biodiversité Communale, des espaces naturels sensibles ou encore des programmes d'action Territoire Engagé pour la Nature (ORE, plan de gestion, chantiers participatifs...).</p> <p>Il s'agissait également d'apporter aux élus des ressources techniques et financières sur du portage de projet en faveur de la biodiversité sur une zone Natura 2000, afin de sensibiliser les différent.es acteur.ices et usagè.res du territoire.</p>		
Site Natura 2000	Centre Val de Loire		
Cibles	Les élus du territoire		
Pilote(s)	Co-pilotage par les animatrices Natura 2000 et TEN	Partenaires	Associations Naturalistes locales (CAUDALIS, LPO, CEN, SEPANT)
État de l'action	Réalisée		A faire
Points de vigilance	Le secteur des entreprises reste le plus compliqué à toucher et à sensibiliser. Le programme TEN permet de renouveler le programme en diversifiant les champs d'actions afin d'obtenir une continuité des actions ou encore une diversification de ces dernières en prenant en comptes les réussites ou les échecs du dernier programme.		
Moyens mobilisés	1,5 ETP. Région, Département, Agence de l'Eau, Fondation du patrimoine et des fonds propres		

Numéro	18 Réunions d'information auprès des élus		
Objectif	7		
Description	Rappel du dispositif Natura 2000, sensibilisation des élus pour une meilleure diffusion de l'information auprès des administrés et la bonne prise en compte des enjeux environnementaux dans leurs démarches publiques et/ou privées		
Site Natura 2000	Vallée de l'Avance ; l'Ourbise ; Le Boudouyssou ; Les Caves de Nérac		
Cibles	Les élus des collectivités concernées par les sites Natura 2000 en gestion		
Pilote(s)	Initiative dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 en gestion	Partenaires	Collectivités
État de l'action	Réalisée		A faire
Points de vigilance	Initiative à renouveler régulièrement, sur diverses thématiques. Meilleure prise en compte des enjeux Natura 2000 mais il reste encore beaucoup à faire pour que ce dispositif ne soit pas considéré comme une contrainte mais un atout. Il reste encore à motiver et mobiliser les élus pour qu'ils deviennent porteurs d'initiative(s) locales.		
Moyens mobilisés	Budget d'animation des sites Natura 2000 en gestion : quelques jours de préparation et de rencontre		

Numéro	19 Sortie annuelle avec l'ONF		
Objectif	7		
Description	Tous les 2 ans, organisation d'une sortie avec l'ONF sur des thématiques Natura 2000 et les enjeux des forêts publiques		
Site Natura 2000	Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine		
Cibles	Élus des communes forestières du site		

Pilote(s)	Pilotage par les co-animatrices Natura 2000	Partenaires	ONF (unité territoriale locale), Chargé de mission Charte forestière de territoire
État de l'action	<i>Réalisée</i>	<i>A faire</i>	
Points de vigilance	Difficultés à renouveler les thématiques et donc l'intérêt des élus avec le temps		
Moyens mobilisés	Pas de financement spécifique hors animation Natura 2000 (FEADER, Région) : Mobilisation des deux animatrices, de deux agents ONF et d'autres intervenants ponctuels		

Numéro	20	Sensibilisation aux enjeux de protection des habitats sous-marins	
Objectif	7		
Description	Demi-journée en mairie pour accueillir les agents ou élus de la mairie volontaires pour visionner avec des casque 3D un film de découverte des herbiers de zostères marines et échanger sur les actions possibles à mettre en place sur le territoire (matériel prêté par le LIFE MARHA)		
Site Natura 2000	ZSC "Plateau rocheux de l'île d'Yeu" et ZPS "Secteur marin de l'île d'Yeu jusqu'au continent"		
Cibles	Les élus de la commune		
Pilote(s)	Structure porteuse (OFB DFM Atlantique)	Partenaires	/
État de l'action	<i>Réalisée</i>	<i>A faire</i>	
Points de vigilance	Aborder d'autre enjeux du DOCOB sous une forme ludique		
Moyens mobilisés	Financement OFB Animateur et stagiaire		

Numéro	21	Visite de terrain avec la Sous-préfète	
Objectif	7		
Description	Visite en compagnie de la Sous-Préfète, du Président de l'EPCI, d'élus locaux, avec l'appui de l'ONF et des animatrices Natura 2000		
Site Natura 2000	Les Grottes du Mont Roberge et La Vallée de l'Epte Normande		
Cibles	Sous-Préfète et gouvernance de l'EPCI		
Pilote(s)	EPCI	Partenaires	/
État de l'action	<i>Réalisée</i>	<i>A faire</i>	
Points de vigilance	/		
Moyens mobilisés	Animation Natura 2000 et Techniciens de l'ONF		

Numéro	22	Animation « Natura 2000 et élevage »	
Objectif	7		
Description	Dans le cadre de la fête de la nature 2025, proposition à 2 maires de communes situées dans le site Natura 2000 de co-organiser, chacun sur leur commune respective, une animation nature incluant un éleveur de la commune pour expliquer aux participants les liens entre préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et élevage extensif. Il s'agissait de les inciter à s'approprier le site Natura 2000 de leur commune de façon à pouvoir en parler devant les habitants et lier les enjeux de protection du site avec		

	leurs activités. Il s'agissait également montrer aux habitants, que l'élevage extensif était garant de la protection de la biodiversité des prairies du site.		
Site Natura 2000	Anse de Fouras, Baie d'Yves, Marais de Rochefort		
Cibles	Les maires et les éleveurs principalement.		
Pilote(s)	Animatrice Natura 2000.	Partenaires	Les maires et les éleveurs
État de l'action	Réalisée		A faire
Points de vigilance	Souhait de reconduire l'expérience avec d'autres maires dans d'autres communes.		
Moyens mobilisés	Aucun financement. Cette action a été réalisée grâce à mon temps de travail d'animatrice Natura 2000 et à l'implication bénévole des élus et des agriculteurs.		

Numéro	23	Mobilisation de référents dans le Pays Val de Loire Nivernais	
Objectif	7		
Description	Le Pays Val de Loire Nivernais a repris la maîtrise d'ouvrage des sites Natura 2000 (>1 an), l'animation étant confiée aux conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et Centre-Val-de-Loire. L'objectif du Pays est que les élus des communes concernées comprennent en quoi consiste Natura 2000, ce que le dispositif peut leur apporter et dans quelle mesure ils ont un rôle à jouer également. Tout d'abord ils ont demandé aux communes d'identifier "un référent" (élu ou non) : les référents ont été conviés aux comités de pilotage des sites Natura 2000 et cette initiative leur a été présentée. Concrètement elle va se traduire à la rentrée par l'organisation de deux demi-journées d'informations, animées par les animateurs des CEN, et qui seront construites autour des sujets qui les préoccupent en particulier (un sondage leur a été envoyé pour connaître leurs principaux besoins/souhaits)		
Site Natura 2000	« Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre » et sites Natura 2000 « Val de Loire Nivernais »		
Cibles	Élus et référents "Natura 2000" des communes concernées par le dispositif		
Pilote(s)	Pays Val de Loire Nivernais : élus et référents "Natura 2000" des communes concernées par le dispositif	Partenaires	En fonction du contenu des sessions d'informations, des partenaires pourront être associés (ex. fédération de pêche, associations...)
État de l'action	Réalisée		En cours
Moyens mobilisés	Le temps d'animation des demi-journées est inclus dans le temps d'animation des CEN prévu au contrat pour la sensibilisation : 2 à 4 animateurs CEN mobilisés sur une demi-journée chacun et temps de préparation en lien avec la cheffe de projet du Pays (Val de Loire Nivernais)		

Numéro	24	Sensibilisation à la pollution lumineuses en site Natura 2000	
Objectif	7		
Description	Soirée thématique (évaluation du parc et des point lumineux) et accompagnement des communes en relation avec le PCAET		
Site Natura 2000	Mont Chajol ; Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya ; Vallée du Careï-Collines de Castillon		
Cibles	Site pilote en Roya pour le Sivom de la Roya étalé à l'ensemble des communes de l'EPCI (projet en cours)		
Pilote(s)	Communauté d'Agglomération de la Riviera Française – CARF (Président de la commission tourisme et développement durable)	Partenaires	Communes

État de l'action	Réalisée	En cours
Points de vigilance	Besoin de réaliser des groupes de travail pour un suivi technique et écologique	
Moyens mobilisés	FEADER, la CARF	

Numéro	25	Concertation des acteurs locaux pour permettre leur implication	
Objectif	7		
Description	Organisation de soirée débats avec des élus, grand public, étudiants... sur le principe et le fonctionnement de Natura 2000 ; de suivis participatifs avec du grand public pour venir observer les espèces de la Directive Oiseaux présentes sur le site Natura 2000 ; d'animations scolaires		
Site Natura 2000	Massif du Bargy et Vallée de l'Arve		
Cibles	Élus, étudiants, grand public		
Pilote(s)	Asters-CEN74 en lien avec la Région AURA, à l'initiative des élus du COPIL	Partenaires	Associations environnementales, techniciens de syndicats, accompagnateurs de moyenne montagne
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Action à maintenir et à renforcer. Le besoin de réviser certains DOCOB anciens, pour relancer une animation territoriale via des groupes de travail		
Moyens mobilisés	Conseil Régional AURA		

Numéro	26	Rencontre individuelle de chaque élu Natura 2000	
Objectif	7		
Description	Aller à la rencontre physiquement et individuellement de chaque élu de chaque site pour leur présenter Natura 2000, comment peuvent-ils s'en saisir, le mobiliser, présenter l'animateur (rôle, actions, contact...), présenter les actions déjà mises en place ou en cours sur leur commune (contrats forestiers, MAEC, , problématiques de territoire rencontrées...), identifier leurs besoins, identifier les problématiques ou les leviers d'actions du territoire vis à vis de Natura 2000... Guide des élus Natura 2000 fourni à chaque élu rencontré		
Site Natura 2000	ZPS "Gorges de la Frau et Bélesta" et ZSC "Pechs de Foix, Soula et Roquefixade, Grotte de l'Herm"		
Cibles	Le élus de toutes les communes concernées par les sites Natura 2000		
Pilote(s)	Animateur Natura 2000	Partenaires	/
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Nécessité que l'animateur du site soit clairement identifié par les élus qui "ne savent pas à qui s'adresser", ne "savent pas quel est l'impact / les enjeux d'une désignation Natura 2000 sur leur commune"...		
Moyens mobilisés	Région 2j préparation de supports de présentation (avec les actions ciblées par communes), 0,5j de sollicitation, relance et contact des élus pour prise de rendez-vous, 0,2 par rencontre d'élus		

Numéro	27	Présentation du dispositif Natura 2000 en conférence des maires	
Objectif	7		
Description	Intervention en conférence des maires pour présenter le dispositif et le site Natura 2000		
Site Natura 2000	Étang de Capestang		
Cibles	Les élus de la collectivité		
Pilote(s)	Communauté de communes (Président)	Partenaires	/
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Peut-être en refaire en présentant des actions vitrines, plus concrètes		
Moyens mobilisés	/		

Numéro	28	"Moments scientifiques"	
Objectif	7		
Description	Initiative lancée par la communauté d'agglomération du Pays basque, programmation de courtes visioconférence (30-45mn) à l'heure du déjeuner sur une thématique précise de Natura 2000		
Site Natura 2000	Presqu'île d'Arvert / Marais et falaises des coteaux de Gironde		
Cibles	Membres du COFIL		
Pilote(s)	Animation Natura 2000	Partenaires	Partenaires spécialisés (intervenants)
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Difficulté à trouver des intervenants (agenda) et des thématiques qui peuvent intéresser un maximum des membres du COFIL		
Moyens mobilisés	/		

Numéro	29	Présentation des enjeux liés à Natura 2000 aux nouveaux conseillers municipaux	
Objectif	7		
Description	Intervention de la chargée de missions Natura 2000 en conseil municipal pour présenter Natura 2000 : ce que ça apporte, les contraintes		
Site Natura 2000	Vallées du Dugeon et du Haut-Doubs		
Cibles	Les élus du site Natura 2000		
Pilote(s)	Animation Natura 2000	Partenaires	/
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Très chronophage, à l'avenir faire une mini-conférence des marais Natura 2000 en invitant tous les élus maires et conseillers sur la même soirée.		
Moyens mobilisés	Intervention financée dans le cadre de l'animation Natura 2000. 1 heure de présentation et 2h de préparation en amont		

Numéro	30 Chantiers nature dans les collines sous-vosgiennes		
Objectif	7		
Description	A l'initiative d'un élu local, l'association Orchidée, accompagnée par le PNR des Ballons des Vosges, propose depuis août 2020 un rendez-vous hebdomadaire aux citoyens pour participer à la restauration des landes sèches. Cette démarche vise à renforcer l'implication des habitants dans la préservation de leur patrimoine naturel, en les conviant chaque lundi matin à des chantiers nature participatifs. Des invitations sont diffusées dans les bulletins communaux afin de présenter la démarche, de préciser l'avancement des travaux et de mobiliser le plus grand nombre. Ces rendez-vous permettent une implication progressive et durable des habitants, qui s'approprient les milieux restaurés à leur rythme tout en partageant des moments de convivialité et d'échange avec leurs voisins et amis.		
Site Natura 2000	Collines sous-vosgiennes		
Cibles	Citoyens		
Pilote(s)	Association Orchidée	Partenaires	PNR des Ballons des Vosges Région Grand Est État
État de l'action	Réalisée	A faire	
Ressource	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires		

Numéro	31 Concertation autour d'un festival de musique		
Objectif	7		
Description	Propriété du département de Loire-Atlantique, l'étang de Vioreau est un réservoir artificiel créé au XIX ^e siècle pour l'alimentation du canal de Nantes à Brest. Depuis 2017, le festival Dub Camp rassemble chaque été près de 25 000 festivaliers à proximité immédiate de ce site sensible classé Natura 2000. À la suite d'une évaluation des incidences, une liste de mesures préventives a été définie en partenariat avec l'association organisatrice Get Up et la structure animatrice du site, le syndicat mixte EDENN, afin de limiter les risques liés à la fréquentation. Ces mesures, mises en œuvre et ajustées chaque année, s'inscrivent dans une démarche collective visant à mieux appréhender, dans la durée, l'ensemble des incidences d'un événement culturel d'envergure sur un site naturel sensible.		
Site Natura 2000	Forêt, étang de Vioreau et étang de la provostière		
Cibles	Citoyens		
Pilote(s)	Edenn	Partenaires	Conseil départemental 44 GET UP Langom Natura CPIE Loire-Anjou Région Pays de la Loire État
État de l'action	Réalisée	A faire	
Ressource	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires		

Numéro	32	Valorisation nationale de projets portés par les territoires	
Objectif	8		
Description	La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires œuvre à valoriser, à l'échelle nationale, les retours d'expérience portés par les élus engagés dans la mise en œuvre de la politique Natura 2000. À cette fin, elle produit des « belles histoires », sous forme de fiches de retours d'expérience, abordant des thématiques telles que l'ancrage territorial, la gestion ou encore la communication. Elle conçoit également des capsules vidéo réunies dans la série « Dans la peau d'un élu Natura 2000 », afin de mettre en lumière l'implication et le rôle moteur des élus locaux dans le renforcement de l'ancrage territorial de cette politique.		
Site Natura 2000	Tous les sites Natura 2000		
Cibles	Élus et structures animatrices des sites Natura 2000		
Pilote(s)	Mission inter-réseaux	Partenaires	Commission Européenne État
État de l'action	Réalisée	A faire	
Ressource	Belles histoires et capsules vidéo – https://www.parc-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources		

Numéro	33	Mobilisation de la dotation aménités rurales (L'Orée-d'Écouves)	
Objectif	8		
Description	La commune a acté par vote au conseil de consacrer la dotation aménités rurales uniquement à des actions en faveur de la biodiversité. L'animateur Natura 2000 est intervenu pour réfléchir à des pistes de projets et identifier des projets à soumettre au conseil municipal		
Site Natura 2000	Vallée du Sarthon et ses affluents ; Alpes mancelles ; Forêt de Sillé		
Cibles	Habitants de la commune, en particulier les scolaires		
Pilote(s)	Un adjoint au maire (L'Orée-d'Écouves) a initié un groupe de travail avec deux associations Naturalistes et le PNR Normandie-Maine	Partenaires	Deux associations Naturalistes locales
État de l'action	Réalisée	A faire	
Points de vigilance	Élever le niveau d'ambition (pas seulement une haie)		
Moyens mobilisés	Financements communaux (dotation), bénévolat des associations, agent N2000 Budget prévisionnel de 24 000€		

Numéro	34	Création d'un carnet pédagogique avec la dotation aménités rurales	
Objectif	8		
Description	À Saint-Pargoire, les élus ont fait le choix de mobiliser une partie de la dotation aménités rurales pour concevoir un carnet pédagogique destiné à faire découvrir aux enfants les milieux naturels, les espèces emblématiques et les enjeux de préservation du site Natura 2000. Le projet a été élaboré de manière participative, en associant une classe de CE2-CM1 d'une l'école lors d'une journée d'animation dédiée. Conçu à la fois comme un outil ludique et informatif, le carnet sera imprimé en mille exemplaires et diffusé dans les écoles du site Natura 2000 afin de sensibiliser les jeunes élèves aux richesses naturelles de leur territoire.		
Site Natura 2000	Plaine de Villeveyrac-Montagnac		
Cibles	Élèves des écoles primaires du site Natura 2000		

Pilote(s)	Commune de Saint-Pargoire	Partenaires	Syndicat mixte du Bassin de Thau Région Occitanie État
État de l'action	Réalisée	A faire	
Ressource	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires		

Numéro	35	Élaboration d'un plan de gestion avec la dotation aménités rurales	
Objectif	8		
Description	La commune de Saint-Ciers-sur-Gironde est propriétaire de l'étang de Berdassit, situé au cœur d'un site Natura 2000. Proche du bourg et très fréquenté par les habitants, la commune a souhaité en 2022 prendre en compte les enjeux écologiques de l'étang dans sa gestion. Accompagnée par la Communauté de Communes de l'Estuaire, structure animatrice du site Natura 2000, la commune a pu lancer l'élaboration d'un plan de gestion avec le soutien financier de l'agence de l'eau Adour Garonne, du Département de la Gironde, et en mobilisant une partie de sa dotation. Aujourd'hui, le site dispose d'un outil de gestion adapté pour les années à venir. Les premières actions, prévues en 2025, bénéficieront également d'une partie de la dotation.		
Site Natura 2000	Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde		
Cibles	Habitats et espèces d'intérêt communautaire		
Pilote(s)	Commune de Saint-Ciers-sur-Gironde	Partenaires	Communauté de communes de l'estuaire Agence de l'eau Adour-Garonne Région Nouvelle-Aquitaine, État
État de l'action	Réalisée	A faire	
Ressource	Plaquette dotation aménités rurales https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/dotation-amenites-ruralestout-comprendre-sur-le-dispositif		

Numéro	36	Opération médiateurs dans les Pyrénées Ariégeoises	
Objectif	8		
Description	En 2022, sous l'impulsion de la commune de Seix et en collaboration avec de nombreux partenaires, le Syndicat mixte du Parc a lancé une expérimentation visant à améliorer l'information du public en montagne. Des « Médiateurs Montagne » ont ainsi été recrutés pour sillonner les sentiers des 2 sites Natura 2000 afin d'aller à la rencontre des usagers. Leur mission : sensibiliser le public aux bonnes pratiques en montagne, favoriser un partage harmonieux de l'espace et contribuer à la préservation de la biodiversité. Face au succès rencontré, le Syndicat mixte a décidé de pérenniser cette initiative. Depuis 3 ans, plus de 12 000 personnes ont ainsi pu être sensibilisées au cours des 230 journées de présence des médiateurs sur le terrain. Initialement financée par Natura 2000, cette action est désormais également soutenue par certaines communes grâce à la dotation pour les aménités rurales qu'elles perçoivent.		
Site Natura 2000	Mont Valier et Biros		
Cibles	Citoyens		
Pilote(s)	PNR Pyrénées Ariégeoises	Partenaires	14 communes ; Région Occitanie ; État
État de l'action	Réalisée	A faire	
Ressource	Guide des élus Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/guide-des-elus-Natura-2000		

Numéro	37	Élaboration du Plan de paysage (Bresse Haute Seille)	
Objectif	10		
Description	Intégration d'objectifs généraux de Natura 2000 et d'enjeux soulevés sur les sites Natura 2000 dans le plan de paysage - appelant alors des moments de co-construction / concertation avec les élus, partenaires socioprofessionnels et habitants du territoire.		
Site Natura 2000	Reculées de la Haute Seille, Bresse jurassienne		
Cibles	Les élus, les agents, les habitants, les partenaires et usagers du territoire		
Pilote(s)	Communauté de communes Bresse Haute Seille (agent pilote)	Partenaires	DREAL, CAUE, paysagiste-concepteurs, experts de la transition énergétique, CPIE...
État de l'action	Réalisée		A faire
Points de vigilance	Besoin de temps de visites de terrain pour bien comprendre le fonctionnement d'un paysage (écologie du paysage)		
Moyens mobilisés	DREAL BFC (appel à projet 30 000 €). Enveloppe financière de 60 000 € HT pour la prestation d'un groupement et temps d'animation et de suivi alloué sur le poste d'animateur		

Numéro	38	Articulation et cohérence des politiques publiques pour une gestion efficiente des aires protégées de la partie occidentale de la Baie de Seine	
Objectif	10		
Description	Encourager une dynamique collaborative entre gestionnaires et élus pour une gestion plus efficace et partagée des sites et une valorisation du patrimoine naturel comme levier à l'attractivité locale. Expérimentation menée sur la partie occidentale de la Baie de Seine, territoire présentant des aires protégées aux statuts multiples (ZPS, ZSC, RNN, ENS, terrains conservatoire, PNR, APB, sites classés...), conjugués à une multiplicité d'acteurs (gestionnaires, élus, services de l'État).		
Site Natura 2000	Récifs et marais arrière-littoraux du cap Lévi à la pointe de Saire ; Tatihou Saint La Hougue ; Baie de seine occidentale ; falaise du Bessin ; Marais du cotentin et du Bessin ; Baie de Seine orientale/littoral Augeron ; littoral seinomarin/littoral cauchois		
Cibles	Les gestionnaires et responsables des différentes aires protégées (élus, État, services...)		
Pilote(s)	OFB-DREAL dans le cadre de Marha Gouv	Partenaires	Bureau d'études Asca
État de l'action	Réalisée		A faire
Points de vigilance	Renforcer une relation de confiance et un langage commun entre gestionnaires et élus est la condition d'une gestion efficace des espaces naturels, articulant protection et développement local. Cela passe par l'implication précoce des élus, une communication adaptée aux réalités du terrain, des résultats visibles et un calendrier ajusté aux temporalités politiques. Pour y répondre, plusieurs pistes sont proposées : entretiens croisés élus/gestionnaires, fiches « qui fait quoi », binômes élus-gestionnaires, visites de terrain type « DD Tour », supports de communication vulgarisés et valorisation de projets réussis. Enfin, la mutualisation entre gestionnaires via un réseau ou club dédié doit permettre de partager les expériences, harmoniser les pratiques et renforcer une gouvernance territoriale plus cohérente et robuste.		
Moyens mobilisés	Life Marha Gouv : 40 000 euros		

Numéro	39 Création d'une association pastorale foncière libre en Dordogne		
Objectif	10		
Description	Le maire de Condat-sur-Vézère, celui de Collonges et celui d'Aubas, ont fait le constat de la fermeture des milieux naturels, entraînant une perte d'identité et de biodiversité dans leurs territoires. Pour y remédier, ils ont décidé de créer une association foncière pastorale libre. Ils ont proposé à des propriétaires fonciers de mettre en commun leurs surfaces embroussaillées à titre gratuit pour relancer l'installation du pastoralisme, une pratique disparue depuis 50 ans dans la région. Cette initiative, qui n'a pas de coût réel pour les collectivités, a eu un impact très positif : ils ont réussi à stopper l'embroussaillage et à restaurer la biodiversité grâce à l'implication des éleveurs.		
Site Natura 2000	Vallée de la Vézère »		
Cibles	Habitats et espèces d'intérêt communautaire		
Pilote(s)	Grand Site de France Vallée de la Vézère	Partenaires	Commune de Collonges Commune d'Aubas
État de l'action	<i>Réalisée</i>		<i>A faire</i>
Ressource	Guide des élus - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/guide-des-elus-Natura-2000		

Numéro	40 Mobilisation collective pour la restauration du site de La Varde		
Objectif	10		
Description	La transformation du site de La Varde a été rendue possible grâce à une collaboration étroite entre de nombreux acteurs locaux et nationaux engagés dans la protection de cet espace naturel situé en contexte urbain, parmi lesquels la Ville de Saint-Malo, le Département d'Ille-et-Vilaine, Saint-Malo Agglomération, le Conservatoire du littoral, Bretagne Vivante et l'OFB. La mobilisation de plusieurs appels à projets a permis de financer les travaux et actions de conservation, facilitant la restauration écologique du site, la mise en valeur de ses paysages et la préservation de sa biodiversité. Parmi les actions menées figurent notamment la requalification, avec le soutien de la Ville, d'un ancien camping en parc naturel, la reconquête des espaces arrière-dunaires et des falaises aérohalines, ainsi que l'aménagement de blockhaus en refuges pour les chauves-souris.		
Site Natura 2000	Côte de Cancale à Paramé		
Cibles	Habitats et espèces d'intérêt communautaire		
Pilote(s)	Saint-Malo Agglomération	Partenaires	Conservatoire du Littoral Département Ille et Vilaine Ville de Saint-Malo Région Bretagne Etat
État de l'action	<i>Réalisée</i>		<i>A faire</i>
Ressource	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires		

Numéro	41 Retour de l'élevage sur le plateau de Chenôve		
Objectif	10		
Description	Très fréquenté et apprécié des habitants comme des sportifs du secteur, ce site, abritant notamment des pelouses sèches d'une grande valeur écologique, est resté sans gestion pendant plusieurs décennies. À la suite d'un incendie, les communes concernées et les membres du Syndicat intercommunal du plateau du Sud Dijonnais (SIPLASUD), ont souhaité accorder une place plus importante à l'entretien des milieux naturels. La communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-		

	Georges, structure animatrice, a alors travaillé avec le SIPLASUD pour trouver une solution durable. Aujourd'hui, plus de 100 hectares de pelouses sèches et de milieux associés sont gérés dans le cadre des MAEC par des éleveurs, grâce à des actions de broyage, de fauche, et surtout au pâturage d'un troupeau mêlant bovins, équins et ânes, désormais partie intégrante de ce site remarquable		
Site Natura 2000	Combes de la Côte dijonnaise		
Cibles	Habitats et espèces d'intérêt communautaire		
Pilote(s)	Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges	Partenaires	Syndicat intercommunal du plateau du Sud Dijonnais Communes du site Natura 2000 Région Bourgogne-Franche-Comté État
État de l'action	<i>Réalisée</i>		<i>A faire</i>
Ressource	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires		

Numéro	42	Mise en place d'actions multi-partenariales sur la côte de Moini	
Objectif	10		
Description	Il y a quinze ans, une démarche collective a été engagée pour restaurer la côte de Moini, une pelouse calcaire de 44 hectares. Abandonné dans les années 1950, ce coteau, propriété de la commune de Quingey, a progressivement retrouvé ses habitats d'origine grâce à la mobilisation de nombreux partenaires locaux. Il fait aujourd'hui l'objet d'une gestion spécifique, articulante les dispositifs Espaces naturels sensibles et Natura 2000. La commune met le terrain à disposition de l'association TRI (Traitement, recyclage, insertion) et apporte des financements complémentaires afin d'étendre progressivement les surfaces pâturées et de poursuivre la restauration des pelouses. Un contrat Natura 2000 a été signé par l'association qui associe insertion sociale et professionnelle et préservation de l'environnement, notamment à travers des actions éducatives. L'association développe par ailleurs une activité complémentaire de médiation animale, renforçant les liens entre enjeux sociaux et environnementaux.		
Site Natura 2000	Vallées de la Loue et du Lison		
Cibles	Habitats et espèces d'intérêt communautaire		
Pilote(s)	EPAGE Haut-Doubs-Haute-Loue	Partenaires	Association TRI Commune de Quingey Département du Doubs Région Bourgogne-Franche-Comté État
État de l'action	<i>Réalisée</i>		<i>A faire</i>
Ressource	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires		

Numéro	43	Réalisation d'un sentier pédagogique sur la narse de Pierrefitte	
Objectif	10		
Description	La narse de Pierrefitte constitue l'un des joyaux naturels du territoire. Cette vaste zone humide accueille une biodiversité remarquable, notamment de nombreuses espèces d'oiseaux. Soucieuse de valoriser ce patrimoine tout en sensibilisant le public à la fragilité des zones humides, la commune de Talizat a souhaité aménager un sentier pédagogique à la fois accessible à tous et respectueux du milieu naturel. Le projet a été porté de manière exemplaire par la commune qui s'est pleinement engagée dans		

	sa conception, sa mise en œuvre et son financement. Une commission « narse » a été créée afin d'organiser la concertation locale et d'orienter les choix. Les élus ont assuré un suivi étroit de chaque étape et se sont fortement impliqués dans la conduite des travaux. Appuyée par les gestionnaires du site Natura 2000, la commune a ainsi su construire un projet cohérent, participatif et pleinement adapté aux enjeux écologiques du site.		
Site Natura 2000	Planèze de Saint-Flour		
Cibles	Citoyens		
Pilote(s)	Commune de Talizat	Partenaires	PNR des Volcans d'Auvergne Communauté de communes Saint-Flour LPO EPLEFPA Agence de l'eau Adour-Garonne Région Auvergne-Rhône-Alpes État
État de l'action	<i>Réalisée</i>	<i>A faire</i>	
Ressource	Belle histoire Natura 2000 - https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/Natura-2000-les-belles-histoires		

ANNEXE 5 – Trajectoire de l' élu Natura 2000

La trajectoire de l' élu Natura 2000 propose une lecture dans le temps de l' engagement politique lié à la présidence d' un site. Elle ne se limite pas à une succession de tâches ou d' étapes administratives : elle décrit un cheminement progressif, fait d' apprentissage, d' action, d' adaptation et de transmission.

Dans un dispositif fondé sur la concertation et la responsabilité partagée, le rôle de l' élu évolue tout au long du mandat. De la prise de fonction marquée par la découverte du site, l' appropriation des enjeux et la construction des relations, jusqu' à la préparation du passage de relais, cette trajectoire permet de situer les responsabilités, d' anticiper les moments clés et de donner du sens à l' action dans la durée.

Cette approche vise à rendre plus lisible le rôle du président de comité de pilotage en mettant en évidence les différentes phases du mandat et les postures associées. Elle constitue un repère pour accompagner les élus, sécuriser la continuité du pilotage et inscrire Natura 2000 dans une dynamique de long terme au service du territoire et du vivant.

Elle s' inscrit ainsi dans l' objectif plus large de la stratégie : soutenir les élus à chaque étape de leur engagement et favoriser une gouvernance capable de conjuguer vision stratégique, dialogue territorial et action collective.

1. Prise de fonction

La prise de fonction s' inscrit d' abord dans un temps de compréhension du contexte local. Il s' agit d' appréhender la situation du site, d' identifier les sujets sensibles, de comprendre les relations entre acteurs et les attentes associées à Natura 2000. Cette phase permet de repérer les points d' attention et les marges de manœuvre, afin d' ancrer l' action dans une lecture réaliste du territoire.

L' appropriation du dispositif repose sur l' acquisition de repères essentiels : objectifs du site, document d' objectifs, actions en cours, cadre financier et responsabilités des différents acteurs. L' enjeu n' est pas de maîtriser l' ensemble des dimensions techniques, mais de disposer d' une compréhension suffisante pour dialoguer avec les partenaires et assumer un rôle de pilotage éclairé.

La relation avec la structure animatrice constitue un élément structurant dès le début du mandat. La clarification des modalités de travail, des rôles respectifs et des circuits d' échange permet de poser un cadre de fonctionnement lisible et efficace. La qualité de ce binôme conditionne en grande partie la capacité du site à avancer de manière cohérente.

Les premiers échanges avec les partenaires institutionnels, en particulier la Région pour les sites terrestres ou l' État pour les sites marins et mixtes, permettent de situer le site dans son environnement administratif et stratégique. Ils contribuent à mieux comprendre les attentes, les contraintes et les leviers mobilisables, et à éviter d' éventuels décalages d' interprétation.

L' ancrage territorial passe également par une présence sur le terrain et par des rencontres avec les acteurs locaux : élus, usagers, socio-professionnels, associations. Ces échanges permettent de saisir les réalités concrètes, les équilibres existants et les perceptions du dispositif, en évitant une approche uniquement descendante ou administrative.

Enfin, l' appui sur les expériences d' autres sites et les ressources existantes permet de prendre du recul, d' identifier des pratiques utiles et de ne pas repartir de zéro. Dans le même temps, l' adaptation des modalités de travail au contexte local — organisation des instances, circulation de l' information, espaces de dialogue — contribue à installer des conditions favorables à un pilotage partagé et inscrit dans la durée.

2. Exercice du mandat

Une fois en responsabilité, le rôle de l'élu s'inscrit dans la durée et dépasse largement la seule tenue des instances. Il s'agit de faire vivre le site au quotidien, en assurant un suivi attentif des actions engagées, en anticipant les difficultés et en veillant à la traduction concrète des orientations dans les dynamiques locales.

La qualité du dialogue entre acteurs constitue un élément central de cette phase. Le maintien d'échanges réguliers, la capacité à préparer les décisions en amont et l'attention portée aux signaux faibles permettent d'anticiper les tensions et de prévenir les incompréhensions. Dans un dispositif fondé sur la concertation, cette vigilance conditionne la solidité des équilibres construits.

La valorisation des actions menées participe également à la dynamique du site. Mettre en visibilité les réalisations concrètes et reconnaître l'implication des acteurs contribue à renforcer l'engagement collectif et à ancrer Natura 2000 dans les réalités du territoire.

L'ancrage dans le terrain reste un point d'appui essentiel. Les échanges directs avec les acteurs locaux permettent d'affiner la compréhension des situations, de dépasser les perceptions parfois partielles des réunions formelles et d'adapter les réponses aux contextes spécifiques.

Une attention particulière est portée aux acteurs les plus en retrait ou en questionnement vis-à-vis de la démarche. Le maintien d'un cadre de dialogue ouvert, fondé sur l'écoute et la recherche de solutions pragmatiques, permet de prévenir les blocages et de consolider la légitimité du dispositif.

L'élu peut également s'appuyer sur les ressources du réseau — échanges entre pairs, retours d'expérience, appuis régionaux ou nationaux — pour prendre du recul, partager les difficultés rencontrées et identifier des pistes d'action adaptées.

Dans le même temps, l'enjeu consiste à inscrire Natura 2000 dans les dynamiques territoriales plus larges. Cela suppose de veiller à la prise en compte des enjeux du site dans les projets d'aménagement, les politiques sectorielles et les espaces de décision locaux, afin d'éviter une approche isolée et de favoriser la cohérence des actions.

Enfin, le rôle implique de maintenir un lien régulier avec les instances politiques locales, en assurant un suivi des actions et en rendant compte des avancées. Cette articulation contribue à inscrire durablement Natura 2000 dans les priorités du territoire et à renforcer son portage politique.

3. Préparer la transition

La fin de mandat constitue une étape déterminante pour assurer la continuité du pilotage du site. Les dynamiques construites peuvent être fragilisées par un changement de présidence si la transmission n'est pas anticipée. Préparer cette transition permet de sécuriser les acquis et de maintenir la cohérence de l'action engagée.

Un travail de mise en perspective du site est nécessaire afin de disposer d'une vision claire de la situation : actions en cours, sujets sensibles, échéances à venir, relations avec les partenaires et principaux points de vigilance. Cette lecture d'ensemble permet d'identifier les éléments qui devront être poursuivis ou suivis dans les mois suivants.

La formalisation des informations essentielles contribue à faciliter la prise de fonction du successeur. Il s'agit de rendre lisibles les décisions structurantes, les dossiers en cours et le fonctionnement des instances, afin d'éviter toute perte de continuité ou de compréhension.

Les échanges avec les élus susceptibles de reprendre la présidence permettent d'introduire progressivement les enjeux du site, les responsabilités associées à la fonction et les appuis disponibles. Lorsque cela est possible, leur participation à certains temps d'échange ou de réunion favorise une appropriation plus concrète des sujets et des acteurs.

Un échange direct avec le futur président constitue également un moment clé. Le partage du retour d'expérience, des points d'attention et des éléments de contexte non formalisés dans les documents permet d'éclairer la prise de fonction et de limiter les risques de décalage ou d'incompréhension.

Enfin, l'information des partenaires sur la transition en cours contribue à inscrire ce changement dans une dynamique de continuité. Elle permet de maintenir les relations de confiance établies et d'éviter que le renouvellement du mandat ne remette en cause le travail collectif engagé.

4. Regard sur le mandat et l'avenir du site

L'expérience du mandat s'inscrit dans une progression continue, faite d'appropriation, d'action et de transmission. Elle conduit à dépasser une lecture sectorielle des enjeux pour envisager Natura 2000 comme un cadre d'action transversal, où se croisent biodiversité, dynamiques économiques, qualité de vie et cohésion territoriale.

Au fil du temps, le rôle de l'élu évolue vers une fonction d'organisation du dialogue. La capacité à faire coexister des points de vue différents, à créer les conditions de l'échange et à permettre l'émergence de compromis apparaît comme un facteur déterminant de la réussite du site. Le pilotage repose alors moins sur une logique de décision descendante que sur une aptitude à structurer une dynamique collective.

L'un des enseignements majeurs tient à l'importance des dynamiques installées dans la durée. Au-delà des actions engagées, la capacité à maintenir des relations de confiance, à favoriser la coopération entre acteurs et à inscrire les enjeux de biodiversité dans les pratiques locales constitue un indicateur central de réussite.

Dans cette perspective, la fin du mandat ne doit pas être envisagée comme une rupture, mais comme une étape dans un processus plus long. La continuité du pilotage, la capacité à transmettre les acquis et à permettre leur appropriation par de nouveaux acteurs conditionnent la poursuite des dynamiques engagées.

Natura 2000 s'inscrit ainsi dans une trajectoire collective qui dépasse les mandats individuels. Sa mise en œuvre repose sur une construction progressive, nourrie par l'engagement successif des acteurs du territoire, au service du vivant et des générations futures.



Cofinancé par
l'Union européenne



**BIODIV'
FRANCE**



NATURA 2000

Financé par

 **MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réalisé dans le cadre du projet LIFE BIODIV'FRANCE

Coordonné par l'Office français de la biodiversité, ce projet rassemble un consortium de 31 participants. Il accompagne la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité en travaillant sur 5 cibles : les territoires, aires protégées, filières, citoyens et acteurs de la formation.

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi de la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.